

Université de Montréal

**DEGRÉ DE DISCONTINUITÉ DANS LA TRANSFORMATION
DES TISSUS URBAINS AU QUÉBEC:
influence des types suburbains**

par

François Racine

Faculté de l'aménagement

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en Aménagement

décembre 1998

© François RACINE, 1998



NA
9000
U54
1999
V.004

Université de Montréal

DEGRÉ DE DISCONTINUITÉ DANS LA TRANSFORMATION
DES TISSUS URBAINS AU QUÉBEC:
influence des types suburbains

par

François Racine

Faculté de l'aménagement

Très présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Prise en charge Doctor (Ph.D.)
en Aménagement



décembre 1995

Éditions Émile

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

**DEGRÉ DE DISCONTINUITÉ DANS LA TRANSFORMATION
DES TISSUS URBAINS AU QUÉBEC:
influence des types suburbains**

présentée par :

François Racine

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

[REDACTED]	président-rapporteur
Jules Auger	
[REDACTED]	directeur de recherche
Pierre Mézière	
[REDACTED]	co-directeur de recherche
Mihail Gushch	
[REDACTED]	membre du jury
Denis Bilodeau	
[REDACTED]	examineur externe
Pierre Larochelle	
[REDACTED]	représentant du doyen
Christopher Bryant	

Thèse accepté le : 19 FÉVRIER 1999

SOMMAIRE

L'ampleur des transformations qui affectent les milieux urbains Québécois depuis les cinquante dernières années nous force à reconnaître que la pratique de l'aménagement urbain ne peut plus laisser libre cours à la seule spontanéité, comme cela était davantage possible dans le passé. Les conditions de relative stabilité culturelle et technologique qui permettaient l'acquisition graduelle d'un savoir-faire ainsi qu'une certaine continuité dans la formation et la transformation des villes plus anciennes ont cessé d'exister.

Corrélativement à cette perte de savoir-faire urbain, nous assistons depuis les années cinquante à l'émergence d'un nouveau modèle d'urbanisation, celui de la banlieue qui s'inscrit en rupture formelle et spatiale avec les couches d'urbanisation précédentes. Le modèle de la banlieue agit autant dans le prolongement de la ville que sur ses structures existantes. Les types architecturaux de la banlieue, autant résidentiels que commerciaux, généralement implantés de façon isolée sur leur parcelle et situés en recul de la rue, influencent la transformation des structures urbaines plus anciennes. De la même manière, les espaces libres plus ouverts de la banlieue, amenés par la présence de l'automobile, tendent à s'imposer à l'intérieur même des espaces anciens. Nous nous posons donc la question suivante: quels sont les effets du modèle suburbain sur le tissu et les types architecturaux des villes et des villages du Québec?

L'étude typo-morphologique synchronique du cadre bâti de trois milieux urbains québécois typiques (Sainte-Anne-des-Plaines, Victoriaville et Vaudreuil), et ce, à trois stades de leur évolution (1900, 1955 et 1998), va nous permettre d'analyser de manière diachronique deux grandes périodes de transformation du milieu bâti (de 1900 à 1955 et, de 1955 à 1998). La première

période, de 1900 à 1955, est marquée par un processus continu de restructuration où les rapports syntaxiques entre le type architectural et la morphologie urbaine (le site, le réseau viaire, le parcellaire, le bâti et les espaces libres) se maintiennent relativement bien. Dans la deuxième période de 1955 à nos jours, les types suburbains agissent sur les types urbains en produisant des discontinuités, inégalées dans l'histoire. Ces déstructurations varient en nombre et en importance selon le milieu urbain considéré et les efforts déjà engagés au niveau du contrôle de la qualité architecturale et urbaine.

L'analyse comparative d'un même milieu bâti à trois moments différents de l'histoire fournit une connaissance qui est absente des études d'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. L'étude diachronique des transformations typologiques et morphologiques permet de déterminer précisément le degré de discontinuité affectant le cadre bâti de nos villes depuis le début du siècle. En établissant ces faits, cette recherche vise à contribuer au progrès des connaissances sur le milieu bâti québécois.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	i
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	x
Liste des fiches typologiques synchroniques.....	xiii
Liste des fiches d'évaluation diachronique.....	xiv
Remerciements.....	xv
Introduction:	
LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	1

PARTIE I

LES NOTIONS THÉORIQUES ET LES OUTILS DE LECTURE

Chapitre 1:	
LA FORME URBAINE COMME OBJET D'ÉTUDE.....	6
1.1. Considérations générales concernant la morphologie urbaine.....	6
1.1.1. Définition de la discipline.....	10
1.1.2. Objet d'étude de la discipline.....	17
1.1.3. Limites de la discipline.....	21
1.2. Les fondements théoriques de la discipline.....	25
1.2.1. Les postulats.....	26

1.2.2. Les prémisses théoriques.....	30
1.2.3. Les hypothèses.....	39
1.3. Les outils de lecture des formes urbaines.....	41
1.3.1. La typologie comme instrument de lecture.....	41
1.3.2. L'analyse synchronique et diachronique.....	53
1.3.3. Les matériaux cartographiques requis.....	55
Chapitre 2:	
LE PROBLÈME DE LA DISCONTINUITÉ MORPHOLOGIQUE.....	58
2.1. Le processus de formation et de transformation des tissus.....	59
2.1.1. La formation d'un nouveau tissu, ou processus portant.....	60
2.1.1.1. L'interruption du processus typologique.....	64
2.1.1.2. L'émergence du modèle suburbain nord-américain.....	67
2.1.1.3. La rupture entre les tissus urbains et suburbains.....	68
2.1.2. La transformation du tissu, ou processus parallèle.....	77
2.1.2.1. L'action des types suburbains sur les types urbains.....	78
2.1.2.2. L'interruption de la conscience spontanée.....	79
2.1.2.3. L'hypothèse de recherche.....	85
Chapitre 3:	
LA MÉTHODE DE VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE.....	94
3.1. Le cheminement méthodologique dans son ensemble.....	94
3.2. Le choix des secteurs d'étude.....	95
3.3. Les dates repères nécessaires à l'étude.....	97
3.4. L'étude typo-morphologique des villes sélectionnées.....	100
3.4.1. L'analyse de la formation des milieux bâti.....	100
3.4.2. L'analyse de la transformation du milieu bâti.....	101
3.5. La grille d'analyse des types et du tissu urbain.....	103
3.6. Les cinq sous-structures du tissu.....	105

PARTIE II
ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DU CADRE BÂTI
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, VICTORIAVILLE ET VAUDREUIL

Chapitre 4:	
	ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES..... 120
4.1	Le site d'implantation du village..... 120
4.2.	L'analyse synchronique du bourg, du faubourg et de la banlieue 123
4.2.1.	Analyse synchronique du bourg « A » en 1900 124
4.2.1.1.	Le parcellaire et le réseau viaire..... 125
4.2.1.2.	Les types bâtis du bourg (types A et A')..... 131
4.2.2.	Analyse synchronique du faubourg « B » en 1955 136
4.2.2.1.	Le parcellaire et le réseau viaire..... 136
4.2.2.2.	Le type bâti du faubourg (type B) 140
4.2.3.	Analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998 143
4.2.3.1.	Le parcellaire et le réseau viaire..... 143
4.2.3.2.	Le type bâti de la banlieue (type C)..... 147
4.3.	Les périodes de transformation du milieu bâti 153
4.3.1.	Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1900 et 1955..... 168
4.3.2.	Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1955 et 1998 175
4.4	Comparaison entre les deux grandes périodes de transformation..... 163
Chapitre 5:	
	ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE VICTORIAVILLE..... 183
5.1.	Le site d'implantation du village..... 183
5.2.	L'analyse synchronique du bourg, du faubourg et de la banlieue 185

5.2.1. Analyse synchronique du bourg « A » en 1900	187
5.2.1.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	187
5.2.1.2. Le type bâti du bourg (type A).....	189
5.2.2. Analyse synchronique du faubourg « B » en 1955	192
5.2.2.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	192
5.2.2.2. Le type bâti du faubourg (type B)	197
5.2.3. Analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998	200
5.2.3.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	200
5.2.3.2. Le type bâti de la banlieue (type C)	202
5.3. Les périodes de transformation du milieu bâti	205
5.3.1. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1900 et 1955	218
5.3.2. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1955 et 1998	220
5.4 Comparaison entre les deux grandes périodes de transformation.....	222
Chapitre 6:	
ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE VAUDREUIL.....	224
6.1 Le site d'implantation du village.....	224
6.2. L'analyse synchronique du bourg, du faubourg et de la banlieue	224
6.2.1. Analyse synchronique du bourg « A » en 1900	227
6.2.1.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	227
6.2.1.2. Le type bâti du bourg (type A).....	230
6.2.2. Analyse synchronique du faubourg « B » en 1955	233
6.2.2.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	233
6.2.2.2. Les types bâtis du faubourg (types A et A')	235
6.2.3. Analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998.....	241

6.2.3.1. Le parcellaire et le réseau viaire.....	241
6.2.3.2. Le type bâti de la banlieue (type C).....	244
6.3. Les périodes de transformation du milieu bâti	247
6.3.1. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1900 et 1955	259
6.3.2. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1955 et 1998.....	262
6.4. Comparaison entre les deux grandes périodes de transformation.....	264
Chapitre 7:	
BILAN DES DISCONTINUITÉS	266
7.1. Les discontinuités rencontrées.....	266
7.1.1. Les discontinuités du bâti par rapport à la parcelle et à l'espace libre.....	268
7.1.2. Les discontinuités de la volumétrie du bâti.....	268
7.1.3. Les discontinuités au niveau des matériaux.....	268
7.1.4. Les discontinuités au niveau des ouvertures.....	270
7.1.5. Conclusion et généralisation du phénomène.....	270

PARTIE III

CONCLUSION DE LA THÈSE

Chapitre 8	
CONCLUSION	275
8.1. Conclusions et rappel de la démarche.....	275
8.1.1. Conclusions directes.....	275
8.1.2. Conclusions indirectes.....	276
8.1.3. Rappel de la démarche typo-morphologique de recherche.....	277
8.2. L'apport de la morphologie dans le champ de l'aménagement.....	281
BIBLIOGRAPHIE	283

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:	La place des études typo-morphologiques parmi les disciplines traitant de la dimension physico-spatiale de la ville (design urbain).....	23
Tableau II:	La correspondance entre niveaux d'échelle et niveaux de sociabilité.....	38
Tableau III:	Modèle de la méthodologie de recherche.....	99
Tableau IV:	Le processus de formation des tissus.....	100
Tableau V:	Le processus de transformation des tissus.....	103
Tableau VI:	La grille d'analyse morphologique de Lévy.....	104
Tableau VII:	Tableau de pondération des discontinuités.....	110
Tableau VIII:	Répartition des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines.....	155
Tableau IX:	Pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1900 et 1955 (B/A).....	166
Tableau X:	Pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1955 et 1998 (C/A,B).....	167
Tableau XI:	Répartition des discontinuités à Victoriaville.....	207
Tableau XII:	Pondération des discontinuités à Victoriaville entre 1900 et 1955 (B/A).....	216
Tableau XIII:	Pondération des discontinuités à Victoriaville entre 1955 et 1998 (C/A,B).....	217
Tableau XIV:	Répartition des discontinuités à Vaudreuil.....	248
Tableau XV:	Pondération des discontinuités à Vaudreuil entre 1900 et 1955 (B/A).....	257
Tableau XVI:	Pondération des discontinuités à Vaudreuil entre 1955 et 1998 (C/A, B).....	258

Tableau XVII: Pondération des discontinuités des trois études de cas.....	267
Tableau XVIII: Représentation schématique de la démarche typo-morphologique de recherche.....	279

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Maison normande du 16ème siècle.....	45
Figure 2: Exemple d'une « maison québécoise ».....	49
Figure 3: Maison dite québécoise implantée dans le parcellaire serré d'un village.....	49
Figure 4: Évolution des typologies à North Jarvis (Toronto) de 1911 à 1965.....	84
Figure 5: Plan officiel de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines.....	121
Figure 6: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Sainte-Anne-des-Plaines en 1900.....	126
Figure 7: Le boulevard Sainte-Anne en 1912.....	128
Figure 8: Le bourg (A) au début du siècle.....	129
Figure 9: Maisons villageoises le long du boulevard Sainte-Anne.....	130
Figure 10: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Sainte-Anne-des-Plaines en 1955.....	137
Figure 11: Le faubourg en 1940.....	139
Figure 12: Bâtiment mixte de type « B ».....	140
Figure 13: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Sainte-Anne-des-Plaines en 1998.....	144
Figure 14: Implantations suburbaines sur le boulevard Sainte-Anne.....	146
Figure 15: Le tissu de type « C ».....	152
Figure 16A: Plan de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines.....	155
Figure 16B: Localisation des cinq études de cas de Sainte-Anne-des-Plaines.....	158

Figure 17: État d'origine « A » d'un bâtiment de la rue Sainte-Anne.....	170
Figure 18: La continuité de la première période de transformation.....	172
Figure 19: Bâtiment faubourien de la période « B » (1900 à 1955).....	173
Figure 20: Paroi sud du boulevard Sainte-Anne.....	174
Figure 21: Bâtiment commercial de type suburbain.....	177
Figure 22: Implantation de type suburbain.....	178
Figure 23: Bungalow de type californéen.....	179
Figure 24: Le plan de cadastre de la paroisse Sainte-Victoire.....	184
Figure 25: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1900.....	188
Figure 26: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1955.....	193
Figure 27: Bâtiment faubourien à double direction.....	195
Figure 28: Immeuble faubourien au coin de la rue Alice et Notre-Dame Ouest.....	196
Figure 29: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1998.....	201
Figure 30A: Plan de pondération des discontinuités à Victoriaville.....	207
Figure 30B: Localisation des cinq études de cas de Victoriaville.....	209
Figure 31: La « Maison Heaton » construite en 1898.....	219
Figure 32: La Maison Heaton transformée vers 1955.....	219
Figure 33: Plan du projet de lotissement de P.-R Gagnier de 1783.....	225
Figure 34: Plan du parcellaire, du réseau viaire et du bâti de Vaudreuil en 1900.....	228

Figure 35: Portion de la place publique au coin de Saint-Charles et de Saint-Michel.....	229
Figure 36: Maisons villageoises le long de la rue Saint-Michel.....	230
Figure 37: Plan du parcellaire, du réseau viaire et du bâti de Vaudreuil en 1955.....	234
Figure 38: Villa cossue implantée le long de la rue Saint-Michel.....	236
Figure 39: Plan du parcellaire, du réseau viaire et du bâti de Vaudreuil en 1998.....	242
Figure 40: La rue Sainte-Marguerite.....	243
Figure 41: La rue Lafleur.....	243
Figure 42A: Plan de pondération des discontinuités à Vaudreuil.....	248
Figure 42B: Localisation des cinq études de cas de Vaudreuil.....	250
Figure 43: La continuité au niveau de la relation bâti / viaire.....	261

LISTE DES FICHES TYPOLOGIQUES SYNCHRONIQUES

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Type A :	Maisons villageoises	132
Type A'	Villas cossues	134
Type B:	Bâtiments mixtes	141
Type C:	Bâtiments commerciaux	148

VICTORIAVILLE

Type A:	Bâtiments mixtes	190
Type B:	Bâtiments mixtes	198
Type C:	Bâtiments commerciaux	203

VAUDREUIL

Type A:	Maisons villageoises	231
Type B:	Villas cossues	237
Type B' :	Immeubles de faubourg	239
Type C:	Pavillons de banlieue	245

LISTE DES FICHES D'ÉVALUATION DIACHRONIQUE

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Fiche 1:	Lots 248, 245, boulevard Sainte-Anne.....	159
Fiche 2:	Lot p.236, boulevard Sainte-Anne.....	160
Fiche 3:	Lot 548, boulevard Sainte-Anne.....	161
Fiche 4:	Lot 172 p.31, boulevard Sainte-Anne.....	162
Fiche 5:	Lot 172-34, boulevard Sainte-Anne.....	163

VICTORIAVILLE

Fiche 1:	1815, rue Notre-Dame Est.....	210
Fiche 2:	Lot 1845, 1846 p., rue Notre-Dame Est.....	211
Fiche 3:	Lot 1779, rue Notre-Dame Est.....	212
Fiche 4:	Lot 1820, rue Notre-Dame Est.....	213
Fiche 5:	Lot 1805, rue Notre-Dame Est.....	214

VAUDREUIL

Fiche 1:	Lot 60-61, rue Saint-Michel.....	251
Fiche 2:	Lot 23, rue Louise-Josephte.....	252
Fiche 3:	Lot p.74, rue Saint-Charles.....	253
Fiche 4:	Lot 68, rue Louise-Josephte.....	254
Fiche 5:	Lot 120, rue Saint-Louis.....	255

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Pierre Morisset, professeur honoraire à l'École d'architecture. Son soutien intellectuel a été déterminant dans la structuration de cette recherche et ses encouragements m'ont permis de mener à terme ce doctorat. Sa disponibilité, son oreille toujours attentive, nos rapports amicaux et positifs ont marqué mon travail, et j'en garderai toujours d'excellents souvenirs. Je tiens aussi à le remercier de m'avoir donné l'occasion d'enseigner à ses côtés, dans l'atelier de morphologie urbaine, dont il avait la charge à l'École d'architecture. Ces expériences d'enseignement m'ont permis d'expliquer et d'illustrer la théorie morphologique aux étudiants, ce qui a été bénéfique dans le long parcours d'élaboration de cette recherche.

Je dois aussi une reconnaissance toute particulière à mon codirecteur Michel Guenet, professeur à l'Institut d'urbanisme qui a su me guider dans l'élaboration de cette thèse sous plusieurs aspects: cadre théorique, problématique, méthodologie et analyse de terrain. Il m'a incité à diffuser les résultats de mes travaux (colloques, séminaires, etc.) et il m'a introduit au milieu de la recherche universitaire. Je remercie Jules Auger de m'avoir donné l'occasion de présenter, à titre de conférencier, mes outils d'analyse urbaine aux étudiants de deuxième année à l'École d'architecture. L'intérêt manifesté par les étudiants m'a fortement encouragé à poursuivre mes travaux de recherche. Mes remerciements vont enfin à Françoise Choay, professeure à l'Université de Paris VIII. Par ses enseignements suivis lors de ma maîtrise à Paris (D.E.S.S. en urbanisme) et ses écrits théoriques sur la ville et l'architecture, elle a suscité chez moi le désir de poursuivre ma formation académique au niveau doctoral.

J'aimerais remercier la Faculté des études supérieures pour m'avoir attribué une bourse d'étude (Entente de financement, F.E.S.). Je tiens également à remercier le Service de planification des ressources humaines de l'Université de Montréal pour m'avoir offert, à titre de chargé de formation à l'École d'architecture, une contribution financière (activité de perfectionnement, SCCCUM 16.07). Grâce à ces soutiens financiers, j'ai pu canaliser la majeure partie de mon temps à l'élaboration et à la rédaction de cette recherche. Je remercie le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM) pour la bourse couvrant les frais photographiques et de reproduction de cette thèse.

Finalement, je voudrais exprimer ma reconnaissance à Denise et à Claude Racine, qui ont eu la patience de lire le manuscrit et qui m'ont apporté leur concours pour la correction de la syntaxe. J'aimerais aussi souligner les nombreuses discussions avec mon frère Martin, étudiant lui-aussi au doctorat, qui ont été des plus stimulantes. Comment puis-je oublier le support constant de ma conjointe Marthe. En effet, ma thèse a « habité » notre couple pendant les cinq dernières années et Marthe a toujours supporté mon choix de réaliser cette activité de longue haleine. J'aimerais aussi remercier mon fils Émile à qui je n'ai pas toujours pu donner toute l'attention qu'il aurait méritée. Je voudrais aussi reconnaître, en passant, le travail de Nicole Larivière à la Faculté. Son bureau est un véritable point d'ancrage pour de nombreux étudiants inscrits au Ph.D.

Il serait trop long de mentionner tous les auteurs et les chercheurs qui ont stimulé ma réflexion. J'ose espérer que mes efforts dans cet ouvrage témoignent de leur contribution à ma formation universitaire et à mon cheminement professionnel.

Introduction

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE

Au Québec, la transformation de nos villes et villages se fait souvent sans tenir compte du paysage urbain existant, comme témoignage des accomplissements des sociétés du passé. Cette recherche - **Degré de discontinuité dans la transformation des tissus urbains au Québec: influence des types suburbains** - veut analyser le degré de transformation des environnements bâtis au Québec par des implantations de types suburbains. En fait, elle propose de faire reposer la transformation de la ville sur des bases plus solides, axées sur des connaissances rigoureuses des ensembles bâtis hérités. Ces connaissances morphologiques sont essentielles afin d'intervenir avec lucidité sur les contextes urbains et d'éviter la "tabula rasa" qui caractérise encore bon nombre d'opérations dans les tissus urbains traditionnels. Les objectifs de la recherche sont les suivants:

- Démontrer les conséquences, pour les structures urbaines en place, de l'insertion de typologies architecturales de la banlieue;
- Favoriser la réappropriation d'une culture urbaine par le développement des connaissances relatives au processus de formation et de transformation des villes, et par la pratique de l'analyse rigoureuse des formes urbaines;

Afin d'atteindre ces deux objectifs, il faut, selon nous, renouer avec une grande méconnue: **la forme physique et spatiale de la ville**. La ville a une dimension sociologique, économique, démographique, etc., mais on oublie trop souvent sa dimension physique. L'aménagement comme domaine d'étude emprunte aux différentes disciplines des sciences humaines (sociologie,

politique, économie, droit, etc.) et appliquées (transport, génie, etc.) leurs méthodes et leurs résultats, mais demeure très peu familière avec l'approche morphologique. Comme le cadre bâti constitue le domaine propre de l'aménagement et qu'il se situe au centre des préoccupations et des actions des aménagistes, il est étonnant de voir le peu de recherche réalisé à ce sujet. Malgré cet état de fait, au Québec, l'intérêt pour les questions des formes urbaines va en grandissant, principalement par le biais de politiques de sauvegarde et de mise en valeur du cadre bâti ancien. Plusieurs faits témoignent de l'intérêt que prend actuellement ici la question des formes urbaines:

- Depuis quelques années, l'intérêt pour les questions patrimoniales se manifeste. Ces préoccupations ne se font pas sentir uniquement au niveau des monuments remarquables mais on se préoccupe également de la sauvegarde du tissu urbain dans son ensemble ¹;
- Les intervenants municipaux sont de plus en plus appelés à statuer sur des problèmes d'intégration architecturale et urbaine dans les secteurs patrimoniaux sensibles (P.I.A.). Ils participent au sein de comités consultatifs, qui regroupent des citoyens et des élus, à l'évaluation architecturale des projets qui touchent l'aménagement physique des secteurs patrimoniaux ²;

Dans ce contexte, il est urgent de constituer un savoir sur les formes urbaines au Québec afin de permettre aux intervenants (professionnels, responsables municipaux, élus et citoyens) d'agir plus consciemment sur les

¹ Voir à ce sujet l'article de G. Beudet intitulé « Urbanisme, aménagement et tradition, la protection et la mise en valeur du patrimoine en région et en banlieue » dans *L'aménagement urbain, promesses et défis*, I.Q.R.C. sous la direction de A. Germain, Montréal, 1991.

² Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U. art. 145.15, 145.16). Les projets d'aménagement, dans certaines zones d'une municipalité, doivent être soumis à un comité afin d'être évalués au niveau de leur relation aux formes bâties existantes (implantation, intégration architecturale).

milieux urbains existants. Nous pouvons constater que les tentatives d'instituer un savoir général sur les formes urbaines sont encore timides de ce côté-ci de l'Atlantique. La recherche en morphologie urbaine s'est développée en Europe depuis la fin des années cinquante, surtout en Italie, puis en France et en Angleterre. Ces études ont été récemment introduites en Amérique du Nord. Nous ferons référence à l'ensemble de ces recherches afin de définir le champ de la morphologie urbaine. Nous allons aussi dire comment notre problématique s'inscrit en prolongement du travail des chercheurs européens, américains et canadiens.

Dans cette recherche, nous désirons développer les notions théoriques et les outils de lecture les plus pertinents en vue d'une meilleure connaissance des formes urbaines retrouvées en Amérique du Nord, en tenant compte des travaux de Larochelle et de Ritchot à l'Université Laval, de Baird à l'Université de Toronto et de Vernez-Moudon à l'Université de Washington.

La principale préoccupation de cette thèse se situe à l'échelle des tissus (catégorisation) et à l'échelle de l'architecture (grille de lecture). Nous cherchons à développer les principes d'analyse des écoles italienne et française de morphologie urbaine dans le contexte nord-américain. En ce sens, nous sommes particulièrement redevable à l'apport du fondateur Italien Muratori et à ses continuateurs (Caniggia, Maffei, etc.). Pour nous, l'approche morphologique rend compte de la dynamique de la fabrication et de la transformation des formes urbaines dans le temps. C'est la seule approche qui nous permet d'entrer dans toute l'épaisseur de l'objet urbain grâce, entre autres, à l'analyse synchronique et diachronique.

Nous allons définir, à partir des recherches européennes, principalement françaises³ et italiennes⁴, les notions théoriques et les outils de lecture les plus adaptés à l'observation (et éventuellement à l'évaluation) qualitative des tissus urbains d'ici⁵. Ceci implique l'élaboration d'une grille d'analyse permettant de comprendre les structures urbaines que nous retrouvons au Québec et d'en évaluer les transformations. Ces tissus ont leur spécificité par rapport à la culture qui les a produits (aire culturelle). Nous étudierons donc le processus de formation et de transformation propre à la ville québécoise. Bien que l'on retrouve généralement les mêmes phénomènes ici qu'en Europe, la manifestation concrète, matérielle de ce processus dans le bâti en diffère passablement (type de bâti, de découpage parcellaire, etc.).

³ Pour les recherches françaises: Laboratoire Paris-Belleville et Institut français d'urbanisme (Paris VIII) où nous avons effectué nos études de maîtrise (Certificat d'études approfondies (C.E.A.) en architecture urbaine et Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en urbanisme).

⁴ Pour les recherches italiennes: Istituto universitario di architettura de Venise (I.U.A.V.) et Istituto di ricerca territoriale e urbana (I.R.T.U.) de Florence.

⁵ Les recherches nord-américaines seront considérées également (Vernez-Moudon aux États-Unis, Baird au Canada), surtout dans la partie de cette thèse réservée à la définition de notre problématique spécifique de recherche.

PARTIE I

LES NOTIONS THÉORIQUES ET LES OUTILS DE LECTURE

Chapitre 1

LA FORME URBAINE COMME OBJET D'ÉTUDE

1.1. Considérations générales concernant la morphologie urbaine

Nous aimerions ici dresser de manière succincte un bilan de l'état actuel de la recherche en morphologie urbaine. Cette discipline est encore jeune, il faut le dire (40 ans d'existence), mais n'en n'est plus à ses premiers balbutiements. Nous constatons que la discipline de la morphologie urbaine a atteint une certaine diffusion depuis sa fondation par Muratori, à la fin des années cinquante. De plus, l'état actuel de la discipline diffère passablement de celui, dressé en 1988, par Pierre Merlin et Françoise Choay dans leur ouvrage intitulé: *Morphologie urbaine et parcellaire*¹. Cette évaluation de l'état de la discipline, parue voilà dix ans, a été réalisée à partir de l'analyse des contributions d'une dizaine d'experts internationaux de la morphologie. Elle visait, selon les auteurs, à vérifier si la morphologie urbaine peut se réclamer de concepts fondateurs et de méthodes reconnues. Plusieurs auteurs importants en morphologie urbaine, notamment Caniggia, Castex, Conzen, Gerosa, Vernez-Moudon, Panerai, Ritchot, Whitehand, etc., ne figurent pas dans cet ouvrage. Nous pourrions avancer que cet ouvrage polémique se situe dans le contexte de batailles de "chapelles" que se livrent les instituts d'urbanisme et les écoles d'architecture en France afin de légitimer leur autorité sur l'étude de la ville. Mais tel n'est pas notre propos. Nous voulons plutôt faire état des développements de la discipline de la morphologie urbaine depuis la parution de l'ouvrage de Merlin et de Choay, c'est-à-dire depuis 1988. Notons qu'à maints égards, cet ouvrage concernant le milieu international de la morphologie urbaine a été salutaire. En effet, l'aspect critique de l'ouvrage a contribué à favoriser les regroupements des morphologues. Il a permis la création de ponts et a

¹ P. Merlin et F. Choay (1988) *Morphologie urbaine et parcellaire*, Paris, P.U.V.

grandement incité les chercheurs à plus de rigueur dans leurs articles et leurs publications.

Nous avons choisi d'aborder plus en détail, dans les pages qui suivent, cinq textes se rapportant à la morphologie urbaine, prélevés parmi les ouvrages et articles parus depuis environ une dizaine d'années. Ces écrits sont utiles afin de situer cette thèse dans le contexte des grands débats secouant la discipline de la morphologie durant la dernière décennie. Il s'agit de montrer qu'à travers les contributions de cinq morphologues reconnus mondialement, il existe une convergence entre les approches, une convergence qui était déjà, selon nous, en place en 1988, mais que la recherche de Choay et de Merlin a un peu gommée en exacerbant les différences et les divergences entre les chercheurs internationaux.

Résumons brièvement les principales conclusions de l'étude de Merlin et de Choay relatives au cadre théorique de la discipline. Après analyse des réponses fournies aux questionnaires remplis par dix chercheurs en morphologie (Secchi, d'Alfonso, Crotti, Gregotti, Bandini, Hillier, Samuels, Anderson, Baird, Whiteman)², les auteurs en arrivent à la conclusion suivante:

Il n'y a pas de cadre conceptuel clair, reconnu, au moins par ceux qui se réclament de la démarche morphologique. Les mêmes termes (typologie, morphologie, composition urbaine, « urban design », etc.) sont employés dans des sens différents. Les correspondances d'une langue à l'autre varient selon les auteurs.

Il n'y a pas de reconnaissance internationale des travaux des spécialistes de la morphologie urbaine: si une antériorité est assez largement reconnue aux auteurs

² Notons qu'à la première partie fort critiquable de l'enquête menée par Choay et Merlin, succède la deuxième partie de l'ouvrage fort intéressante où plusieurs auteurs français et italiens présentent leurs recherches dont Lévy notamment.

italiens depuis la fin des années 1950 (Muratori et Samona), et une origine plus lointaine chez les géographes (et les historiens) français et allemands, puis britanniques (Lavedan, Conzen, Dyos, etc.), un seul auteur (Aldo Rossi) est cité dans la moitié des contributions. Il y a en particulier une véritable barrière linguistique qui semble subsister, entre latins (surtout italiens) et anglophones.

Si un relatif accord peut être trouvé sur les conditions qui ont induit les préoccupations morphologiques (réactions à l'égard du mouvement moderne et en particulier des C.I.A.M., désir de réintroduire l'espace dans les études urbaines et souci de rapprocher l'architecture de l'urbanisme), il n'existe pas d'objectifs connus et encore moins des bases épistémologiques largement acceptées.

La morphologie urbaine a été incapable de développer une méthodologie spécifique, reconnue, diffusée. La plupart des spécialistes ne s'y essaient pas (...).

Conséquences des points précédents, l'impact de la morphologie urbaine au plan pédagogique et institutionnel est insignifiant (...) ³.

Il faut toutefois relativiser ce sombre bilan car les auteurs reconnaissent que:

Les études de morphologie urbaine, fondées sur une analyse de l'évolution du tissu urbain et du rôle de chacune de ses caractéristiques (site, réseau viaire, trame parcellaire, espace libre et espace bâti) peuvent être fort utiles pour comprendre, et donc pour savoir comment aborder les problèmes des quartiers anciens, qu'il s'agisse de la préservation du patrimoine ou de son évolution, voire de son remplacement ⁴.

Ainsi nous obtenons une conclusion ambiguë de la part de Merlin et de Choay, car, d'une part, ils émettent de sérieuses réserves sur le plan théorique

³ P. Merlin et F. Choay (1988), *op. cit.* p. 60-61.

⁴ Définition de « morphologie urbaine » dans Merlin, P. et Choay, F. (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, P.U.F, p.434.

et condamnent en bloc la discipline de la morphologie, d'autre part, ils avouent l'utilité et la nécessité d'études morphologiques pour comprendre et gérer la transformation du bâti en milieu patrimonial. Heureusement, d'autres travaux qui ont suivi la publication de l'ouvrage viendront conforter les bases théoriques de la morphologie urbaine et permettront à ces études de prendre ancrage en Europe et d'éclorre dans de nombreux pays notamment en Amérique du Nord⁵, abolissant les barrières entre Latins et Anglo-saxons, soulevées dans l'enquête de Merlin et de Choay.

Afin de faire contrepoids au sombre tableau dressé par Choay et Merlin, nous allons passer en revue les textes publiés récemment par cinq architectes-chercheurs (Caniggia, Castex, Gerosa, Lévy et Vernez-Moudon) ayant une forte teneur épistémologique et qui ont été largement diffusés⁶. Nous jugeons utile de revenir ici plus en détail sur les écrits fondamentaux de cinq auteurs qui sont des architectes et qui travaillent à l'échelle du bâti et du tissu urbain.

⁵ Nous pouvons mentionner ici la contribution des géographes québécois dans le domaine de la morphologie, à l'échelle du territoire et de la ville, tels: G. Ritchot et C. Feltz (1985) *Forme urbaine et pratique sociale*, Montréal, Le Préambule et Louvain-la-Neuve, Éditions Ciaco; G. Desmarais (1991) *La théorie de la forme urbaine, une problématique morpho-sémiotique*, thèse de Ph.D., Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.

⁶ Les textes considérés sont:

G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comanotto editore. Bien que ce texte soit paru avant 1988, nous considérons important de l'inclure ici compte tenu de son importance théorique, Caniggia étant un continuateur de l'oeuvre de Muratori (fondateur de la discipline)

J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p 77-115.

P.G. GEROSA (1992) *Éléments pour une histoire des théories sur la ville comme artefact et forme spatiale (XVIIIe- XXème siècle)*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, Collection Villes-Sociétés-Idees, vol. 7, p. 177-252.

A. LÉVY (1992) *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux. Tome I et II*, Nantes, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du Plan urbain, p. 2-31.

A. VERNEZ- MOUDON (1992) « A catholic approach to organizing what urban designers should know » in *Journal of Planning Litterature* 6 (may), p. 332-349.

Vers une approche globale du design urbain. Traduction de Catherine Blain. LADRHAUS .

Nous avons aussi inclus les définitions des termes spécifiques à la discipline de morphologie urbaine apparaissant dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* ⁷ car il s'agit d'un ouvrage de référence fréquemment utilisé en aménagement. Cet ouvrage, paru en 1988, inclut les contributions de nombreux morphologues (Rouleau, Lévy, Devillers, etc.). De plus, nous utiliserons un autre outil de référence, le *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti* ⁸ qui contient des définitions des notions et des concepts associés à la morphologie urbaine. Les trois questions-clefs nous permettant d'aborder ces textes sont les suivantes:

- Qu'est-ce que la discipline de la morphologie urbaine et quels sont ses objectifs?
- Quel est l'objet d'étude de cette discipline, sur quoi se penche-t-elle en particulier?
- Quelles sont les limites des connaissances qu'elle nous fournit?

Notons que nous ne mettons pas l'emphase ici sur les différences mais sur les rapports de parenté étroits qui unissent ces chercheurs faisant autorité dans le domaine de la morphologie urbaine.

1.1.1. Définition de la morphologie urbaine

Quel est le sens communément attribué à l'expression « morphologie urbaine »? Dans son sens le plus large, le concept de morphologie urbaine peut être défini comme l'étude de la forme urbaine. C'est d'ailleurs cette définition qui apparaît dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*.

⁷ P. MERLIN et F. CHOAY (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, P.U.F.

⁸ P. LAROCHELLE (1996) *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, Québec, Université Laval, Faculté d'architecture et d'aménagement, (inédit).

Le dictionnaire apporte toutefois quelques précisions en citant C. Aymonino. Pour ce dernier, la morphologie urbaine est: « L'étude (la description et la classification) des causes qui contribuent à la formation et à la modification de la structure physique de la ville ⁹». En ce qui a trait aux définitions fournies par les cinq auteurs (Caniggia, Castex, Gerosa, Lévy, Vernez-Moudon), nous constatons qu'ils insistent moins sur l'étude des causes (le pourquoi) que sur le processus lui-même de formation et de transformation de la structure physique de la ville (le comment). Chacun des cinq auteurs a mis en relief le processus de formation et de transformation de la ville comme principal centre d'intérêt de la discipline de la morphologie urbaine. Regardons plus en détail la définition énoncée par chacun des auteurs.

Pour Caniggia, il s'agit de l'étude de la « logica di produzione e di trasformazione delle case ereditate, sui meccanismi di formazione, sviluppo e mutazione dei tessuti urbani »¹⁰ soit de l'étude de « la logique de production et de **transformation** des maisons héritées, sur les mécanismes de **formation**, de développement et de mutation des tissus urbains » ¹¹.

Pour Lévy, cette discipline s'interroge « sur la nature du tissu urbain, sur les mécanismes de **formation** et de **transformation**, sur les lois d'évolution ¹² ».

Pour Gerosa, la discipline de la « morphologie étudie la ville en tant qu'oeuvre bâtie, oeuvre architecturale ou artefact, qui croît dans le temps et qui n'est pas saisissable sans la prise en compte de la dimension temporelle ¹³ » .

⁹ Définition de « morphologie urbaine » dans P. MERLIN et F. CHOAY (1988) *op. cit.*, p. 434.

¹⁰ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.* p. 21.

¹¹ P. LAROCHELLE (1997) Traduction française de: G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina: Étude sur les processus de formation et de mutation des typologies du bâti: état de la discipline*, Québec, Université Laval, (inédit), p.1

¹² A. LÉVY (1992) *op. cit.*, p.2.

¹³ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p.177.

Gérosa met l'emphase sur l'étude de la ville dans sa dimension historique et rejoint les définitions énoncées en ce qui a trait à l'étude de la ville dans sa dimension physique, matérielle. Par rapport aux définitions de Lévy et de Caniggia, il insiste davantage sur l'étude du processus de formation (la ville qui croît dans le temps) que sur l'étude du processus de transformation de la forme urbaine.

Vernez-Moudon et Castex se rejoignent tout à fait quant à la définition à donner à cette discipline; il s'agit de « l'étude du processus de **formation** et de **transformation** » de « l'espace bâti »¹⁴ ou de « l'environnement bâti »¹⁵. Pour notre part, nous retiendrons la définition de Larochelle tirée du « Lexique de typo-morphologie du milieu bâti » car elle synthétise bien l'ensemble des définitions citées précédemment: « Étude des processus de formation et de transformation des structures du milieu bâti¹⁶ ». Nous retenons plus spécifiquement le terme « milieu bâti » car il est plus général que le terme « espace » bâti et moins connoté que « environnement » bâti faisant référence davantage à l'écologie ou à la biologie. De plus, ce terme (milieu bâti) a comme avantage d'intégrer l'ensemble des travaux des chercheurs en morphologie urbaine (géographes, architectes) dont l'échelle d'étude peut varier: édifice, tissu, ville, territoire. La définition livrée par Larochelle tient compte également des diverses préoccupations et orientations personnelles des chercheurs dans le champ de la morphologie s'attardant, soit à une composante particulière, soit à un ensemble de composantes de la structure urbaine (des études spécifiques sur le parcellaire ou sur le réseau viaire, par exemple).

Les objectifs de la morphologie urbaine peuvent être résumés, selon Caniggia, comme suit:

¹⁴ J. CASTEX (1995) *op. cit.*, p. 79.

¹⁵ A. VERNEZ-MOUDON (1992) *op. cit.*, p.20.

¹⁶ P. LAROCHELLE(1996) *op. cit.*, p.33.

- Son premier objectif est « di conferire nuova e più solida base all'insegnamento della progettazione »¹⁷ soit « de conférer une base nouvelle et plus solide à l'enseignement et à la projection »¹⁸;
- Le second objectif est d'ordre cognitif car la morphologie est vue comme un « strumento per capire la costituzione e la mutazione dell tessuto urbano »¹⁹ soit comme un « instrument pour comprendre la constitution et la mutation du tissu urbain »²⁰;
- Le troisième objectif est relatif à l'instauration d'outils de décision nouveaux pour « planificare il restauro »²¹ donc pour « planifier la restauration »²² du tissu urbain.

Selon Lévy, la morphologie a comme objectif de « définir un nouvel urbanisme alternatif, (de) fonder un autre projet urbain, à partir d'une compréhension de la nature du tissu urbain ²³». La morphologie sert donc de nouvel outil de gestion des transformations du patrimoine bâti ²⁴. Enfin, nous pouvons aussi parler d'un objectif plus général énoncé dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* qui est de réunir architecture et urbanisme dans une discipline unique permettant, de ce fait, à l'architecture de retrouver sa

¹⁷ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.*, p. 30.

¹⁸ P. LAROCHELLE (1997) *op. cit.*, p.7.

¹⁹ G. CANIGGIA (1996) *op. cit.*, p.30.

²⁰ P. LAROCHELLE (1997) *op. cit.*, p.7.

²¹ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.*, p.30.

²² P. LAROCHELLE (1997) *op. cit.*, p.7.

²³ A. LÉVY (1992) *op. cit.*, p.2.

²⁴ L'ouvrage ayant permis de faire connaître dans la francophonie les applications pratiques de la morphologie urbaine comme outil de gestion de la transformation du patrimoine est: P.L. CERVELLATI et al. (1981) *La nouvelle culture urbaine: Bologne face à son patrimoine*, Paris Éditions du Seuil.

dimension analytique et à l'urbanisme de s'intéresser davantage à la dimension physique et spatiale de la ville.

Suite à ce premier survol, nous pouvons facilement démontrer que le concept de morphologie urbaine est clair, reconnu, du moins par ceux qui se réclament de la démarche morphologique et qui font autorité en la matière, qu'ils soient Français (Castex, Lévy), Italiens (Caniggia) ou Américains (Vernez-Moudon). Ceci tend à démontrer un consensus autour de la définition du terme « morphologie urbaine » chez les auteurs étudiés. La recension des écrits démontre que les conclusions de Merlin et de Choay, dans leur étude, ont été émises de façon un peu hâtive, sur la question du cadre conceptuel de la discipline. Dans le contexte actuel, nous pouvons stipuler que leurs conclusions s'avèrent moins pertinentes.

En ce qui a trait à la reconnaissance internationale des travaux des spécialistes de la morphologie urbaine, tous les auteurs étudiés se réfèrent à Muratori comme fondateur de la morphologie urbaine. Ils situent la naissance de cette discipline à la fin des années cinquante. Ils reconnaissent l'importance de l'enseignement théorique de Muratori, d'abord à Venise, puis à Rome. Personne ne semble contester le rôle instaurateur des études typomorphologiques de Muratori ²⁵. Ils identifient quatre grandes écoles de pensée:

L'École italienne:

Dominée par deux courants:

²⁵ Notons en particulier les deux ouvrages instaurateurs de Muratori mentionnés par Castex:
S. MURATORI (1959) *Studi per un' operante storia urbana di Venezia*, revue Palladio, Rome, Istituto poligrafico dello strato;
S. MURATORI (1963) *Studi per un' operante storia urbana di Roma*, Rome, Centro studi di storia urbanistica.

- le premier courant regroupe Muratori et ses continuateurs (première génération: Maretto, deuxième: Caniggia, troisième: Maffei, Cataldi),
- le deuxième courant regroupe Rossi et Aymonino (ce courant a connu une large diffusion dans les années quatre-vingt, mais depuis il s'est interrompu car les deux principaux protagonistes ont délaissé la recherche pour la pratique architecturale);

L'École française:

Elle s'est développée dans les années soixante-dix avec la publication, sous la direction d'André Chastel, du « Système de l'architecture urbaine: le quartier des Halles à Paris »²⁶ où se sentait déjà, selon Castex, « l'effet des méthodes de la typo-morphologie ²⁷ ». Castex note l'importance de l'ouvrage de Rossi : « L'architecture de la ville »²⁸ , traduit en français en 1981, introduisant les recherches italiennes en terre française. Les principales figures de proue de l'École française de morphologie urbaine sont, d'après les travaux recensés par Lévy: Castex, Celeste, Panerai, Fortier, Huet, Grumbach, Borie, Pinon, Micheloni, Rouleau, et Zunz. Nous ajoutons à cette liste le nom de Devillers, compte tenu de sa contribution remarquable à l'éclaircissement de la notion de typologie ²⁹ . Notons que ces chercheurs semblent aujourd'hui se regrouper davantage autour des concepts théoriques de l'école muratorienne que de celle de Rossi et d'Aymonino;

²⁶ F. BOUDON et al. (1977) *Système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris*, Paris , C.N.R.S.

²⁷ J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p.80.

²⁸ A. ROSSI(1981) *L'architecture de la ville*, L'Équerre, Paris.

²⁹ C. DEVILLERS (1974) « Typologie de l'habitat et morphologie urbaine » dans *Architecture d'Aujourd'hui*, 174, p.18-22.

L'École anglaise:

Cette École s'est développée en même temps que les recherches italiennes et elle comporte de nombreux parallèles avec celles-ci (Conzen, Whitehand)³⁰. L'apport des géographes semble être important dans le développement de la discipline en terre britannique. Castex affirme qu'en Angleterre, les travaux du groupe de recherche sur la morphologie urbaine (*Urban Morphologie Group*) reposent sur le travail d'un géographe formé dans les années vingt à l'Institut géographique de Berlin, M.R.G. Conzen ³¹.

L'École nord-américaine:

Cette École comprend des chercheurs comme Vernez-Moudon et Baird entre autres. La pénétration de l'approche morphologique en Amérique du Nord provient d'une filière française (liens entre Castex et Vernez-Moudon notamment) et se situe également en droite ligne avec les travaux de Muratori, par l'entremise de Caniggia ³². Notons aussi la contribution de l'Université Laval avec Larochelle à la Faculté de l'architecture et d'aménagement et les travaux effectués par l'équipe du C.R.A.D. (Centre de Recherche en Aménagement et Développement) et du C.E.L.A.T (Centre d'étude interdisciplinaire sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord). Nous pouvons dire aussi que les projets effectués, entre 1980 et 1990, dans l'atelier

³⁰ À noter que nous avons choisi d'exclure de cette école le travail de Hillier. D'une part, Castex ne parle pas de Hillier lorsqu'il aborde les recherches britanniques. D'autre part, Vernez-Moudon situe le travail de Hillier dans une autre catégorie que les « études typo-morphologiques », soit les « études de la morphologie du lieu » davantage axées sur les caractéristiques fondamentales de la géométrie urbaine. Voir cette distinction dans A. Vernez-Moudon (1992) « A catholic approach to organizing what urban designers should know » in *Journal of Planning Literature* 6 (may), p. 332-349. *Vers une approche globale du design urbain*. Traduction de Catherine Blain. LADRHAUS, p. 3 et p. 21.

³¹ J. CASTEX et al. (1995) *op. cit.*, p.101.

³² À noter que Castex mentionne que « dirigée par Caniggia, A. Vernez-Moudon (à Seattle) représente aujourd'hui un ancrage typo-morphologique capable de fédérer les études urbaines et de travailler avec les groupes canadiens (...) », dans J. CASTEX et al. (1995) *op. cit.*, p.99.

d'architecture urbaine (Université de Montréal), sous la gouverne de Charney Knight et Latek, se sont inspirés des travaux des morphologues européens³³.

1.1.2. Objet d'étude de la discipline

Revenons aux sept définitions (*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, Caniggia, Lévy, Gerosa, Vernez-Moudon, Castex) données au point 1.1.1., afin de dégager l'objet d'étude de la morphologie urbaine. Comme nous l'avons vu, l'objet d'étude de la morphologie est l'espace, l'environnement ou le milieu bâti en général (Moudon-Vernez, Castex, Gerosa, *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*). Pour d'autres, l'objet d'étude est plus spécifique, il s'agit du tissu urbain (Lévy, Caniggia) ou des édifices (Caniggia). En interrogeant davantage les écrits des auteurs concernant la question, nous pouvons dégager trois niveaux de préoccupation:

- la forme physique et spatiale de la ville,
- le tissu urbain et ses composantes,
- le bâti « de base » et « spécialisé ».

Dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, on mentionne que l'objet général de réflexion théorique est la forme physique et spatiale de la ville. Pour Caniggia aussi le champ d'étude de la discipline est très large, il recoupe l'aménagement physique des constructions humaines, de la décoration au territoire ³⁴ . Cependant Caniggia estime que « le champ préférentiel, auquel la

³³ Voir à ce sujet: M. CHARNEY, A. KNIGHT et LATEK, I. (1992) *Ville, métaphore, projet, architecture urbaine à Montréal, 1980-1990*, Montréal, Méridien.

³⁴ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comapanotto editore. p. 21: *Il campo d'applicazione è l'assetto fisico del costruito antropico. dall'arredo al territorio.*

majorité des études se sont appliquées, concerne les édifices et le tissu urbain³⁵ ».

Lévy amène des précisions supplémentaires concernant l'objet d'étude de la morphologie en définissant davantage la notion de tissu urbain soulevée par Caniggia. Pour Lévy, les éléments du tissu urbain analysés par la morphologie, soit séparément, soit dans leurs rapports réciproques sont « le parcellaire, le viaire, l'espace bâti, l'espace libre et le site (relief, cours d'eau, végétation) ³⁶ ». Cette définition est très précieuse quant à l'objet particulier d'étude de la morphologie urbaine. Selon Lévy, l'objet de réflexion des morphologues est d'une part, les cinq composantes du tissu urbain et, d'autre part, les interrelations syntaxiques entre ces composantes. De plus, la notion de tissu urbain est l'élément clef car elle intègre la composante du bâti (les édifices) et elle resitue cette dernière par rapport aux autres composantes du tissu (viaire, parcellaire, espace libre, site).

Pour Vernez-Moudon, la morphologie ne « s'intéresse pas au style architectural des bâtiments mais se penche sur la relation du bâti avec les composantes du tissu urbain³⁷ ». Tout comme Lévy, elle conçoit les bâtiments et leur espace libre comme « complémentaires qui forment des entités spatiales interreliées ³⁸ ».

Chez deux auteurs (Gerosa, Caniggia), il existe deux catégories distinctes de bâti observées en morphologie urbaine: le bâti de base et le bâti

³⁵ *Loc. cit.*

³⁶ A. LÉVY (1992) *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux. Tome I et II*, Nantes, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du Plan urbain, p. 3.

³⁷ A. VERNEZ- MOUDON (1992) « A catholic approach to organizing what urban designers should know » in *Journal of Planning Literature* 6 (may), p. 332-349. *Vers une approche globale du design urbain*. Traduction de Catherine Blain. LADRHAUS, p.20.

³⁸ *Loc. cit.*

spécialisé³⁹. Le bâti de base est « l'insieme degli edifici residenziali familiari che costituiscono la parte maggiore degli aggregati⁴⁰ » soit « l'ensemble des édifices résidentiels familiaux qui constituent la plus grande partie du tissu⁴¹ ». Le bâti spécialisé comprend « les organismes bâtis plus complexes de dimensions plus importantes et dont l'utilisation est publique⁴² ».

Selon Caniggia, les études de morphologie urbaine se penchent plus spécifiquement et de façon non limitative sur le bâti de base (les immeubles d'habitation). Selon Caniggia, trois raisons expliquent cette focalisation sur l'habitation. Premièrement, il est évident que cette dernière compose la majeure partie des édifices de la ville, car les monuments et les équipements publics sont plus rares. Deuxièmement, il s'agit de l'objet le plus près de la pratique quotidienne des individus et, en ce sens, il est plus à même de révéler une pratique concrète d'édification de la ville. Nous pouvons également parler de l'analogie établie par Caniggia entre l'architecture et le langage. De fait, pour Caniggia, les monuments sont considérés comme une architecture savante associée à une sorte de « littérature » élitiste. Quant au bâti de base, il représente l'architecture mineure, sorte de « langue » parlée par tous, architecture sans architectes, spontanée, largement responsable de la constitution de la forme des villes historiques. Se pencher strictement sur le bâti spécialisé, sur l'architecture savante, équivaut à se couper d'un large pan de la culture bâtie humaine et cette tendance, selon lui, a trop souvent dominé les études historiques de la ville. Ces considérations nous amènent à établir une grande distinction relevée par Vernez-Moudon entre l'objet d'étude de la morphologie urbaine et celle de l'histoire de l'art:

³⁹ P.G. GEROSA (1992) *Éléments pour une histoire des théories sur la ville comme artefact et forme spatiale (XVIIIe-XXème siècle)*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, Collection Villes-Sociétés-Idees, vol. 7, p. 191.

⁴⁰ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.*, p.21.

⁴¹ P. LAROCHELLE (1997) *op. cit.*, p.1.

⁴² GEROSA, P.G. (1995) *op. cit.* p.191.

Parce que les typo-morphologues tentent d'expliquer la structure et l'évolution de la ville, leurs analyses comprennent tous les types de bâtiments, à la fois monumentaux et ordinaires. Cependant, ils concentrent nécessairement la majeure partie de leur travail à l'étude des immeubles d'habitation puisqu'ils composent la majeure partie du tissu urbain. Conséquemment, l'étude typo-morphologique se distingue des travaux effectués en histoire de l'art, non seulement parce qu'elle rejette l'emphase généralement accordée par l'histoire de l'art aux constructions « exceptionnelles » (généralement raffinées dans leur dessin et non-utilitaires), mais aussi parce qu'elle s'oppose à l'étude des bâtiments individuels en dehors de leur contexte urbain et en dehors de la notion de temps ⁴³.

En résumé, les travaux réalisés en histoire de l'art mettent généralement l'emphase sur les constructions exceptionnelles, c'est-à-dire sur les bâtiments spécialisés (architecture « savante » réalisée par des architectes) et délaissent le bâti de base (oeuvres anonymes). Si l'on observe les bâtiments résidentiels, on ne s'intéresse qu'aux plus exceptionnels, qu'aux plus rares. De plus, les bâtiments sont généralement étudiés en dehors de leur contexte comme des objets autonomes et indépendants de la structure urbaine. La morphologie urbaine étudie quant à elle deux catégories de bâtiments: les édifices de base (l'habitation) et les édifices spécialisés (émergences) dans une perspective évolutive et sans établir de discrimination. La discipline porte davantage attention au bâti de base car il compose la majeure partie du tissu urbain. Ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser aussi aux « rapports morphologiques qui s'installent entre le bâti de base et les édifices spécialisés ⁴⁴ ». Nous entendons par bâti spécialisé tous les édifices qui tranchent dans le milieu urbain et qui constituent des émergences, telles les églises, les théâtres, les hôpitaux, etc., c'est-à-dire les éléments que nous appelons aujourd'hui les « services ».

⁴³ A. VERNEZ-MOUDON (1992) *op. cit.*, p.20.

⁴⁴ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p. 191.

1.1.3. Limites de la discipline

Une question semble énormément préoccuper les auteurs: quelle est la place de la discipline de la morphologie urbaine parmi l'ensemble des champs de connaissances sur la ville? Les textes des morphologues recensés témoignent d'une réflexion sur la portée, la valeur et les limites de leur propre discipline. Nous allons ici brièvement nous pencher sur ces trois dimensions.

Une large part des contributions des auteurs (Caniggia, Castex, Gerosa, Lévy, Vernez-Moudon) porte justement sur la place de la morphologie dans l'ensemble des disciplines traitant du phénomène urbain et des ponts qui peuvent surgir entre ces disciplines. Les auteurs étudiés ont nuancé leurs discours depuis les années quatre-vingt et ne semblent plus revendiquer une position dominante de la morphologie urbaine dans le champ de l'aménagement. Chez les auteurs étudiés, nous sommes passés à une position plus nuancée visant une complémentarité avec d'autres disciplines s'intéressant soit directement (objet) ou indirectement (sujet) à la dimension physico-spatiale de la ville. Dans cette optique de repositionnement de la discipline dans un cadre plus large d'étude sur la ville, Vernez-Moudon insère la morphologie au sein d'un groupe de disciplines, incluant « l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, la géographie, l'architecture, l'architecture de paysage et la planification urbaine ⁴⁵ ». Elle définit aussi un domaine particulier, le « design urbain », domaine, selon elle, à la croisée des professions reconnues en aménagement (architecture, architecture de paysage, planification urbaine). La morphologie urbaine ferait partie du design urbain au côté des études de l'histoire urbaine (Mumford (1961), Benevolo (1980), etc.), des études pittoresques (Sitte (1889), Unwin (1909), etc.), des études de l'image (Arnheim (1954, 1966), Lynch (1960), etc), des études environnementalistes (Hall (1959,

⁴⁵ A. VERNEZ- MOUDON (1992) *op. cit.*, p.1.

1966), Rapoport (1977, 1982, 1990), etc.), des études du lieu (Norberg-Schultz (1980, 1985), Moore et al. (1988), etc.), des études de la culture matérielle (Venturi et al. (1977), Lewis (1975), etc.), des études de la morphologie du lieu (Hillier et Hanson (1984), Boudon (1971, 1991), etc.) et des études écologiques (Gordon (1990), Mc Harg (1971), etc.) (tableau I). En plus, nous pourrions ajouter à ce tableau les contributions québécoises de Marsan (1983) et de Germain (1991) dans le champ des « études de l'histoire urbaine ». Nous pouvons également parler de la contribution de Ritchot (1985), de Charney (1992), de Larochelle (1994), de Morisset (1996), et de Guenet (1992) dans le champ des « études typo-morphologiques ».

Même si Vernez-Moudon privilégie une prise en compte de plusieurs champs d'études par le designer urbain, elle semble avoir adopté, dans ses propres recherches, une approche morphologique ⁴⁶. Ce qui laisse transparaître la pertinence et l'actualité de ce type d'études dans le domaine de l'aménagement.

Castex tente pour sa part d'arrimer l'histoire formelle avec l'histoire sociale de la ville. Ceci témoigne d'une vision où la morphologie fait bon ménage avec les disciplines reconnues des science humaines telles l'histoire, la sociologie, etc.

Lévy tente aussi de limiter dès le départ les prétentions explicatives de la morphologie urbaine, il ne parle donc pas d'une approche explicative globale de la ville. Tout comme Vernez-Moudon, il insère la morphologie urbaine au sein d'approches sectorielles sur la ville intégrant l'aspect social, l'aspect

⁴⁶ Notons à ce sujet ses études sur la croissance des villes nord-américaines et sur l'émergence des formes suburbaines aux États-Unis, notamment:
A. VERNEZ-MOUDON (1992) « The evolution of the twentieth-century residential forms: an American case study », In J.W.R. Whitehand and P.J. Larkham, eds. *Urban Landscapes : An International Perspective*. London: Routledge, p. 170-206.

CHAMPS DE RECHERCHE	DATE (approx)	STRATÉGIE	MÉTHODE	FOCUS	ÉTHOS	LISTE PARTIELLE DES CONTRIBUTIONS MAJEURES	IMPACT SUR LA PRATIQUE
ETUDES DE L'HISTOIRE URBAINE	1920- auj.	-littéraire -phénomé- nologique	-historico- descriptive	objet ou sujet	ethique et émique	Artibise & Linteau (1984) Bacon (1976) Banham (1971) Barnett (1986) Benevolo (1980) Blumenfeld (1979) Broadbent (1990) Burke (1971) Conzen (1990) Dickinson (1961) Dyo (1968) Evenson (1973-1979) Fishman (1987) Friedman (1988) Carreau (1991) Girouard (1985) Hayden (1981, 1984) Hiorins (1956) Huxtable (1970) J.B. Jackson (1980) 1984) K.Jackson (1985) Jackson & Schultz (1972) J.Jacobs (1961) Johnson (1983) Konvitz (1985) Kostof (1991) Lavedan (1941) Lowenthal & Binney (1981) Lubove (1967) Lyndon (1982) Morris (1972) Mumford (1961) Poète (1967) Rasmussen (1967) Relph (1987) Reps (1965) Rowe (1991) Rudofsky (1969) Sennet (1969) Stijgoe (1982) Sutcliffe (1984) Vance (1977, 1990) Warner (1962, 1968) Weiss (1987) Wright (1981) Wurman (1971, 1972)	Analyse critique du développement des villes et des forces qui composent l'environnement bâti
ETUDES PITTORQUES	1950 1960	-littéraire -phénomé- nologique	-historico- descriptive -empirico- inductive	objet	ethique	Ashihara (1983) Bacon (1976) Cullen (1961) Halprin (1966, 1972) Higuchi (1983) Sharp (1946) Site (1989) Spreiregen (1965) Unwin (1969)	Éléments visuels de la ville
ETUDES DE L'IMAGE	1950 auj.	-positiviste	-empirico- inductive	sujet	ethique	Appelyard et al. (1964) Arnheim (1954, 1966) Ashihara (1983) Higuchi (1983), Kepes (1944, 1965, 1966) Lynch (1960)	Comment les individus voient et comprennent les villes
ETUDES ENVIRONNEMENTALISTES (COMPORTEMENT VS ENVIRONNEMENT)	1970- auj.	-positiviste	-empirico- inductive	objet ou sujet	ethique et émique	Altman (1986) Altman & Wohlwill (1976, 1981) Appelyard (1976, 1981) Canter (1977) Festinger (1989) Francis et al. (1984) Franck & Ahrenzen (1989) Gehl (1987) Gutman (1972) Hall (1959, 1966) Kaplan & Kaplan (1978) Lang (1987) Lawrence (1987) Marcus (1975) Marcus & Sarkissian (1986) Michelson (1970, 1977) G.Moore et al. (1985) R.Moore (1986) Nasar (1988) Newman (1972, 1980) Rapoport (1977, 1982, 1990) Sommer (1969) Stokols & Altman (1987) Whyte (1980), Wohlwill (1981, 1985) Zube & Moore (1987)	Comment les individus perçoivent, utilisent les villes et entrent en relation avec l'environnement bâti
ETUDES DU LIEU	1970 auj.	-littéraire -phénomé- nologique -positiviste	-historico- descriptive -empirico- inductive	objet ou sujet	ethique	Appelton (1975, 1980) Ashihara (1983) Clay (1973) Francis & Hester (1990) Gottdiener (1985) Greenbie (1981) Hester (1975, 1984) Higuchi (1983) His (1990) Hiller & Hanson (1984) A. Jacobs (1985) Jakle (1987) Lerup (1977) Lynch (1972, 1981) C. Moore et al. (1988) Norberg-Schultz (1980, 1985) Perin (1970, 1977) Relph (1976), Seamon & Mugerauer (1989) Sime (1986), Thiel (1986) Tuan (1974, 1977) Walter (1988) Whyte (1988)	Comment les individus perçoivent, utilisent les villes et entrent en relation avec ce qui les entoure
ETUDES DE LA CULTURE MATÉRIELLE	1920 auj.	-littéraire -phénomé- nologique -positiviste	-historico- descriptive -empirico- inductive	objet	ethique	Brunskill (1981, 1982) Classie (1968, 1975, 1982) Groth (1990) J.B. Jackson (1980, 1984) Lewis (1975) Schlereth (1982, 1985) Upton & Vlach (1986) Venturi et al. (1977) Wolfe (1965)	Les qualités de l'environnement culturel
ETUDES TYPO-MORPHOLOGIQUES	1950 auj.	-littéraire -positiviste	-historico- descriptive -empirico- inductive	objet	ethique	Aymonino et al. (1966) Caniggia (1983) Caniggia & Maffei (1979) Castex et al. (1980) Conzen (1960, 1980) Mareto (1986) Moudon (1986), Murationi (1959) Murationi et al. (1963) Myers & Baird (1978), Paneral et al. (1980) Rosai (1982) Slater (1990) Wittehand (1981)	Construction de la ville Production et processus
ETUDES DE LA MORPHOLOGIE DU LIEU	1950 auj.	-positiviste	-historico- descriptive -théorico- déductive	objet	ethique	Anderson (1977) Boudon (1971, 1991) Bourne (1971) Gottdiener (1986) Hiller & Hanson (1984) Lynch & Rodwin (1958) Mitchell (1990) March (1977) Martin & March (1972) Passonnetu & Wurman (1966) Steadman (1983) Unwin (1909) Weber (1964) Wurman (1974)	La forme urbaine et sa géométrie
ETUDES ÉCOLOGIQUES (NATURE)	1980 auj.	-positiviste	-empirico- inductive	objet ou sujet	ethique	Detwyler & Marcus (1972) Douglas (1983) George & McKinley (1974) Gordon (1990) Goudie (1990) Havlick (1974) Hough (1984) Hughes (1975) Lyle (1977) Martin & March (1972) Moll & Ebenreck (1989) Odum (1971) Schneider (1979) Sporn (1984) Todd & Todd (1984) Van der Ryn & Calhorne (1986) Yaro et al. (1988)	Les forces naturelles et l'environnement bâti

Tableau 1: La place des études typo-morphologiques parmi les disciplines traitant de la dimension physico-spatiale de la ville (design urbain).
Source: VERNEZ-MOUDON, A. (1992).

bioclimatique, l'aspect sémiotique, etc., la morphologie étant la discipline s'intéressant au cadre physique de la ville, à sa dimension formelle. Lévy met en relief la spécificité de l'approche morphologique et son utilité en aménagement dans ses visées opérationnelles et projectuelles. Il s'agit, selon lui, de connaissances qu'aucune autre approche ne peut fournir. Ceci tend à donner un rôle important et une autonomie relative à la morphologie par rapport aux disciplines qui s'intéressent à l'aménagement urbain. Pour illustrer la juste place de la morphologie dans l'ensemble des disciplines sur la ville, il semble utile de citer Gerosa:

Si la morphologie est incapable de rendre entièrement compte de la ville, et si elle n'est pas entièrement autonome dans le processus de sa constitution, elle s'inscrit cependant avec son autonomie interne à côté d'autres autonomies qui, toutes ensemble et dans leur stratification, constituent la ville ⁴⁷.

Il faut dire que la portée restreinte de la morphologie urbaine provient d'un choix déterminant pour la discipline: se limiter à la forme urbaine pour considérer le phénomène urbain. La majorité des études effectuées jusqu'ici porte sur un aspect particulier de la forme urbaine: le tissu urbain. Ainsi, comme le mentionne Lévy: « les travaux des morphologues nous permettent de mieux connaître le tissu urbain dans sa matérialité. Cependant la ville ne peut être réduite à la seule forme de son tissu urbain, il s'agit d'un phénomène beaucoup plus complexe⁴⁸ ».

Gerosa souligne lui aussi l'aspect réducteur du regard unidimensionnel orienté strictement sur l'aspect physique de la ville (sa matérialité), la ville étant

⁴⁷ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p.218.

⁴⁸ A. LÉVY (1992) *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux. Tome I et II*, Nantes, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du Plan urbain, p. 18.

pour lui un phénomène complexe et polysémique. Castex quant à lui admet aussi l'aspect limitatif des travaux des morphologues se cantonnant à l'étude de la forme urbaine, du tissu urbain, mais il remarque, à juste titre, que la dimension physique et spatiale de la ville n'est prise en compte par aucune autre discipline, d'où l'urgence de constituer ce nouveau domaine de savoir. De plus, il lui semble que « cette réduction est nécessaire pour établir une science propre au domaine bâti ⁴⁹ ».

1.2 Les fondements théoriques de la discipline

Après avoir défini ce qu'est la discipline de la morphologie urbaine, énoncé ses objectifs, précisé son objet d'étude et déterminé sa place parmi l'ensemble des disciplines, et ce, à partir des contributions de Caniggia, Lévy, Gerosa, Castex et de Vernez-Vernez, nous nous livrons dans cette partie, à une synthèse de la théorie relative à la formation et la transformation du milieu bâti. Les fondements théoriques de la discipline sont tirés principalement de l'ouvrage substantiel de Gerosa intitulé: *Éléments pour une histoire des théories sur la ville comme artefact et forme spatiale* ⁵⁰. Ils proviennent également des écrits de Caniggia ⁵¹, de Castex ⁵², de Lévy ⁵³ et de Vernez-Moudon ⁵⁴, surtout lorsque ces derniers abordent le travail théorique fondateur de Muratori. Le

⁴⁹ J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p.104.

⁵⁰ P.G. GEROSA (1992) *Éléments pour une histoire des théories sur la ville comme artefact et forme spatiale (XVIIIe- XXème siècle)*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, Collection Villes-Sociétés-Idees, vol. 7.

⁵¹ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comapanotto editore.

⁵² J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes.

⁵³ A. LÉVY (1992) op. cit.

⁵⁴ A. VERNEZ- MOUDON (1992) « A catholic approach to organizing what urban designers should know » in *Journal of Planning Litterature* 6 (may), p. 332-349. *Vers une approche globale du design urbain*. Traduction de Catherine Blain. LADRHAUS.

Lexique de typo-morphologie du milieu bâti de Pierre Larochelle, utilisé dans le cadre de son séminaire « morphologie et syntaxe du milieu bâti », est utile également afin de clarifier certaines notions et concepts (la notion de type et de typologie notamment) ⁵⁵.

Trois thèmes vont être abordés dans cette synthèse de l'ensemble des idées et des concepts appliqués au domaine de la morphologie urbaine. Premièrement, nous énonçons les principes au coeur du système déductif de la discipline, c'est-à-dire les postulats qui sont généralement acceptés en morphologie. En deuxième partie, nous exposons les prémisses, c'est-à-dire les propositions généralement admises comme bases de démonstration en morphologie. Enfin, nous ferons connaître les hypothèses relatives à l'explication des phénomènes de structuration de la forme urbaine et qui guident l'expérimentation des chercheurs.

1.2.1. Les postulats

À partir de la lecture et de l'analyse fouillée des textes susmentionnés, nous avons pu dégager trois postulats fondamentaux. Nous avons retenu les propos des auteurs qui explicitent le plus clairement, selon nous, les principes à l'origine du système théorique de la morphologie urbaine. Les trois postulats sont résumés brièvement et expliqués dans cette partie et ils apparaissent en caractère gras dans les lignes suivantes.

Les formes urbaines sont des objets culturels, soit des artefacts (phénomènes d'origine humaine) et à ce titre, elles peuvent être étudiées en elles-mêmes (Formes = objets culturels).

⁵⁵ P. LAROCHELLE (1996) *Lexique typo-morphologique du milieu bâti*. Québec, Université Laval, Faculté d'architecture et d'aménagement, (inédit).

Vernez-Moudon affirme qu'il est possible d'étudier les environnements vernaculaires car « ce sont des *objets culturels* qui, parce qu'ils n'ont été ni planifiés ni dessinés, peuvent révéler la relation profonde existant entre les individus et les environnements, et représentent les traditions et des habitudes intrinsèques du *savoir-faire* urbain (...) ⁵⁶». Ce postulat signifie que les formes urbaines sont révélatrices de l'activité humaine d'édification, c'est-à-dire de l'action de construire des bâtiments, des villes. Il est donc possible, selon ce postulat, d'étudier l'environnement bâti (l'objet) directement comme une manifestation physique de la tradition d'interaction entre l'homme et son milieu bâti. Cette optique est différente de celle des sciences sociales où l'on privilégie généralement l'étude des individus (les sujets) dans leur environnement urbain⁵⁷.

Ce postulat est le point de départ nécessaire d'une théorie cognitive-explicative de la morphologie urbaine. Les formes urbaines représentent un savoir-faire, c'est-à-dire un ensemble de connaissances, d'expériences et de techniques accumulées dans une société donnée. Il s'agit d'un langage culturel appartenant au corps social qu'il est possible de décoder et de comprendre.

Un autre chercheur (Ritchot (1985)) s'est penché sur la relation entre la forme et la culture. Ritchot va dans le même sens que Vernez-Moudon car pour lui aussi les formes urbaines symbolisent la tradition d'interaction entre l'homme (pratiques sociales et modes de vie) et son milieu bâti (forme urbaine)⁵⁸.

⁵⁶ A. VERNEZ- MOUDON (1992) *op. cit.* , p.10.

⁵⁷ Selon Vernez-Moudon, la plupart des recherches aux États-Unis portent sur l'étude des individus dans leur environnement. Dans les années soixante, cette orientation est apparue comme un élément essentiel du planning et du design urbain. Cette approche est, selon Vernez-Moudon, largement critiquée, parce qu'elle néglige souvent le côté « environnement » du couple personne-environnement. Un retour à l'étude de l'objet a été jugé nécessaire par plusieurs architectes influencés par des théoriciens dont Aldo Rossi.

⁵⁸ G. RITCHOT et C. FELTZ (1985) *Forme urbaine et pratique sociale*, Montréal, Le Préambule et Louvain-la-Neuve, Éditions Ciaco.

La forme de la ville ne peut être comprise qu'à partir de la manière dont elle a été produite dans le temps, dans l'histoire (Formes = histoire).

Pour Gerosa, l'approche muratorienne doit être envisagée comme un « historicisme absolu, selon lequel la réalité est histoire et se conçoit comme un processus d'auto-formation: le passé explique le présent et le présent contient l'avenir ⁵⁹ ». Selon ce postulat, les formes urbaines actuelles représentent l'enregistrement d'un processus de sédimentation saisissable uniquement dans une perspective historique et évolutive. L'état actuel de la forme de la ville nous renseigne donc sur son processus de formation et de transformation. Caniggia, dans la citation suivante, reprend les travaux théoriques de Muratori et énonce clairement l'aspect central que revêt l'histoire en morphologie⁶⁰:

Fin dal '54 egli capi presto che un organismo in fieri come la città non poteva essere regolato da leggi trascendenti e immutabili, bensì da leggi immanenti, contenute entre il suo stesso divenire processuale, postulando così una sintonia, se non un'identità, tra storia e struttura, tra stato attuale e processo di costituzione-mutazione ⁶¹.

La citation suivante prélevée dans le lexique de typo-morphologie de Larochelle indique bien l'importance de considérer la forme urbaine dans une perspective historique:

Deuxièmement, elle (la morphologie urbaine) caractérise la forme urbaine comme une entité dynamique et

⁵⁹ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p. 179.

⁶⁰ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.*, p.30.

⁶¹ *À la fin des années 1954, il (Muratori) comprit aussitôt qu'un organisme en devenir comme la ville ne pouvait pas être réglé par des lois transcendantes et immuables, mais au contraire par des lois immanentes, contenues dans son devenir processuel même, postulant ainsi une sintonie, sinon une identité entre histoire et structure, entre état actuel et processus de construction-mutation.* Traduction P. LAROCHELLE (1997) *op. cit.*, p. 6.

constamment changeante insérée dans une relation dialectique avec les producteurs et les usagers. Ainsi, elle stipule que la forme de la ville ne peut être comprise qu'à partir de la manière dont elle a été produite dans le temps⁶².

Les formes urbaines ne se fabriquent pas au hasard, elles obéissent à des règles, à des lois propres qu'il est possible de décoder et de révéler (Formes ≠ hasard).

Lévy nous fait part, dans le passage suivant, de cette vision du monde structurée et organisée, conception centrale en morphologie urbaine. Pour Lévy:

L'idée principale et commune à ces travaux (en morphologie urbaine) consistait à postuler l'existence d'une logique sous-tendant l'organisation du tissu urbain (une morpho-logie du tissu), et cela à différentes époques, la reconnaissance de catégories invariantes, de phénomènes de permanence, de règles de transformation diachronique responsables des mutations tissulaires: l'organisation et le développement d'un tissu urbain ne sont pas le fruit du hasard, ils obéissent à des lois propres⁶³.

Ce postulat à saveur structuraliste s'inscrit dans les courants d'idées ayant permis l'émergence de la morphologie dans les années cinquante. Il est donc possible, selon ce postulat, d'étudier les formes comme une structure, en d'autres termes, comme un système dans lequel les éléments entretiennent des relations mutuelles de solidarité et de complémentarité qui assurent la pérennité de l'organisme urbain. Mais quel est le principe organisateur, orchestrateur de

⁶² Définition de « typo-morphologie » dans le *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, (inédit) *op. cit.* p.33. Cette définition est empruntée à Vernez-Moudon.

⁶³ A. LÉVY (1992) *op. cit.*, p.3.

la forme urbaine? Laissons Gerosa répondre à cette question centrale en morphologie. Selon Gerosa:

La découverte des formes qui apparaissent avec une fréquence élevée dans l'univers chaotique de la ville, le fait que ces formes sont en rapport avec des structures sociales et culturelles, la constatation que ces formes ne sont pas le résultat d'une classification abstraite appliquée à posteriori sur un produit, mais doivent correspondre aux déterminations agissant dans le processus même de formation du produit, amènent Muratori à proposer le concept de « tipo edilizio » (type d'édifice ou type architectural) (...)⁶⁴.

1.2.2. Les prémisses théoriques

Nous voyons ici émerger une des prémisses de la théorie morphologique, celle du « type » comme élément sous-tendant l'organisation des formes urbaines. Nous allons voir maintenant comment cet élément agit dans le temps et dans l'espace afin de réguler l'organisation des formes urbaines et ainsi éviter un développement désordonné.

Le type comme élément premier de la théorie

Comme le mentionne Quatremère de Quincy:

En tout pays l'art de bâtir régulier est né d'un germe pré-existant. Il faut un antécédent à tout. Rien en aucun genre ne vient de rien, et cela ne peut point s'appliquer à toutes les inventions des hommes. Aussi voyons nous que toutes, en dépit des changements postérieurs, ont conservé toujours visible, (...), au sentiment et à la raison, ce principe élémentaire qui est comme une sorte de noyau autour duquel se sont agrégés et auquel se sont coordonnés, par

⁶⁴ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p.181-182.

la suite, les développements et les variations de formes dont l'objet était susceptible (Quatremère de Quincy, 1825)⁶⁵.

Comme le souligne Quatremère de Quincy dans cet extrait, « rien ne vient de rien », ce qui signifie qu'il doit exister une structure d'information continuellement transmise de génération en génération, sorte de « programme » qui gouverne l'édification humaine. Il doit exister un mécanisme qui régule l'édification et qui sert de jonction entre les individus et le groupe, entre les objets particuliers et un groupe d'objets répondant à des nécessités communes à un moment et dans un lieu géographique donnés. Mais comment définir cet élément de jonction qu'est le type et comment ce dernier agit-il dans la mise en place du bâti dans la ville⁶⁶ ?

Selon Gerosa, le type est « le patrimoine commun d'une certaine culture, intériorisé dans les processus mentaux de chaque constructeur appartenant à une culture donnée, située dans un espace géographique et dans un temps donnés ⁶⁷ ». Selon Gerosa, ce schéma sous-jacent est ouvert aux diversifications spatiales, synchroniques et diachroniques. Gerosa parle du type « à priori », car il s'agit d'un ensemble organisé de connaissances déjà présentes dans la tête du bâtisseur, avant même que celui-ci ne construise sa maison. De fait, ce dernier construit son habitation en fonction du concept de

⁶⁵ Tiré de la définition de « type architectural » dans *le Lexique de typo-morphologie du milieu bâti, op. cit.*, p.30.

⁶⁶ Dans le présent texte nous utilisons la notion de type lorsque nous faisons référence au processus de création de la forme, le concept de typologie quant à lui est appliqué à la méthode de reconstitution du type, il fait référence au processus cognitif et explicatif. Il faut présumer de l'existence du type a priori comme principe opératoire pour, par la suite, grâce à l'analyse rendre explicite ce principe en dressant une typologie. Pour reprendre la distinction entre ces deux termes indiquée dans le Lexique de typo-morphologie du milieu bâti: le type est « l'information opératoire enracinée dans une tradition » tandis que la typologie « est l'étude, dans un milieu urbain donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit ».

⁶⁷ P.G. GEROSA (1992) *Éléments pour une histoire des théories sur la ville comme artefact et forme spatiale (XVIIIe- XXème siècle)*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, Collection Villes-Sociétés-Idees, vol. 7, p.233.

maison en vigueur au moment où il la fait. Il en découle que sa maison est apparentée aux autres maisons fabriquées dans des lieux non éloignés et dans des temps rapprochés car elles comportent toutes un bagage culturel identique. C'est le bagage partagé par un groupe social particulier dans un milieu donné qui guide l'action de chacun des individus dans l'édification, car comme Castex l'indique en reprenant les propos de Muratori, « la sociabilité de tous compte plus que la dispersion des individus ⁶⁸ ».

Pour Caniggia le type est une sorte de « progetto mentale » (projet mental) présent en chaque artisan de ce temps et de cette aire avant même qu'il ne mette la main à la construction, synthèse globale qui caractérisera ensuite l'édifice construit, dérivée de l'expérience précédente et matrice des suivantes⁶⁹. Le *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti* reprenant les propos de Caniggia, nous indique dans quel contexte particulier le type opère:

Dans un moment de plus grande continuité sociale, le travailleur guidé par la conscience spontanée, se trouve à pouvoir faire un objet sans « réflexion », conditionné seulement par l'effet inconscient de la culture héritée, celle transmise et développée au moment temporel correspondant à sa pratique: cet objet sera déterminé à travers les expériences précédentes réalisées dans son environnement social (...) ⁷⁰.

⁶⁸ J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p.109.

⁶⁹ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comapanotto editore, p.30: *una sorta di « progetto mentale », presente in ciascun artefice di quel momento e di quell'area prima ancora di por mano alla costruzione, sintesi globale (...) che sarà poi caratterizzante l'edificio costruito; derivata dall'esperienza antecedente e matrice delle susseguenti*.

⁷⁰ P. LAROCHELLE (1996) *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*. Québec, Faculté d'architecture et d'aménagement, Université Laval, (inédit) p. 25-26.

Le type agit en situation de conscience spontanée (édification traditionnelle)

Notons que le type « a priori » est un principe agissant dans un contexte d'édification traditionnel ou spontané, donc le résultat d'une activité inconsciente de la part de constructeurs perpétuant des traditions. La production des constructions vernaculaires du bâti de base, qui caractérise l'architecture présente dans le cœur des villes anciennes, est le fruit de cette édification traditionnelle réalisée généralement sans plans, sans dessins. Nous employons le terme « tradition » pour signifier ici une manière d'agir, de construire qui est un héritage du passé transmis de génération en génération.

L'unité d'ensemble de ces milieux bâtis s'explique par le fait que le type « idéal » est connu et partagé par tous les artisans constructeurs, maçons, charpentiers, menuisiers, etc. Par exemple, lorsque ces bâtisseurs construisent une habitation, ils font appel au concept de « maison » le plus courant dans la localité et dans la communauté auxquelles ils appartiennent. Ces artisans, lorsqu'il vont appliquer le concept de « maison », vont bénéficier de tout un ensemble de développements opérés par les générations précédentes (la tradition constructive de cette localité). De la même manière, ils adoptent spontanément les conventions leur permettant de répondre à toutes sortes de situations, de nécessités. De plus, ils adoptent naturellement les règles permettant d'insérer leur oeuvre en relation avec les autres constructions environnantes. Notons qu'ils effectuent à chaque fois un travail original de création.

Nous voudrions ajouter ici les propos éclairants de Panerai afin de bien faire comprendre la notion de conscience spontanée agissant dans l'édification traditionnelle des villes. Panerai affirme que:

De même que l'architecture urbaine est le plus souvent anonyme, procédant par types, types consacrés et implicites, transmis par « voisinage », et qui au moins jusqu'au XIX^{ème} siècle, dépendent moins d'une codification par les livres, que du savoir-faire traditionnel des entrepreneurs et des artisans, du respect d'une réglementation simple, et du consensus qui s'est établi sur des dispositions banales: alignement, mitoyenneté, rôle de la cour, etc. ⁷¹.

Comme nous le voyons ici, la conscience spontanée prédomine dans des périodes plus stables durant lesquelles la culture ne change pas de manière radicale et généralement, le type a prédominé dans la production des constructions vernaculaires.

Ce que le type contient comme information

Premièrement, nous pouvons affirmer, en nous basant sur les propos de Gerosa, que le type comprend les attributs, les propriétés essentielles de la forme du bâtiment. Par exemple, nous pouvons penser à la manière dont doivent être disposées les pièces pour répondre à des usages particuliers (modes de vie) dans une société donnée et le système distributif (position de l'escalier, des entrées, etc.). Nous pouvons également penser aux attributs formels nécessaires à la protection climatique dans un lieu géographique donné, au système constructif ainsi qu'aux éléments ornementaux. Troisièmement, le type comporte aussi, et ceci est important afin d'aborder un échelon supérieur de structuration des formes urbaines, des informations relatives aux relations qu'entretiennent l'objet avec des structures de plus grande échelle (par exemple la relation entre un bâtiment et le tissu urbain, soit le parcellaire, le réseau viaire, le site, etc.).

⁷¹ P. PANERAI et al. (1980) *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, p.80.

Pour résumer la notion de type architectural, il s'agit en quelque sorte du « programme », c'est-à-dire de l'ensemble des notions organisées selon une finalité utilitaire: construire un bâtiment. Et à partir de ce programme, de cette structure commune et partagée par l'ensemble des individus d'une communauté donnée (un langage commun), il est possible de produire une infinité de résolutions individuelles. C'est une sorte de « manuel d'instruction » pour accomplir une tâche, ces instructions sont présentes à l'esprit du constructeur de manière non consciente: « il sait » ce qu'est une maison et comment la construire. Le « manuel » est connu de tous. Il représente un bagage culturel commun et permet une cohésion d'ensemble des formes qui, comme nous l'avons vu, n'est en aucun cas le fruit du hasard.

Le type agit aux quatre échelles de structuration de l'environnement bâti

Nous avons vu le rôle du type dans la construction des édifices et plus précisément pour l'habitation humaine. Voyons maintenant en détail une autre prémisses importante en morphologie urbaine. Selon Castex:

*Le type ne règle plus seulement la connaissance de l'édifice, il est présent à tous les niveaux et, à chaque fois, il articule tout un système de correspondances avec l'économie, la technique, les impératifs éthiques et esthétiques et les valeurs de la pratique*⁷².

Comment ne pas étendre l'action ordonnatrice du type, observé à l'échelle de la construction d'un bâtiment, à celle de l'organisation des formes à des échelles plus étendues (tissus, villes, etc.)? Surtout, et nous l'avons vu auparavant, que le type contient le système de relations avec les objets à de plus grandes échelles. Le saut est facilement franchissable et Gerosa nous

⁷² J. CASTEX (1995) *op. cit.*, p.105.

fournit, à cet effet, une nouvelle prémisse de la théorie. Pour lui, l'environnement est construit comme une imbrication de quatre échelles spatiales significatives, soit l'édifice, le tissu bâti, la ville et le territoire.

Selon Gerosa qui reprend les propos de Maretto, un disciple de Muratori, le type agit à quatre échelles de structuration de l'environnement bâti:

L'approfondissement de la notion de type et de ses liens avec les autres manifestations de la civilisation (...), conduisent Maretto à concevoir une continuité dans la structuration de l'ensemble du monde bâti selon une progression d'échelons (...) qui va de l'édifice au territoire, et qui comporte quatre échelles ou niveaux rétablissant l'unité du monde bâti, l'unité des artefacts immobiles ou situés. Ces échelons sont, grosso modo: l'édifice, le groupement des édifices dans le tissu; la ville; le territoire⁷³.

Bien qu'à certains égards, il n'est pas toujours commode de transposer les pistes d'explication de l'échelle du bâti à l'échelle du tissu, de la ville ou du territoire, l'existence des quatre échelles est admise par l'ensemble des chercheurs en morphologie urbaine. Si l'on affirme qu'il existe une chaîne logique qui unit un édifice à un ensemble d'édifices dans un tissu, ce système devrait aussi réguler l'édification à d'autres échelles (la ville, le territoire). Comme le fait ressortir Gerosa, il faut toutefois admettre les limites d'une telle conclusion lorsqu'on étend la notion de type à des organismes plus complexes aux échelons supérieurs, notamment à celle du territoire. Gerosa affirme que « le territoire peut difficilement faire l'objet d'une synthèse aprioristique », comme nous pouvons concevoir le type architectural, « parce que les rapports du bâtisseur avec lui sont de toute autre nature que ceux qu'ils ont avec l'édifice⁷⁴ ». Néanmoins, il ne faut pas nier ici l'importance des quatre échelles de structuration des formes urbaines afin de viser une compréhension globale

⁷³ P.G. GEROSA (1992) *op. cit.*, p.186.

⁷⁴ *Ibid.*, p.194.

du processus de formation et de transformation de l'environnement bâti. Ce qui signifie garder en mémoire qu'il existe une logique unitaire qui relie l'édifice au territoire. Notons que dans la présente thèse nous nous limiterons, compte tenu des contraintes de temps et de moyens qu'impose la recherche doctorale, à l'étude des deux premiers échelons soit: le bâti et le tissu urbain.

La correspondance entre les échelles morphologiques et les niveaux de sociabilité

Selon Castex, chaque échelle décrite précédemment (l'édifice, le tissu bâti, la ville et le territoire) « suscite un niveau de sociabilité connu qui permet de les retrouver: la maison (...); la rue (...); la ville; la région⁷⁵ ». Pour être plus précis, nous pouvons dire que chacune des échelles implique un mode de groupement humain particulier. À chaque niveau (l'édifice, le tissu, la ville, le territoire), la vie sociale s'organise. Pour chaque échelle de structuration, il existe un niveau particulier de groupement de personnes, selon une structure de correspondance suivante empruntée à Gerosa (tableau II). À titre d'exemple pour illustrer cette liaison entre l'organisation morphologique et l'organisation sociale, il est facile de concevoir:

- La maison comme la cellule principale de l'organisation de la famille,
- Le tissu comme élément fédérateur de la vie de quartier, de voisinage,
- La ville comme la manifestation d'une communauté urbaine,
- Le territoire comme la manifestation d'un lieu d'appartenance à une région.

La vie sociale a besoin d'un support spatial pour s'organiser et l'environnement bâti constitue le témoignage tangible de cette organisation sociale. Ce cadre physique constitue les divers niveaux d'appartenance d'un

⁷⁵ J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p.105.

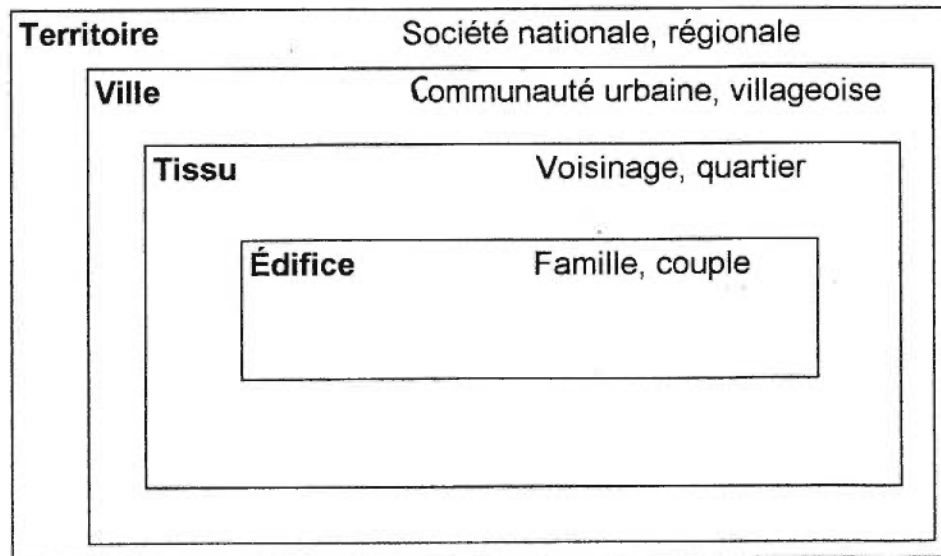


Tableau II: **La correspondance entre niveaux d'échelles et niveaux de sociabilité.**
 Source: à partir de GEROSA, P.L. (1992)

individu à une collectivité. Les niveaux de sociabilité se manifestent à travers le bâti et, selon Gerosa, l'on retrouve aisément ces découpages propres aux groupements humains dans la structure même des formes urbaines.

De cette prémisse découle une autre conséquence: la maison correspond à la première cellule d'organisation sociale (la famille) et, de ce fait, la maison est l'objet le plus proche de l'expérience quotidienne des individus. Il émane de ce constat une conséquence importante pour la théorie morphologique: la maison est déterminante dans la manière dont vont s'organiser les formes urbaines à d'autres échelles, elle constitue la cellule de base, sorte de matériau élémentaire, à partir duquel s'élabore des organismes plus complexes (tissu, ville, territoire).

1.2.3. Les hypothèses

Revenons maintenant au concept premier nécessaire à l'étude des formes urbaines, c'est-à-dire à celui de type comme synthèse à priori, sorte de code génétique des formes. Nous savons que le type se compare à un bagage culturel, qu'il est hérité et se réfère à tout un système d'antécédents. De plus, il est conditionné par le milieu culturel dans lequel il se manifeste. Pour vérifier l'existence du type comme principe ordonnateur, il faut, selon nous, poser deux hypothèses. Chacune est puisée dans *le Lexique de typo-morphologie du milieu bâti* de Larochelle.

Premièrement, l'on pose l'existence d'une relation entre un objet existant et les autres objets non contemporains, c'est-à-dire un principe de « dérivation » qui peut être défini comme suit:

La dérivation (derivazione) est la relation d'un objet avec les autres objets non contemporains, avec le système d'antécédents que chaque objet possède. La relation diachronique entre objets de même nature, vérifiable lorsque nous prenons en examen un objet actuellement présent - par exemple cette table - et le comparons avec un autre objet analogue - une table - produite précédemment. Nous découvrons entre un et l'autre une relation, pas nécessairement de dérivation directe - c'est-à-dire, qu'il n'est pas dit que celui qui a fait la table actuelle ait eu une connaissance de la table précédente à laquelle nous la confrontons - et cependant, une relation qui passe par un système de connaissances communes à celui qui a fait l'une et à celui qui a fait l'autre, à la fois dérivée de l'expérience de la culture spécifique de la « fabrication des tables » dans un environnement culturel, prolongée dans le temps et processuel ⁷⁶.

⁷⁶ La définition fournie s'appuie sur la notion de « dérivation » tirée du *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, (inédit), *op. cit.*, p.8. Cette définition donnée par Larochelle provient des textes fondateurs de Caniggia et de Maffei (1979) *Composizione Architettonica e Tipologia Edilizia. Vol. 1: Lettura dell'edilizia di base*, Venezia, Marsilio: p.61: (Derivazione) (...) la relazione

Le deuxième énoncé pose l'hypothèse d'un phénomène de co-présence agissant dans la structuration des formes urbaines qui peut être défini comme suit:

La co-présence (compresenza) (...) signifie qu'au moment où plusieurs objets sont présents en même temps dans des espaces contigus, il ne peut pas ne pas s'être formé un système de relation entre de tels objets: peut-être un rapport de nuisance réciproque, le contraire d'un rapport efficient, ou bien un rapport de collaboration; en tous les cas, il y a un rapport. Un rapport détermine toujours une structure, c'est-à-dire un mode de participation mutuel, d'interférence réciproque entre deux ou plusieurs entités. La coprésence, en outre, se réalise d'une manière double: entre des objets d'échelle analogue, et entre des objets d'échelles différentes ⁷⁷.

Ces deux hypothèses permettent d'expliquer la réciprocité, l'unité globale des formes urbaines où les objets restent ensemble et tirent partie de cette cohabitation, leurs fonctions réciproques, leurs corrélations et leur identité.

diacronica tra oggetti della stessa natura, verificabile allorché prendiamo in esame un oggetto attualmente presente- ad esempio, questo tavolo o questo sgabello-e lo compariamo con un altro oggetto analogo-un tavolo o uno sgabello-prodotto precedentemente. Scopriamo tra l'uno e l'altro una relazione, non necessariamente di derivazione diretta-ossia, non è detto che chi ha fatto il tavolo attuale avesse una conoscenza di quel tavolo antecedente con il quale lo confrontiamo-e tuttavia una relazione, che passa da un sistema di cognizioni comuni a chi ha fatto l'uno e a chi ha fatto l'altro, a loro volta derivate dall'esperienza, dalla cultura specifica nel « fare i tavoli » in un intorno civile, prolungata nel tempo e processuale.

⁷⁷ La définition fournie s'appuie sur la notion de « co-présence » tirée du *Lexique de typomorphologie du milieu bâti*, (inédit) op. cit., p.7. Cette définition donnée par Larochelle provient des textes fondateurs de Caniggia et de Maffei (1979) op. cit. p.60-61: (compresenza): *Compresenza non significa sintopia assoluta, ma relativa: ossia due o più oggetti edilizi sono contemporaneamente presenti in uno stesso ambito spaziale, non occupano, ovviamente, lo stesso spazio se contemporanei, cioè in condizioni sincronica. Significa che al momento in cui vi sono più oggetti presenti nelle stesso momento in spazi attigui non essersi formato un sistema di relatione tra tali oggetti: può essere un rapporto di reciproco fastidio, il contrario di un rapporto efficiente, oppure un rapporto di collaborazione; in ogni caso è un rapporto. Un rapporto determina sempre una struttura, ossia un modo di partecipazione mutua, di reciproca interferenza tra due o più entità. La compresenza, inoltre, si realizza in un duplice modo: tra oggetti di scala analoga, e tra oggetti di scala diversa.*

1.3. Les outils de lecture des formes urbaines

Comme nous l'avons vu auparavant, le type est l'élément abstrait, a priori, orchestrateur de la forme urbaine qui opère en situation de conscience spontanée ou en période d'édification traditionnelle. La typologie quant à elle est dressée à posteriori par le chercheur et elle tente de faire ressortir, de rendre explicite le type par l'analyse de cas réels. Selon Lévy, « l'instrument typologique devient (...) le principal outil d'analyse: les concepts de type d'édifice et de typologie sont posés comme les principaux moyens d'étude et de connaissance du tissu urbain ⁷⁸ ». *Le Lexique de typo-morphologie du milieu bâti* de Larochelle présente la typologie du bâti comme « l'étude, dans un milieu urbain donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit ⁷⁹ ». Le lexique définit la typologie comme « science de l'élaboration des types, facilitant l'analyse d'une réalité complexe » telle la forme de la ville⁸⁰. Mais comment concrètement dresse-t-on une typologie, par quelle méthode?

1.3.1. La typologie comme instrument de lecture

La typologie est construite par l'analyse et elle cherche à faire ressortir les propriétés essentielles, communes à une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte. Nous pouvons penser à un ensemble de bâtiments ayant un mode d'implantation commun et des caractéristiques architecturales analogues (une « famille » de bâtiments). Nous observons les similarités d'un ensemble d'objets comme manifestation de la même idée génétique, du même type répondant à un usage donné dans un contexte culturel spécifique. Ainsi, à

⁷⁸ A. LÉVY (1992) *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux. Tome I et II*, Nantes, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du Plan urbain, p.4.

⁷⁹ Voir la définition de « typologie » dans le *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, (inédit), *op. cit.*, p.32.

⁸⁰ *Loc. cit.*

l'aide de l'instrument typologique, nous mettons en lumière, nous rendons explicite le type abstrait, préexistant à l'acte de bâtir, soit le principe ordonnateur de l'objet auquel semblent avoir adhéré, dans ce milieu donné, les bâtisseurs.

Le processus typologique

Le chercheur dressant une typologie intervient rationnellement à posteriori, il tente d'identifier les caractères communs à un groupe d'édifices afin de rendre explicite le programme (le type) qui les a engendrés à un moment donné (analyse synchronique). Un chercheur peut aussi s'intéresser aux diverses phases de formation et de transformation du type dans le temps et dans une ville donnée (analyse diachronique). Ceci implique qu'il faut reconstituer les phases antérieures qui ont contribué à façonner la forme actuelle d'un bâtiment. Comme le mentionne *le Lexique typo-morphologie du milieu bâti*:

La notion de processus typologique sert à indiquer que non seulement l'agrégation des différentes composantes de l'habitat dans l'espace se déroule en suivant un ordre rationnellement analysable, mais que le changement des structures dans le temps et l'intégration des nouveaux éléments dans le contexte déjà constitué s'effectuent suivant une certaine logique, dans une continuité de relations ⁸¹.

C'est ce que nous entendons par l'expression « processus typologique » qui peut être défini comme la reconstitution rationnelle du devenir du type dans le temps et dans l'espace. Pour Castex, le processus typologique est justement « le devenir du type bâti dans le temps et à travers ses adaptations successives, comme le fruit de l'expérience induite d'époque en époque, qui produit de

⁸¹ P.LAROCHELLE, (1996) *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, Québec, Faculté d'architecture et d'aménagement, Université Laval, (inédit), p. 20.

nouvelles altérations⁸² ». L'examen du processus typologique permet de rendre compte, par l'analyse, de la mutation progressive des types, « dans une succession de phases qui se suivent »⁸³. Comme exemple de ce processus de mutation du type dans un même lieu, Caniggia parle du « processus tipologico » comme la diversification progressive et graduelle du « concept de maison » que nous voyons se réaliser dans un même agrégat, au fil des ans⁸⁴. Caniggia apporte certaines précisions méthodologiques quant à la manière de rendre compte du processus typologique:

« Sintesi a priori », appunto, con i caratteri propri del « concette »: le cui qualità possiamo individuare solo comparativamente, leggendo e ricostruendo il « prima » e il « dopo », in una serie storica di tipi costuente, appunto, il « processo tipologico » inalienabile dalla cultura antropica di quell'area⁸⁵.

Ceci implique que nous ne pouvons identifier les qualités du type, ses règles de formation et de transformation, que par comparaison avec l'état antérieur de l'objet et en le comparant à son état actuel. C'est l'unique moyen de rendre compte de l'ensemble des opérations organisées dans le temps ayant mené à son état actuel.

Afin de bien saisir la notion de processus typologique, nous nous proposons ici d'explorer un exemple particulier qui concerne la typologie de la

⁸² J. CASTEX et al. (1995) « Histoire de la forme urbaine » dans *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, Cahiers du PIR / villes, p.112.

⁸³ Voir la définition de « processus typologique » dans le *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, (inédit), *op. cit.*, p.20.

⁸⁴ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comanotto editore, p.26: *Così che definiamo « processo tipologico » il mutare del tipo edilizio in uno stesso luogo: il progressivo e scalare diversificarsi del « concetto di casa » che vediamo inverarsi nello stesso aggregato, al passare del tempo.*

⁸⁵ G. CANIGGIA (1986) *op. cit.* p. 30.

maison québécoise. Pour ce faire, nous pouvons nous servir de l'ouvrage de Lessard et Marquis intitulé *Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitations*⁸⁶. Bien que cet ouvrage soit paru en 1972, il incarne, selon nous, une démarche typologique avant la lettre au Québec, car il retrace l'évolution du concept de maison des débuts de la colonisation à nos jours. Les auteurs s'intéressent à l'habitat domestique en Nouvelle-France et tentent d'inscrire son évolution pendant trois siècles d'édification. Nous allons aussi nous servir de l'étude de Gauthier-Larouche⁸⁷.

Nous allons nous limiter à deux phases bien explicitées dans l'ouvrage de Lessard et de Marquis, la phase s'étalant de 1608 à 1780 où le type dominant est la maison d'inspiration française, et la phase de 1780 à 1920 où le type courant subit une série de transformations additionnées les unes aux autres, modifiant le caractère original de la maison dite d'esprit français (figure 1). Afin de reconstituer logiquement le processus typologique de la maison, les auteurs dressent une typologie de la maison à deux moments donnés assez éloignés dans le temps. Il s'agit en quelque sorte de deux lectures synchroniques à deux moments donnés de l'histoire. Cet intervalle chronologique doit être d'ampleur suffisante pour que les mutations soient étudiées par comparaison entre ces deux états successifs, il s'agit de l'analyse diachronique. Dans le cas nous intéressant, il s'agit d'un laps de temps de trois cents années environ.

Les critères visant à déterminer les caractéristiques essentielles du type, à un moment ou à un autre, doivent être les mêmes. Malheureusement, les auteurs ne nous fournissent pas de façon explicite leur méthode et c'est peut-être là la principale faiblesse de l'ouvrage de Lessard et de Marquis.

⁸⁶ M. LESSARD et H. MARQUIS (1972) *Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitations*, Montréal, Éditions de l'homme.

⁸⁷ GAUTHIER-LAROUCHE, G. (1974) *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec*, Québec, Presses de l'université Laval.



Figure 1: **Maison normande du 16ème siècle.** Cette maison ressemble aux plus anciennes maisons de la région de Québec. Remarquons parmi ses principales caractéristiques, l'angle de la pente de toit et le faible débord de la toiture. Source: GAUTHIER-LAROCHE, G. (1974).

Néanmoins les auteurs établissent une comparaison claire entre les deux stades du type d'habitat québécois (à la fin du 17^{ème} et au début du 19^{ème} siècle), fort révélatrice de « l'ingéniosité et de la débrouillardise du petit peuple québécois, véritable artisan et architecte de ces oeuvres de pierre et de bois »⁸⁸. Nous pouvons dire que les nouveaux arrivants en Nouvelle-France transportent avec eux la façon de faire courante de la localité d'où ils proviennent, principalement de Normandie et de Bretagne, façon de faire elle-même héritée de l'architecture romane. Les auteurs remarquent que les premières édifications présentent un rapport de parenté étroit avec les maisons bretonnes ou normandes, c'est pour cela qu'ils utilisent le vocable de « maison d'inspiration française » pour qualifier les premières édifications en Nouvelle-France. Nous pouvons résumer brièvement la typologie de la « maison d'inspiration française » au 17^{ème} siècle:

Au niveau du rapport au sol:

- Le plancher du rez-de-chaussée est directement au niveau non remanié du sol;
- Les fondations sont peu profondes;

Au niveau du carré d'habitation

- Le corps du logis est garni de quelques ouvertures (une porte et de six à sept fenêtres);

Au niveau du couronnement:

- La maison est caractérisée par un haut chapeau élancé avec une pente oscillant entre 50 et 55 degrés (en conformité avec le style des chaumières bretonnes);

⁸⁸ M. LESSARD, et H. MARQUIS (1972) *op. cit.*, p.18.

- On constate une multiplication des cheminées en toiture;
- La toiture ne comporte aucune saillie au-delà de la verticale des murs de façade (gouttereaux) et des murs pignons.

Au niveau des dimensions générales:

- La maison de forme rectangulaire est de faible dimension;
- Les ouvertures sont généralement deux fois plus hautes que larges;
- La hauteur de la toiture correspond à deux fois la hauteur des murs de façade (murs gouttereaux);

Quant aux matériaux utilisés, le bois et la pierre abondamment disponibles sont des matériaux courants de parement. Au début de la colonisation, les artisans réalisent la structure de la maison en empilant des grosses pièces de bois les unes sur les autres (pièce sur pièce). Cette ossature pleine est recouverte du côté extérieur de planches ou de crépi sur lattis. Il existe aussi des structures pleines en pierre. Nous retrouvons plus rarement des maisons à colombage de bois avec un remplissage de pierre (maison à colombage pierroté). La charpente du toit est aussi réalisée à l'aide d'une grosse charpente de bois jointe par tenons et mortaises. La toiture est généralement recouverte de bardeaux de bois. Si l'on analyse en détail les caractéristiques du type à cette époque, plusieurs constats s'imposent:

- Le mode de chauffage déficient et le manque de moyens d'isolation (technique non maîtrisée) expliquent la dimension réduite du logis et son manque de fenestration;
- La toiture offre plus de prise aux vents froids à cause de sa pente prononcée;
- Il manque une protection climatique pour la neige au niveau de l'entrée;
- La maison est déposée directement sur le sol froid et humide.

L'ensemble de ces caractéristiques du type représentent une inadaptation aux exigences climatiques du lieu. L'adaptation au milieu d'implantation est observable dans la phase suivante. De 1780 à 1920, nous voyons apparaître un nouveau moment du type, soit la phase dite « québécoise » (figures 2 et 3). Nous assistons au résultat tangible de l'affinement des savoir-faire et de tâtonnements menant à une adaptation, à une série d'opérations logiques menant à une nouvelle disposition atteinte au 18ème et au 19ème siècles avec la « maison québécoise ». Les auteurs arrivent à dégager les traits typologiques suivants:

Au niveau du rapport au sol:

- Le plancher du rez-de-chaussée est dégagé du sol, la surélévation correspond à la hauteur maximale des chutes de neige en une saison. Il existe un sous-sol;
- Les fondations sont situées au dessous du niveau de gel;
- Une galerie prolonge à l'extérieur le niveau du rez-de-chaussée (perron surélevé);

Au niveau du carré d'habitation

- Le nombre d'ouvertures s'accroît jusqu'à vingt percements par bâtiment;

Au niveau du couronnement:

- La pente de la maison s'adoucit à 45 degrés, angle minimal pour pouvoir utiliser le bardeau de bois et pour éviter les infiltrations d'eau;
- On assiste au prolongement des larmiers afin de couvrir la galerie (galbe, courbure, ligne brisée ou garde-soleil ajouté);



Figure 2: **Exemple d'une « maison québécoise ».** Cette maison est édifée au milieu du 18ème siècle dans la région de Québec. Source: GAUTHIER-LAROUCHE, G. (1974).

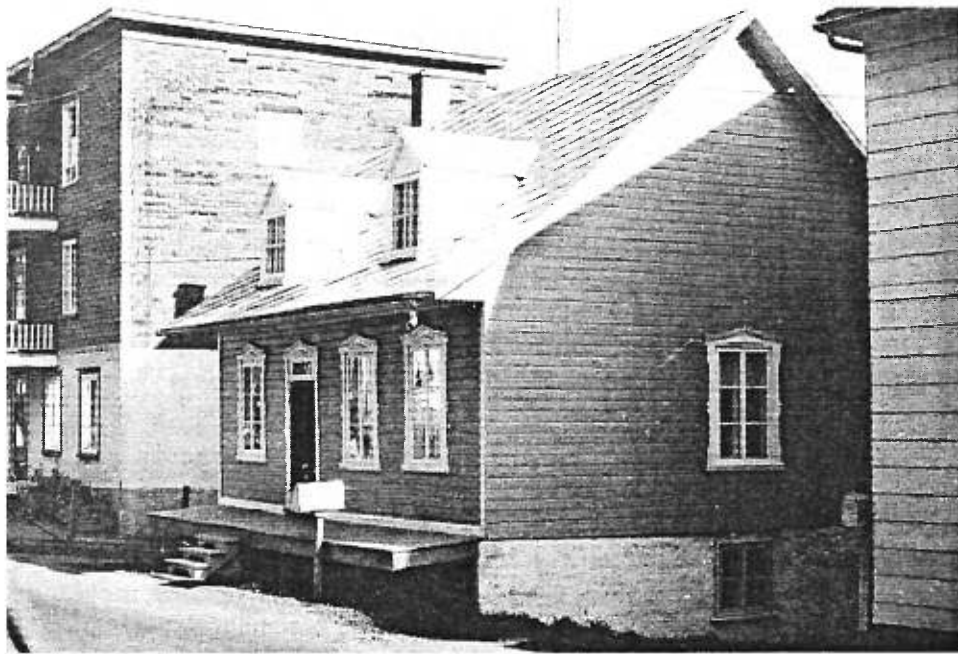


Figure 3: **Maison dite québécoise implanté dans le parcellaire serré d'un village.** Nous remarquons à gauche sur la photo, un bâtiment d'un type nouveau (faubourg) qui permet une densification verticale de la trame villageoise. Source: GAUTHIER-LAROUCHE, G. (1974).

- La maison comporte des souches de cheminée moins volumineuses et en nombre réduit (amélioration des foyers fermés en fonte);
- Des lucarnes apparaissent plus systématiquement à l'étage des combles (installation de chambrettes);

Au niveau des dimensions générales:

- La dimension des logis s'accroît et on assiste à un dédoublement du volume principal de la maison par l'ajout, du côté nord, d'une cuisine d'été (cette dernière est utilisée comme lieu de vie l'été et sert de garde-manger l'hiver en plus de servir de pièce tampon protégeant la maison des vents froids);
- Les ouvertures sont toujours deux fois plus hautes que larges.

En ce qui a trait aux matériaux, l'utilisation du bois devient dominante grâce à ses propriétés isolantes et l'on voit apparaître le calfeutrage servant à combler les interstices. La tôle fait son apparition comme matériau de recouvrement de la toiture.

Nous voyons ici à l'aide de l'exemple québécois, les deux caractéristiques fondamentales du type architectural, son lien constant avec les bâtiments qui existaient avant lui (les maisons d'inspiration française) mais aussi l'importance du lieu dans lequel s'effectuent ces développements. Nous assistons à l'importation d'un type de maison européen dans le contexte nord-américain. Tout en partant d'un filon d'origine européenne, l'habitat québécois va connaître de multiples transformations. De fait, une des caractéristiques du type est de s'inscrire dans un lieu, dans une aire culturelle donnée. Les modifications opérées sur la maison d'origine française sont la preuve de cette adaptation. Les mutations de la « maison d'origine française » vont se faire par rapport à un milieu donné, la Nouvelle-France, soit une aire géographique spécifique. Cette

aire culturelle particulière a des incidences sur la forme même du bâtiment (climat, matériaux disponibles, modes de vie, etc.). Ceci témoigne de l'importance du lieu, soit de l' « aire culturelle » dans laquelle se manifeste le type. Si l'on se réfère au Lexique de typo-morphologie pour définir cette notion d' « aire culturelle », il s'agit d'une portion de territoire où il existe une plus grande possibilité d'échanges entre ses habitants. Dans ce lieu particulier se forme un code global de comportement, une coutume, une langue différenciée des autres, bref ce que nous appelons une aire culturelle (cadre de référence agissant sur la forme). Notons l'émergence, par la suite, de nouveaux types à cause de l'influence de la culture anglaise en terre nord-américaine. Ces deux types (français et anglais) vont éventuellement se fusionner et s'influencer mutuellement. Notons aussi l'importance de nouvelles techniques de construction (étanchéité, etc.) qui vont permettre une densification verticale et l'émergence de nouveaux types faubouriens (empilement d'unités de logement)⁸⁹.

Le type est enraciné dans le temps

Nous avons vu tout d'abord le rôle ordonnateur du type comme idée synthétique de la forme d'un bâtiment et de ses attributs, dont on hérite, et qui se transforme dans l'histoire pour s'adapter aux nécessités et aux besoins nouveaux. Pour imaginer ce processus enraciné dans l'histoire, nous pouvons comparer la « maison d'inspiration française », construite en Nouvelle-France, à la « maison québécoise ». Bien qu'il s'agisse de l'évolution d'un même type, lui-même puisant dans la même tradition artisanale de construction, nous voyons qu'il existe une longue chaîne qui permet certaines transformations tout en maintenant intactes certaines caractéristiques (le type de percements, etc.).

⁸⁹ Voir à ce sujet: P. GAUTHIER (1997) *Morphogénèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, Faculté d'architecture et d'aménagement.

Le type est enraciné dans le lieu

Les bâtisseurs en Nouvelle-France perpétuent la façon de construire leur maison de leurs ancêtres, ce faisant ils poursuivent le type dominant tout en y apportant des améliorations. Leur maison est le fruit d'une longue expérimentation, pour s'en convaincre rapportons-nous à la citation suivante:

La maison française devient québécoise parce qu'elle remporte une victoire sur l'hiver en faisant un usage intelligent et nouveau des matériaux locaux, en améliorant les techniques de chauffage et aussi en modifiant différentes parties structurales pour mieux affronter les éléments. L'hiver apparaît donc comme la cause majeure, le facteur premier de cette dynamique de changement ⁹⁰.

L'exemple de la « maison québécoise » démontre bien le caractère hérité de la manière d'édifier un édifice, en l'occurrence la maison, et aussi l'inscription de cette activité dans un environnement culturel donné qui agit sur la forme de l'édifice. De fait, le type architectural « a priori », se situe dans un temps et dans un lieu donnés.

Dans l'établissement d'une typologie, le premier élément fondamental à étudier est le type architectural. Toutefois, nous pouvons appliquer cet instrument à d'autres éléments du tissu urbain. Nous pouvons réaliser une étude typologique basée sur le parcellaire et non sur la seule typologie du bâti⁹¹. Il existe un système d'antécédents et de règles d'agrégation à d'autres composantes du tissu urbain (projet mental, savoir-faire spécifique) tels le parcellaire, le réseau viaire, etc. De plus, la typologie peut être appliquée à des

⁹⁰ M. LESSARD et H. MARQUIS (1972) *Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitations*, Montréal, Éditions de l'homme, p.254.

⁹¹ Voir à ce sujet la contribution de F. BOUDON et ali. (1977) *Système de l'architecture urbaine: le quartier des Halles à Paris*, Paris, C.N.R.S.

objets d'échelles supérieurs à celle du bâtiment, par exemple, une typologie de tissu, de ville, etc. Le but de ces études est toujours le même:

- Découvrir les lois fondamentales de type génétique et historique qui régissent les faits urbains.
- Révéler le « projet mental », présent dans ce temps et dans cette aire avant même qu'il n'y ait d'édification, synthèse globale qui caractérisera ensuite l'édifice construit, dérivée de l'expérience précédente et matrice des suivantes.

1.3.2. L'analyse synchronique et diachronique

Il existe deux démarches complémentaires permettant de comprendre comment se sont mises en place les formes bâties dans le temps pour aboutir au résultat actuel (le "comment"). Ces deux démarches complémentaires sont essentielles pour retracer les règles de formation et de transformation du tissu urbain d'une ville.

L'analyse synchronique est la méthode employée afin d'étudier sous un angle non évolutif les cinq structures de la forme urbaine. Nous observons le tissu bâti en tenant compte, à un moment précis, de l'état des cinq structures et des interrelations que ces dernières entretiennent entre elles. C'est comme si nous "gelions" la structure urbaine à un moment donné sans considérer ce qui s'est passé avant ou après.

L'analyse diachronique consiste à observer l'évolution des structures urbaines dans le temps. Dans l'étude diachronique, nous étudions le réseau viaire, le parcellaire, le bâti, les espaces libres et le site d'une ville, afin de comprendre comment ces structures se sont formées et transformées dans le

temps pour aboutir au résultat que nous leur connaissons actuellement. Nous pouvons observer l'évolution d'une structure particulière de la ville, le parcellaire par exemple, afin de mieux comprendre les règles de découpages de celui-ci. Nous pouvons également observer les relations entre deux structures urbaines (par exemple, le rapport entre le bâti et le parcellaire) dans une perspective évolutive. Notons que l'étude diachronique est nécessairement constituée de la comparaison entre les états synchroniques à diverses époques.

Afin de rendre compte de la mutation de l'idée de bâtiment dans un lieu donné et dans le temps, il faut se livrer à tout un travail de décodification ou d'interprétation de la ville. Nous pouvons étudier à un moment donné le bâti, soit à une date particulière de l'histoire, et en faire une analyse synchronique. Nous pouvons aussi retracer, selon Lévy, « le canevas évolutif et accéder à l'intelligibilité de l'espace ⁹² ». Pour retracer les étapes de formation d'un secteur, il est nécessaire de considérer ce secteur à son stade contemporain d'urbanisation et de l'étudier en comparant l'état actuel à des états plus anciens. Nous réalisons ainsi l'étude diachronique par comparaison de plusieurs études synchroniques.

Notons qu'il faut de préférence partir de l'état actuel, du présent, pour établir une reconstitution des états antérieurs car il s'agit de l'état de référence le mieux connu (nous pouvons aller vérifier directement sur le terrain les traces persistantes) et le mieux documenté (plans très précis et souvent disponibles sur version informatique). La restitution cartographique se fait par montage du cadastre et par étude des transformations à l'échelle de certains lots. Notons aussi que les documents anciens doivent permettre de telles restitutions fidèles et fiables.

⁹² A. LÉVY (1992) *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux. Tome I et II*, Nantes, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du Plan urbain, p.15.

1.3.3. Les matériaux cartographiques requis

Le travail des morphologues se fait principalement par l'étude et le relevé exact sur le terrain et sur fonds d'archives. Les documents d'archives sont composés principalement de cartes et de plans. En nous basant sur l'ouvrage de A. Yédid ⁹³, nous pouvons définir deux catégories de fonds documentaires afin de réaliser une analyse typo-morphologique: les fonds documentaires anciens et les fonds documentaires contemporains. Voici, présentée brièvement, la liste des documents pertinents:

Les documents historiques

- 1) Les documents figurés: les cartes, les plans, les vues perspectives, les cartes postales et les photographies anciennes;
- 2) Les documents manuscrits rassemblés généralement dans des dépôts d'archives;
- 3) Les études historiques: études patrimoniales, histoires locales, etc.

Les documents figurés sont les plus utilisés par les morphologues. Ces documents nous renseignent sur le réseau viaire, sur le bâti (permet la datation des édifices) et sur le parcellaire par l'entremise des plans cadastraux. Ces derniers sont les instruments les plus intéressants car ils ont été réalisés sur de longues périodes de temps compte tenu de leur utilité sur le plan foncier (répartition de l'impôt foncier). Les photographies anciennes apportent, quant à elles, des précisions non négligeables sur les volumes bâtis, sur le décor des façades et sur les matériaux, et ce, à partir de la fin du 19ème siècle. Elles

⁹³ A. YÉDID (1987) *Centres historiques, les outils de lecture*, Paris, Éditions du STU.

permettent également de déterminer les états anciens de bâtiments encore existants aujourd'hui. La documentation manuscrite conservée dans les fonds d'archives est principalement utilisée par les historiens et parfois par les morphologues lorsque ces documents ont des incidences réelles sur les questions liées à la mise en place ou à la transformation des formes urbaines (transactions notariées, réglementation d'urbanisme, rôle d'évaluation contenant des informations sur le bâti, etc.).

Enfin, les études réalisées sur le milieu urbain étudié sont utiles pour fixer les événements ayant marqué l'histoire de la ville (incendies, annexions, édifications de bâtiments particuliers, personnages importants, etc.). Elles nous renseignent sur les variations de population, sur les activités économiques anciennes et donc, sur les périodes de développement et de récession de la ville.

Selon Yédid, il faut constamment garder en mémoire que « les événements dont la ville a été le théâtre retiendront tout particulièrement l'attention d'autant qu'ils ont agi sur la forme de la ville ou qu'ils renseignent sur celle-ci »⁹⁴. Parmi l'ensemble de l'information, il faut retenir en priorité celle qui a un impact direct sur la forme de la ville dans sa globalité ou dans ses parties. Nous pouvons trouver ces documents⁹⁵:

- aux Archives nationales (cartes anciennes, archives iconographiques, etc.)
- au ministère des Affaires culturelles (inventaires photo, études patrimoniales, archéologiques);

⁹⁴ *Idem.*, p.18.

⁹⁵ Il est souvent possible de retrouver à la municipalité même, un rassemblement de documents d'archives (photos, plans, etc.) concernant spécifiquement son territoire.

- au Service d'archives municipales (plans cadastraux, plans viaires anciens, plans des assureurs, cadastres anciens, plan de lotissements, rôle d'évaluation ancien, etc.);
- dans les bibliothèques municipales, nationales (Québec, Canada) (plans des seigneuries, plans des paroisses, etc.);
- dans les musées locaux (fonds privés légués);
- dans les archives des institutions religieuses importantes.

Les documents contemporains

Ces documents sont importants pour l'étude du cadre bâti actuel. Les plans actuels nous fournissent la représentation du tissu urbain la plus fiable. Nous retrouvons le cadastre révisé qui représente la mise à jour des divisions foncières à l'état actuel. Nous retrouvons dans chaque ville une panoplie de plans à l'échelle du 1/ 500 et à l'échelle du 1/1000 fournissant une description physique des constructions et des parcelles. La matrice graphique présente dans de plus en plus de villes est aussi une source importante de plans numérisés qui permettent la réalisation de plans thématiques. Nous pouvons, par un système de couches, isoler ou superposer diverses structures de la forme urbaine selon les besoins d'une étude typo-morphologique (par exemple superposer le parcellaire et le bâti).

Chapitre 2

LE PROBLÈME DE LA DISCONTINUITÉ MORPHOLOGIQUE

Nous avons vu au chapitre précédent le cadre théorique de la recherche, c'est-à-dire les notions de base utilisées en morphologie urbaine. Cette première étape franchie, il nous est maintenant possible d'aller plus loin dans notre réflexion afin d'aborder la dynamique de formation et de transformation des types et des tissus urbains. Nous allons voir que les phénomènes de la formation et de la transformation des villes sont intimement liés. Nous devons tout d'abord voir comment la ville se forme dans le temps et comprendre les grands bouleversements qui affectent cette croissance, à partir du début du 20ème siècle. Nous verrons notamment l'importance que va prendre l'automobile dans la configuration des nouveaux tissus.

Dans un premier temps, nous voyons brièvement ce qui se passe au niveau de la croissance des villes européennes, pour ensuite nous attarder au continent nord-américain qui nous intéresse davantage ici. Nous nous intéressons particulièrement à l'émergence du modèle suburbain qui rompt consciemment avec les caractéristiques typo-morphologiques de la ville traditionnelle et qui implique une mutation profonde et radicale des types bâtis et des types de tissus consacrés. Dans un deuxième temps, nous nous attardons sur les différences morphologiques entre les deux grands types de tissus qui coexistent actuellement dans la ville contemporaine, soit le tissu urbain et le tissu suburbain. Troisièmement, nous allons étudier le processus de transformation du tissu urbain, afin de définir notre problématique de recherche. Nous discutons du problème de l'influence du nouveau modèle de la banlieue, dans la transformation de la ville traditionnelle. Ceci dans un contexte d'interruption de la conscience spontanée qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, agissait aux époques qui ont précédé la nôtre (continuité du

processus typologique dans l'histoire). Cette problématique actuelle étant bien cernée, nous énonçons notre hypothèse de travail. Par la suite, nous allons décrire au chapitre trois, la méthode utilisée pour vérifier cette hypothèse. Trois études de cas vont servir à la mise à l'épreuve de l'hypothèse de recherche.

2.1. Le processus de formation et de transformation des tissus

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction de ce chapitre, les processus de formation et de transformation sont intimement liés. Laissons Caniggia nous expliquer en détail comment s'effectue la formation et la transformation des villes:

*Ma una rinnovata puntualizzazione teorica è intervenuta nel 1979, interposta tra Venzona e Firenze, necessaria onde avvicinarsi più ordinatamente alla complessità dei fenomeni urbani. È il momento in cui siamo giunti a distinguere l'esistenza non di un solo processo tipologico per ciascun luogo, ma di « **processi paralleli** » derivanti dal fatto che, nello stesso luogo, la produzione di case ex novo e il rinnovo delle case preesistenti possono sì, nel medesimo tempo, essere guidati dallo stesso tipo edilizio, dallo stesso « concetto di casa »: ma con esiti differenziati a seconda dei condizionamenti imposti dal tempo di « prima edificazione » di ciascuna zona di una città. Occorre quindi distinguere un « **processo portante** », di tipi che riescono a realizzarsi in modo ottimale perché produttori edifici nuovi, su tessuto simultaneamente tracciato; e un « **processo parallelo** » per ciascun luogo della stessa città che, edificato in un tempo antecedente, può aggiornarsi più volte secondo una successione di tipi, per sostituzione dell'edificio o anche solo per trasformazioni, ma entro i limiti concessi dalla strutturazione antecedente¹.*

¹ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comanotto editore, p. 32-33.

Ce passage de Caniggia met en lumière les deux grands aspects du processus morphologique, soit d'une part le processus de formation du tissu, c'est-à-dire le « processo portante » (processus portant) , et d'autre part les processus de transformation du tissu nommé les « processi paralleli » (processus parallèles). Le « processo portante » (processus portant) concerne la croissance horizontale de la ville, par agrégation successive de nouveaux tissus et de types nouveaux qui se juxtaposent à la limite des anciens (anneaux de croissance). Par ailleurs, la transformation graduelle de ces tissus et ces types anciens, à mesure que de nouveaux anneaux de croissance apparaissent, est ce que Caniggia nomme le « processo parallelo » (processus parallèle). Il s'agit d'un processus de modification des tissus et des types existants où certains éléments se maintiennent en général dans le temps (parcellaire, réseau viaire, etc.) alors que d'autres sont modifiés pour adapter le bâti à de nouveaux besoins, en conformité avec le type nouveau. En résumé, la naissance des villes se fait par anneaux successifs de croissance, et ce, à partir d'un noyau d'origine (processus portant de formation). Au fil du temps, ces divers anneaux subissent des modifications en vue d'adapter ces tissus à des modes de vie en perpétuelle mutation (processus parallèle de transformation).

2.1.1. La formation d'un tissu nouveau, ou processus portant

À partir de la citation de Caniggia², nous pouvons affirmer que le processus de formation, de croissance des villes se fait par une mise en place simultanée du type et du tissu à la périphérie des couches de croissance plus anciennes. Le type prenant place dans les nouvelles couches de croissance demeure toutefois en relation de dérivation avec le type présent dans les couches de croissantes précédentes. Selon Caniggia, les nouvelles expansions

² P. LAROCHELLE (1997) *Étude des processus de formation et de transformation des typologies du bâti: état de la discipline*, Québec, Université Laval, (inédit), p.8-9.

furent réalisées, d'un côté, au moyen de maisons codifiées dans le type bâti courant, parvenu à maturité dans l'expérience antécédente de transformation des maisons préexistantes, de l'autre côté par la réinvention planifiée des tissus viaires et fonciers conformes au type en vigueur (rues plus larges et rectilignes, cohérentes avec la hauteur plus grande des édifices; lots modulaires et géométriques réguliers, conformes à la mesure du type atteint par l'accouplement d'unités plus petites).

Les nouveaux tissus sont donc réalisés en fonction du type parvenu à maturité dans l'expérience précédente, soit dans les parties plus anciennes de la ville. Ce type est tout naturellement adopté au moment de la mise en place de nouveaux tissus lors de phases de croissance de la ville. Le tracé des rues, des parcelles, la définition des espaces libres sont adaptés de façon optimale pour que le type puisse être déployé dans un tissu qui lui convient et sans les entraves qu'imposait sur lui le tissu plus ancien, dans lequel il s'est développé. Le résultat de ce développement linéaire du type, du noyau originel aux couches périphériques des villes, est nommé « processo portante » par Caniggia (processus portant). Il existe un rapport de dérivation direct et une parenté entre les formes anciennes et les formes nouvelles. Les transformations sont lentes et progressives. Nous constatons aussi que le processus typologique portant permet de maintenir une cohésion et un système de filiation entre les croissances plus anciennes et les types et les tissus qui se forment à la périphérie des noyaux existants. Il existe un lien de parenté étroit entre les tissus issus de phases de croissance successives dans la ville historique. C'est ce qui explique la cohérence et le fragile équilibre entre unité et diversité présent dans les villes dites historiques (Rome, Amsterdam, etc.). Nous allons étudier en détail le cas de Rome afin d'aborder le système de parenté entre formes anciennes et nouvelles dans les couches de croissance du tissu urbain.

Le système de parenté entre formes anciennes et nouvelles:
Rome entre 1880 et 1930

Un bon exemple de cette cohésion d'ensemble nous est fourni par l'étude de Caniggia sur la formation des tissus de Rome, intitulée: « Permanenze e mutazioni nel tipo edilizio e nei tessuti di Roma (1880-1930) ³ » (Permanences et mutations dans le type bâti et les tissus de Rome (1880-1930)⁴). Selon Caniggia, il s'agit d'une « *periodo storico che è necessario comprendere e valutare, perché ancora atto alla costituzione di un continuo urbano associabile alla città ereditata* » soit d'une période qu'il est nécessaire de comprendre et d'évaluer, parce qu'elle est encore apte à la constitution d'un espace urbain continu associable à la ville héritée ⁵. Caniggia dresse, dans son étude, un bilan du mode de croissance de la ville européenne avant la rupture opérée par le mouvement moderne.

Caniggia observe toujours la présence d'un processus portant où la typologie dérive directement du processus de changement pour ainsi dire rectiligne, du « type bâti », du concept de maison tel qu'il s'est transformé à travers le temps et de la construction et de la transformation continue des maisons ⁶. La manière de composer des tissus nouveaux, des tissus d'expansion, est décrite par Caniggia dont les propos ont été traduits comme suit par Larochelle:

De sorte qu'au moment où on en vient à composer le tissu, on doit réinventer (...) un autre modèle de comportement du tissu basé sur l'acceptation du type bâti en vigueur, tel qu'il s'est formé au sein du tissu historique et sur son

³ G. CANIGGIA (1989) « Permanenze e mutazioni nel tipo edilizio e nei tessuti di Roma (1880-1930) » in: STRAPPA, Giuseppe (a cura di) *Tradizione e innovazione nell'architettura di Roma 1870-1930*. Roma, Edizioni Kappa.

⁴ P. LAROCHELLE (1996) *Permanences et mutations dans le type bâti et les tissus de Rome (1880-1930)*, Québec, Université Laval, (inédit).

⁵ *Ibid.*, p.13.

⁶ *Ibid.*, p.8

*adéquation à un lotissement et à un réseau viaire adapté pour l'accueillir*⁷.

Cependant à cette époque, Caniggia constate une prise en charge de façon consciente par des architectes de la fabrication des tissus au moyen d'un « *progetto di tessuto* » (projet de tissu). Les architectes, prenant en charge la planification de l'extension de Rome par des projets d'ensemble, font référence plus ou moins rigoureusement aux types présents dans la ville traditionnelle, dans la « *città reale* » (ville réelle), ce qui a des incidences sur la mise en place des tissus nouveaux. Selon Caniggia, l'action planificatrice des architectes va avoir des retombées négatives sur le rendement du type, dans la mesure où il est soumis à des règles impropres, suprastructurelles, qui ne peuvent que déformer le produit construit à travers le projet par rapport à l'édifice qu'on pouvait obtenir sans intentions acculturées⁸. Il en résulte, selon Caniggia, une sommation de deux instances (le type et la morphologie du tissu) et non un résultat organiquement cohérent comme cela se produisait dans le processus de formation spontané, traditionnel, des tissus de la ville. Toutefois, ce changement dans le mode de production du milieu bâti n'est pas encore marqué par un rejet complet des types en vigueur dans les anciennes phases de formation de la ville de Rome. Le processus typologique se poursuit malgré certaines mutations dans le mode de production du tissu urbain.

Pour résumer les phénomènes affectant la croissance des villes à l'aube du 20ème siècle, nous pouvons dire que le mode de croissance traditionnel des

⁷ G. CANIGGIA (1989) *op. cit.*, p.17: *Così che, al momento di tornare a progettare il tessuto, deve reinventarsi (...), un altro modello di comportamento dell'aggregato basato sull'assunzione del tipo edilizio vigente, come formatosi in seno al tessuto storico, e sull'adeguamento di una lottizzazione e di una rete viaria adatte ad ospitarlo.*

⁸ G. CANIGGIA (1989) *op. cit.*, p.21: *la seconda imposta dall'architetto, e non senza consanguineità sul miglior rendimento del tipo, in quanto lo si costringe a regole improprie, sovrastrutturali che non possono che distorcere il prodotto costruito attraverso il progetto rispetto all'edificio ottenibile se scevro di intenzionalità acculturate.*

Notons que Caniggia utilise le terme acculturé (« acculturate ») ici dans le sens d'une intention étrangère (aliénée) à la culture bâtie héritée.

tissus urbains s'est fait de façon continue en poursuivant le processus typologique « portant » (« processo portante »). Le développement « organique » de plusieurs villes et villages à partir d'une structure initiale offre maints exemples de cette croissance continue. L'exemple de Montréal est particulièrement éclairant afin d'illustrer la continuité du processus typologique portant. Les types bâtis qui alternent avec chaque phase d'urbanisation entretiennent des liens évidents pour qui s'intéresse un tant soit peu aux formes architecturales. Le duplex et le triplex⁹ présents dans les premiers faubourgs, dont les façades sont accolées au trottoir et percées d'une porte cochère, vont être repris comme type dominant lors des nouvelles croissances. Toutefois, le bâti va s'éloigner suffisamment de la rue afin de ménager un espace pour accueillir l'escalier rejeté à l'extérieur, afin d'augmenter l'espace habitable intérieur. Cette innovation du type est accompagnée de l'abandon de la porte cochère et de son remplacement par l'implantation systématique de ruelles afin de desservir l'arrière des lots. Ainsi, on apporte des améliorations au type retrouvé dans les tissus plus anciens et l'on adapte le tissu afin d'accueillir ce type nouveau (processus portant).

2.1.1.1. L'interruption du processus typologique

Dans la mesure où les architectes tentent de s'adapter de façon consciente à la culture bâtie héritée, le système d'antécédent du type bâti et la chaîne de dérivation semblent toujours intacts. Cette attitude d'imitation (basée toutefois sur une connaissance plus ou moins rigoureuse de la ville et du tissu urbain) est antérieure à une attitude qui s'annonce, selon Caniggia, après les années trente. Cette attitude nouvelle prône non plus une imitation mais une réforme complète de la ville traditionnelle, de ses types et de ses tissus urbains

⁹ Voir à ce sujet: R. LEGAULT (1989) « Architecture et forme urbaine: L'exemple du triplex à Montréal de 1870 à 1914 », dans Revue d'histoire urbaine / Urban History Review, vol. 18, no.1.

afin de définir une « ville nouvelle » idéale adaptée selon les penseurs, aux nécessités de la ville du 20ème siècle. Nous empruntons à Caniggia la citation suivante et traduite par Laroche afin de bien faire saisir le contexte ayant mené à cette volonté de réformer en profondeur la ville traditionnelle:

L'opposition entre la « ville planifiée » et la « ville spontanée » (la ville ancienne apparaissait comme telle, en comparaison, même si elle était le fruit d'une planification ancienne, elle était devenue telle à cause des interventions nombreuses et tenues qui s'y étaient succédées) mène à condamner la seconde comme une présence anormale provisoire, non ordonnée, antihygiénique, à rendre égale à la première, les moyens économiques le permettant ¹⁰.

Nous avons vu le « processus portant » assurant une continuité dans la croissance des tissus grâce à la reprise du type abouti dans les phases de croissance précédentes. Ceci signifie que la chaîne de dérivation du type se maintient dans le temps et opère un certain degré de continuité. Comme le mentionne Caniggia, malgré certaines mutations dans la succession des couches de croissance de la ville, les types édifiés dans les couches ultérieures de croissance découlent des types précédents. Ce processus typologique continu se poursuit en Italie jusqu'aux années trente.

¹⁰ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Compansotto editore, p. 28: *La contrapposizione tra « città progettata » e « città spontanea » (che tale appariva, al confronto, la città antica che, anche se frutto di una remota pianificazione, era divenuta tale a causa dei tanti e capillari interventi succedutisi) porta a condannare la seconda come anomala presenza provvisoria, non ordinata, antiigienica, da eguagliare alla prima, mezzi economici permettendolo.*

L'apparition d'une typologie « savante »:
L'exemple de la banlieue résidentielle de Versailles entre 1880 et 1915

Castex et Panerai retracent, dans le cas de Versailles, le développement de la banlieue résidentielle bourgeoise française entre 1835 et 1914 ¹¹. Il s'agit d'un cycle de formation où l'on retrouve des différences notables entre les types de bâtis nouveaux réalisés dans les nouvelles couches de croissance et ceux situés dans le tissu urbain plus ancien. Ceci s'explique par le fait que la production des types d'habitation est prise en charge par les architectes, les entrepreneurs et leurs clients, ce qui implique l'élaboration et la diffusion de modèles d'habitation. Comme dans l'exemple de Rome, les architectes interviennent dans l'élaboration de tissus nouveaux (projets de tissus) et ils agissent aussi dans la définition des types nouveaux. Cependant, les architectes ne font plus référence aux types présents dans la ville traditionnelle. Cette codification du type nouveau, la « villa bourgeoise », par les architectes, ne se fait pas en relation avec les types hérités. Il s'agit plutôt d'une panoplie de modèles d'habitation qui sont réutilisables indépendamment d'une localisation précise.

De fait, comme le font remarquer Castex et Panerai, la maison de 1900 n'a plus grand chose en commun avec la précédente. Pourtant les auteurs ont remarqué lors des phases précédentes de formation de Versailles, une continuité du processus typologique « portant ». Cette interruption s'explique par l'industrialisation et des changements profonds et rapides dans les modes de vie. Autres transformations notables par rapport aux caractéristiques des couches précédentes de croissance, les bâtiments sont éloignés de la rue et ils sont implantés sur de vastes parcelles (pavillonnaire).

¹¹ J. CASTEX et al. (1980) *Lecture d'une ville: Versailles*, Paris, Éditions du Moniteur.

Dans le cas de la mise en place de cette banlieue résidentielle, les auteurs démontrent que le type nouveau dicte la configuration du tissu. Cependant, comme le système de la « villa bourgeoise » n'est plus en relation de dérivation par rapport au type retrouvé dans les couches de croissance, il existe une opposition entre les tissus urbains et ce nouveau tissu de type suburbain. La ville continue (conscience spontanée) cesse de se développer, les types s'autonomisent à cause de la privatisation de la vie bourgeoise. La forme urbaine, perturbée dans sa netteté, devient seconde par rapport aux types bâtis.

Le mode de croissance traditionnel et l'action du type se trouvent ici bouleversés par l'instauration d'une typologie savante. Dans le cas de l'émergence des banlieues bourgeoises en France, nous assistons à l'élaboration de modèles reproductibles d'habitation visant à fournir aux bâtisseurs un ensemble infini de résolutions individuelles, tels des objets manufacturés.

2.1.1.2. L'émergence du modèle suburbain nord-américain

Au Québec, après la deuxième guerre mondiale, les instances publiques prennent en charge l'édification du logement et la constitution d'un nouveau type de tissu plus lâche adapté à la configuration des nouvelles solutions d'habitation. Comme le mentionne Bergeron:

Les quelques vingt-cinq années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale sont caractérisées par deux phénomènes interreliées, au moins dans la mesure où l'un procède de l'autre. D'abord nous assistons à un développement prodigieux de nouveaux quartiers à la périphérie des villes. Ce phénomène, nouveau par son ampleur ainsi que par ses effets sur la vie de la plupart d'entre nous, a fait surgir des besoins nouveaux qui

*exigeaient des solutions inédites, à la recherche desquelles se sont largement appliqués les efforts des architectes et des urbanistes. Concrètement, tout cela s'est traduit en des formes que, pour la plupart, nous n'avions pas rencontrées jusque-là*¹².

Nous voyons ici que les formes nouvelles de la banlieue sont issues de l'élaboration d'une typologie savante, inédite, qui vise à satisfaire des besoins nouveaux. Nous verrons plus tard qu'une rupture se fait sentir entre les types urbains et les types suburbains. Ces différences notables ont tôt fait de se répercuter sur les traits syntaxiques du tissu urbain. Les coupures spatiales et physiques entre le tissu urbain et les nouveaux tissus suburbains qui se développent à la périphérie des villes peuvent être brutales ou graduelles, selon le cas. La coexistence de ces deux types de tissu aux caractéristiques morphologiques passablement différentes ne constitue pas l'objet principal de cette recherche (plan horizontal: l'un et l'autre). Le problème abordé dans ce travail se manifeste lorsque les types suburbains guident les transformations du tissu urbain (plan vertical: l'un sur l'autre). Nous reviendrons plus tard en détail sur la question de l'impact du modèle suburbain sur la transformation du tissu urbain.

2.1.1.3. La rupture entre les tissus urbains et suburbains

Attardons-nous sur les différences morphologiques entre les deux grands types de tissus qui coexistent (phénomène de coprésence) actuellement dans la ville contemporaine, soit le tissu urbain et le tissu suburbain. Ces différences morphologiques sont bien décrites par Vernez-Moudon dans ses recherches approfondies sur l'évolution des formes résidentielles en Amérique à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. Vernez-Moudon affirme que:

¹² C. BERGERON (1989) *Architecture du XX^{ème} siècle au Québec*, Montréal, Méridien, p.143.

*Massive suburban development over the course of this century has given the newer North American cities a form which differs significantly from that of earlier cities. (...) A large body of literature on suburbs has emerged in the last decade, reflecting the formidable expansion of North American cities during this century*¹³.

Vernez-Moudon reconnaît la rupture morphologique et spatiale survenue entre le tissu urbain et le tissu de la banlieue:

*Compared to earlier urban residential forms, these suburban forms can appear loose somewhat disconnected, with many, often small, singular structures spread across the landscape and much undefined space left vacant - open space being an undeserved euphemism in suburban environments*¹⁴.

Nous allons, à partir des recherches de Vernez-Moudon, observer les caractéristiques de la banlieue américaine qui a, selon nous, des traits de parenté étroits avec la banlieue canadienne et québécoise. Nous verrons apparaître en banlieue des types nouveaux. Ces types vont être déterminants dans la forme résultante du tissu suburbain. Nous savons que des théories nouvelles d'aménagement (urbanisme progressiste: Le Corbusier, etc. et urbanisme culturaliste: Howard, etc.¹⁵) vont contribuer au rejet des types urbains en vigueur dans les couches de croissance de la ville dite « historique », résultant d'un processus spontané d'édification. Nous retrouvons en Amérique une volonté planificatrice qui impose ses règles et ses standards, tout d'abord dans la définition de types d'habitation qui se font en fonction d'impératifs nouveaux (la voiture comme moyen de locomotion généralisé).

¹³ A. VERNEZ-MOUDON (1992) « The evolution of the twentieth-century residential forms: an American case study. in: J.W.R. Whitehand and P.J. Larkham (eds) *Urban Landscape: an International Perspective*, London, Routledge, p.191-192.

¹⁴ *Loc. cit.*

¹⁵ Voir à ce sujet F. CHOAY (1965) *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Éditions du Seuil.

L'accroissement démographique survenant après la Seconde Guerre mondiale a été particulièrement propice à l'élaboration des modèles d'habitation inédits « révolutionnaires » de la banlieue. Cette élaboration se fait aussi en parallèle avec une industrialisation croissante dans le domaine de la construction, par l'introduction de nouvelles techniques et par la fabrication et l'introduction de matériaux nouveaux (panneaux de gypse, laine minérale, fermes de toit préfabriquées, etc). Le contexte d'urgence et l'objectif de donner un toit à tous les Canadiens justifient la prise en charge progressive de la question du logement par les instances publiques fédérales. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) qui voit le jour en 1946 va exercer une révolution dans le domaine de l'habitation au Canada et au Québec.

La mise en place des quartiers « Wartime Housing » pendant la guerre visant à loger les travailleurs à proximité des usines avait déjà posé les paradigmes de ce mode nouveau de production du logement par modèles répétitifs et économiques ¹⁶. Nous pouvons dire qu'il s'agit du modèle initial du type suburbain au Québec. Notons que ce modèle avec son toit à 45 degrés et ses courts larmiers en clins de bois conserve encore certaines parentés formelles avec la maison traditionnelle québécoise. Par la suite, les « bungalows » et les « split levels » des années cinquante vont remplacer ce modèle initial ¹⁷. Voyons maintenant le résultat de la définition de ces modèles d'habitation dans la confection des nouveaux tissus aptes à les recevoir. Nous allons présenter dans les pages qui vont suivre, plus en détail, les caractéristiques morphologiques du tissu de la banlieue nord-américaine.

¹⁶ Voir à ce sujet: A. FRIEDMAN et C. VON NIESSEN (1991) « Post-war Housing Innovation : Changes in the North American Home, 1945-1959 », Research paper 7, Montréal, McGill University.

¹⁷ Ces différents modèles sont bien décrits dans l'ouvrage: M. LESSARD et H. MARQUIS (1972) *Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitations*, Montréal, Éditions de l'Homme, p.464-465. Notons maintenant que la maison sur deux étages est plus répandue que le bungalow d'un seul niveau.

Le réseau viaire

Les réseaux viaires pour les extensions nouvelles sont établis en fonction d'impératifs relatifs à un moyen de locomotion généralisé: l'automobile. Vernez-Moudon remarque que le réseau viaire orthogonal (« small gridiron of streets») caractérisant bon nombre de villes nord-américaines s'est maintenu comme élément régularisant la croissance et la formation des tissus d'extension des villes jusqu'en 1930. Par la suite, ce type de réseau viaire est moins utilisé et cela est dû à son aspect jugé monotone par les planificateurs de l'époque. Ce type est progressivement remplacé par un autre tracé, le réseau curviligne continu (« continuous curvilinear streets ») qui caractérise bon nombre de banlieues résidentielles encore aujourd'hui. Vernez-Moudon remarque que ce système se généralise pour l'aménagement des tissus nouveaux vers 1930, car il est présenté comme modèle idéal par le pouvoir central du « Federal Housing administration », l'équivalent de la S.C.H.L. canadienne.

Vernez-Moudon remarque aussi dans ce choix de réseau, l'influence du mouvement romantique incarné par Olmstead aux États-Unis et au Canada. Frederic Law Olmstead a déjà dans ses aménagements adopté un tracé curviligne et organique afin de s'adapter aux caractéristiques topographiques des lieux où il intervient. Cependant l'utilisation systématique du tracé curviligne pour les extensions suburbaines se fait sans véritablement établir de liens avec les caractéristiques physiques de leur lieu d'implantation. Nous voyons ici un détournement de l'usage premier de ce type de réseau viaire (curviligne), car l'utilisation qu'on en fait dans le modèle suburbain s'effectue sans liens avec la topographie ou le réseau hydrographique du site d'implantation.

Par la suite, l'utilisation de plus en plus courante du tracé viaire en cul-de-sac (« loop road ») pour les tissus de banlieue marque, selon Vernez-Moudon, une influence du modèle de la cité-jardin de Radburn¹⁸. La volonté d'établir des petits regroupements communautaires, présente dans le modèle d'origine, fait place ici à un souci fonctionnel: celui d'exclure le trafic extérieur. De plus, ce type de réseau s'oppose à la perméabilité du réseau viaire de la ville traditionnelle. D'ailleurs, Vernez-Moudon nous fait remarquer, à juste titre, que les culs-de-sac sont assez rares dans les tissus urbains (les impasses) et ne sont utilisés habituellement en milieu urbain que pour désenclaver certains lots difficilement accessibles. Certains quartiers montréalais font exception à la règle: par exemple les culs-de-sac occasionnés par la présence de barrières physiques telles la topographie, l'hydrographie, la présence de voies ferrées ou d'industries dans les anciens faubourgs ouvriers (interruption de la trame orthogonale).

Pour le tissu suburbain, la généralisation des culs-de-sac après 1930 provient d'une volonté de promouvoir des secteurs d'habitation tranquilles et sécuritaires. Il existe, de la part des planificateurs de ces nouveaux tissus, une volonté d'éliminer une circulation automobile jugée trop nuisible.

Le parcellaire

Nous avons vu qu'habituellement en situation d'édification traditionnelle, lors de la formation du tissu urbain, le type qui s'impose pour les nouvelles extensions est celui qui est parvenu à maturité dans les tissus existants. Nous

¹⁸ Pour en savoir plus sur le modèle culturaliste de la cité-jardin voir E. HOWARD (1946) *Garden Cities of To-Morrow*, London, Faber and Faber. Notons qu'une expérience de mise en place du modèle de la cité-jardin a été menée à Montréal avec « La cité du tricentenaire », voir: M. CHOKO (1988) *Une cité-jardin à Montréal: la cité-jardin du Tricentenaire 1940 à 1947*, Montréal, Méridien.

savons aussi que le tissu va être réalisé en fonction de ce type « portant ». Le découpage des lots est adapté à la configuration du type bâti. Les lots sont groupés aux abords des voies qui constituent habituellement l'élément ordonnateur de la croissance des tissus (parcours-mères, parcours d'implantation du bâti, parcours de raccordement).

Pour ce qui est de la croissance du tissu urbain en Amérique du Nord, selon Vernez-Moudon, les maisons urbaines se sont implantées traditionnellement sur des lots étroits et profonds (« narrow-and-deep lot »), adaptant leur volumétrie à l'aspect allongé de la parcelle, et ce, jusqu'en 1930. Par la suite, nous assistons à un « basculement » de la parcelle urbaine typique afin de permettre l'implantation de la maison isolée. L'aménagement de lots plus larges dans le tissu suburbain est nécessaire en vue de favoriser l'implantation des nouveaux modèles d'habitation unifamiliale. Le pivotement opéré par rapport au type de parcelle consacré et généralement en vigueur dans les tissus urbains, permet au garage et à la cuisine d'être liés à la rue. La rue devient ainsi un espace strictement de service, de circulation automobile et perd sa dimension sociale et conviviale. Selon Vernez-Moudon:

*The increasing presence of cars, parked on the streets or stored in endless rows of garages, transform the function of the street by eliminating its social dimension. With only cars on the street, accidents increase and pedestrians decrease in numbers*¹⁹.

À partir des années quarante et cinquante, l'accroissement de la largeur des lots s'explique par l'importance que prend la voiture dans l'aménagement du tissu de la banlieue. La configuration des tissus qui étaient autrefois établis

¹⁹ A. VERNEZ- MOUDON (1992) « The evolution of the twentieth-century residential forms: an American case study. in: J.W.R. Whitehand and P .J. Larkham (eds) *Urban Landscape: an International Perspective*, London, Routledge, p.195.

selon les distances de marche à pied, est ainsi bouleversée par l'utilisation généralisée de la voiture. Les tissus d'extension de la banlieue adoptent des dimensions de lots plus larges et moins profondes (« wide-and-shallow lot ») ce qui explique, en partie, l'aspect distendu et étalé de l'urbanisation contemporaine.

Les types bâtis et leur relation au tissu

Selon Vernez-Moudon « *Throughout the 1950s, the single detached house dominated the suburban, middle class landscape* ²⁰ ». Vernez-Moudon annonce ainsi les changements par rapport au type courant que l'on retrouve dans le tissu urbain:

In the 1920s, the garage became incorporated in the house, notably in the basement and was accessible directly from the street. (...) This was an important stage (...) mutation (...) since it brought a service function, individual transportation, to the erstwhile - ceremonial side of the house - whose plan, however, would remain unchanged for a few decades ²¹.

L'ensemble de ces révisions, de ces réformes du type urbain, provient d'un souci fonctionnaliste, celui de plier le type à la présence de la voiture, de la même manière que les planificateurs ont dû plier l'organisation du réseau viaire traditionnel de la ville pour intégrer l'automobile. L'élimination, la proscription du type de bâti urbain généralement étroit et profond provient d'un souci d'améliorer la pénétration de la lumière dans les logements. Vernez-Moudon explique de la façon suivante la mise au ban du type développé dans les phases antérieures de formation de la ville:

²⁰ A. VERNEZ- MOUDON (1992) *op. cit.*, p.193.

²¹ *Loc. cit.*

Furthermore, housing advocates and planners were critical of the dark interiors of narrow and deep houses, denigrating the side yards as useless spaces which should be eliminated. Wide-and-shallow houses resolved these problems by reducing the length of side yards and providing needed interior light ²².

Les nouveaux types commerciaux

Les édifices commerciaux présents en banlieue résultent d'un désir de ségrégation fonctionnelle et s'opposent à la mixité des types urbains traditionnels (immeubles avec commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage). Ils sont implantés à distance de la rue avec des stationnements sur une, deux, trois ou quatre faces. Leur implantation est souvent isolée, à l'image des habitations unifamiliales, parfois regroupée en rangées. Les bâtiments peuvent aussi être groupés le long ou autour de mails intérieurs (centre-commercial), ce qui représente une complète intro-version et une abolition de la rue comme lieu d'échange et de socialisation. L'ensemble de ces traits représente une coupure radicale par rapport aux types urbains présents dans les anciennes couches de croissance.

Les deux grands types de tissu: urbain et suburbain

Nous avons vu, dans l'élaboration du type bâti courant de la banlieue nord-américaine, le rejet de certaines caractéristiques typologiques de la ville héritée, considérées comme inappropriées aux modes de vie contemporains et à la présence de la voiture. Ce rejet se fait dans une perspective fonctionnaliste et selon une évaluation sommaire des types urbains consacrés, fruit d'une longue évolution. Ces changements sont de cinq ordres:

²² A. VERNEZ-MOUDON (1992) *op. cit.*, p. 194.

- au niveau du tracé du réseau des voies (réseau viaire);
- au niveau de la définition des espaces publics (espaces libres);
- au niveau de la dimension et de la forme des parcelles (parcellaire);
- au niveau du mode d'implantation du bâti (relation du bâti au tissu);
- au niveau de l'organisation intérieure des types bâtis (bâti).

Avec l'avènement du tissu suburbain dont les traits typo-morphologiques ont été décrits précédemment, nous avons d'une part, le tissu urbain et d'autre part, le tissu suburbain. Ces deux tissus coexistent actuellement (phénomène de coprésence) et diffèrent sur le plan morphologique, car ils reposent sur deux façons opposées de concevoir le milieu bâti:

- le tissu urbain qui repose sur une conscience spontanée où le type se développe de façon stable;
- le tissu suburbain planifié pour répondre aux transformations profondes et subites de la société.

Nous pouvons dire sommairement que le mode d'organisation de la banlieue est révolutionnaire dans son expression physique et spatiale à cause principalement des caractéristiques dominantes suivantes:

- un affaissement de la silhouette et une baisse notable de la densité du bâti;
- l'apparition de types architecturaux caractérisés par une implantation isolée où chaque bâtiment se détache des autres et se singularise;
- une définition ténue de l'espace de la rue, par le bâti;
- une ségrégation fonctionnelle éliminant la mixité et, par le fait même, rejetant l'imbrication typique des usages que l'on retrouve en milieu urbain;
- l'omniprésence de la voiture comme lien fonctionnel entre les diverses parties du tissu suburbain et qui impose une modularité plus grande;

- une diminution de l'animation des lieux publics extérieurs;
- une multitude de formes, de dimensions et de matériaux, en particulier dans l'architecture commerciale banlieusarde.

La banlieue est le fruit de la culture architecturale et urbanistique dominante, elle-même ancrée dans la réalité socio-économique de l'époque. À ce titre, elle conditionne nos pratiques d'édifications actuelles. Notons aussi que plusieurs contestent les coûts économiques et sociaux que la banlieue entraîne (étalement urbain, pollution, coût des infrastructures, inéquité du partage des dépenses entre ville centrale et villes de banlieue, appauvrissement de la population de la ville centre, etc.).

Nous aborderons maintenant le problème central de cette recherche, soit l'influence du modèle suburbain, dominant depuis les années cinquante, sur la transformation du tissu urbain. Pour ce faire, nous devons revenir de façon approfondie sur le processus morphologique de transformation des villes décrit au point 2.1.

2.1.2. La transformation du tissu, ou le processus parallèle

Nous avons parlé au point 2.1. du « processo parallelo » (processus parallèle) où l'on assiste à la transformation des tissus existants. Certains éléments se maintiennent dans le temps (parcellaire, réseau viaire, etc.) alors que d'autres éléments disparaissent (le bâti, etc.). Ces modifications ont pour objectif d'adapter les tissus anciens aux nouveaux modes de vie. Or, nous savons que la rénovation et la modification des maisons préexistantes sont guidées par le type le plus perfectionné, c'est-à-dire celui situé dans les couches de croissance les plus récentes. Caniggia mentionne que:

(...) nello stesso luogo, la produzione di case ex novo e il rinnovo delle case preesistenti possono sì, nel medesimo tempo, essere guidati dallo stesso tipo edilizio, dallo stesso « concetto di casa » (...) ²³.

Ceci signifie que dans un même lieu, la production de maisons nouvelles (« ex novo ») et la rénovation des maisons plus anciennes (« preesistenti ») peuvent, dans un même temps, être influencées par le même concept de maison (« concetto di casa ») ²⁴. Les transformations peuvent résulter de la modernisation des bâtiments pré-existants, partiellement conservés (variante de restructuration). Elles résultent aussi de la substitution complète de bâtiments existants (variante de reconstruction). Or, nous nous situons en face du phénomène de co-présence de deux formes où le type nouveau, celui de la banlieue, interfère sur la transformation du type urbain plus ancien. Selon une hypothèse de la morphologie énoncée au point 1.2.3., lorsque deux objets sont présents en même temps dans des espaces continus, ils s'influencent mutuellement (rapport de nuisance ou de collaboration). Le type plus récent (portant) influence la transformation parallèle des types plus anciens. Nous savons que par effet de rétroaction, la transformation des types édifiés dans des milieux plus anciens est influencée par les types nouveaux, émergents. Quelle va être l'influence du modèle suburbain sur la transformation du tissu et des types urbains?

2.1.2.1. L'action des types suburbains sur les types urbains

Servons-nous du passage suivant afin de mettre en relief une problématique déjà soulignée dans l'ouvrage intitulé *Architecture du XXème*

²³ G. CANIGGIA (1986) *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie: stato della disciplina*, in: Consiglio Nazionale delle Ricerche (1986) *Problemi del restauro in Italia*, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni 3-6 novembre 1986. Comanotto editore, p.33.

²⁴ D'après la traduction de P. LAROCHELLE (1997) *Étude sur les processus de formation et de mutation des typologies du bâti : état de la discipline*, Québec, Université Laval, (inédit), p.9.

siècle au Québec. Notons que l'auteur, un historien de l'art, a soulevé le problème sans véritablement étudier son impact sur le plan morphologique:

*Par ailleurs, quelque dix ans après les débuts de cette explosion suburbaine (débutée en 1945), qui s'était largement faite au détriment de la ville traditionnelle, c'est la banlieue, avec ses solutions propres et son architecture propre, qui allait fournir des modèles pour le réaménagement des villes. Tout en tenant compte des exigences et des contraintes particulières aux territoires urbains dont la densité d'occupation est différente de celle de la banlieue, **architectes et urbanistes transposèrent dans la ville des formes de traitement de l'espace de même que des solutions architecturales qui avaient, jusque-là, fait le succès de la banlieue.** Sans qu'elle prenne exactement les formes de l'architecture de la banlieue, la nouvelle architecture des villes procède d'une approche semblable et un même esprit y prévaut. **Dans une très large mesure, elle s'inspire des solutions d'abord conçues pour la banlieue, que les bâtisseurs ont cherché à adapter à un contexte pourtant bien différent** ²⁵.*

Selon Bergeron, les solutions propres à la banlieue se superposent au corps structural du tissu urbain qui est pourtant de par sa nature, comme nous l'avons vu, très différent du tissu suburbain. L'étude morphologique réalisée dans cette thèse va nous permettre de vérifier cette affirmation.

2.1.2.2. L'interruption de la conscience spontanée

Nous assistons à un rejet des comportements hérités, à leur remplacement par des pratiques d'aménagement de l'espace et à des solutions architecturales propres à la banlieue. Est-ce que cette action du type suburbain constitue un rapport de nuisance ou de collaboration?

²⁵ C. BERGERON (1989) *Architecture du XXème siècle au Québec*, Montréal, Méridien, p.143.

Dans un contexte où il existe une conscience spontanée, sorte de mécanisme qui régule les transformations, il subsiste une certaine adaptation au contexte préexistant lorsque l'on rénove ou lorsque l'on reconstruit un édifice plus ancien. Le mode d'implantation et certains traits volumétriques se maintiennent. Les comportements hérités propres à cette aire culturelle continuent d'interférer malgré les reconstructions d'édifices plus conformes aux nouvelles réalités sociales et technologiques qui apparaissent de génération en génération.

Nous l'avons vu, cette conscience spontanée prédomine dans les intervalles historiques sans crises, dans des sociétés plus stables, durant lesquelles une culture ne change pas de manière visible. Or, dans un contexte de bouleversements rapides, de changements profonds dans la culture bâtie (mode d'édification), de prise en charge par l'État de la question du logement, qu'advient-il des comportements hérités, des façons de faire consacrées et des développements typologiques locaux?

L'influence du modèle de la banlieue sur la forme urbaine est déclenché par une superposition d'éléments étrangers au corps structural de la ville, combinée à la disparition de la conscience spontanée (automatisme), régissant les développements typologiques locaux. Dans ce contexte, l'action du modèle suburbain provoque des coupures. Les transformations du milieu urbain se font dans un contexte social d'individualisme (foisonnement de possibilités, perte des automatismes) qui règne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les comportements hérités et le consensus social qui existaient et qui régissaient les transformations, avant les grands bouleversement morphologiques de l'après-guerre, n'existent plus.

Quelque chose doit prendre le relais afin d'assurer une nouvelle continuité dans la culture du bâti local pour que cette dernière puisse de nouveau agir. Voyons rapidement un exemple concret de cette action du modèle suburbain sur le tissu urbain, en nous servant de l'exemple de la ville de Toronto, très bien étudiée par Baird.

Le cas du quartier North Jarvis situé à Toronto de 1848 à 1976

Cet exemple démontre bien, selon nous, la disparition progressive de la conscience spontanée permettant l'intrusion de types étrangers qui, nous le verrons, entraînent la déstructuration progressive de l'espace public et des tissus urbains, ce que nous appelons le problème de la discontinuité typologique et morphologique.

Baird a étudié les transformations survenues dans un quartier de la ville du milieu de 19^{ème} siècle jusqu'en 1976²⁶. Ces transformations se font principalement au niveau des parcelles et au niveau des types bâtis résidentiels. Selon lui, les nouveaux bâtiments se conforment aux caractéristiques typologiques du milieu jusqu'en 1955. Ces implantations s'appuient sur les divisions parcellaires antécédentes. Elles renouvellent les composantes bâties du tissu tout en conservant les caractéristiques d'implantation, volumétrique et morphométrique (grandes dimensions) du lieu dans lequel elles s'insèrent.

La transformation des types bâtis se fait selon un processus continu, du milieu de 19^{ème} siècle jusqu'en 1955 environ. Les typologies bâties se

²⁶ G. BAIRD et B. MYERS (1978) « Vacant lottery », Design quarterly, no 108, p. 3-36.

renouvellent tout en maintenant les règles constitutives du tissu urbain déjà en place. Le système de relation est intact de sorte que la continuité du tissu urbain est maintenue. Cette étude morphologique sur une ville canadienne est éclairante car elle nous permet de fixer la date à laquelle apparaît le phénomène de la discontinuité à Toronto. En effet, dès que le système de rapport présent caractérisant tel ou tel type de tissu historiquement donné est remis en question par des implantations nouvelles, nous pouvons dire qu'il y a émergence d'une discontinuité morphologique. Revenons à l'objet d'étude de la discontinuité au niveau des types bâtis et du parcellaire. Il est important de savoir que:

Des formes constructives radicalement différentes peuvent se substituer les unes aux autres sur une même parcelle à travers le temps, sans dommage pour la morphologie, aussi longtemps qu'est respecté un nombre suffisant de règles constitutives de la typologie ²⁷.

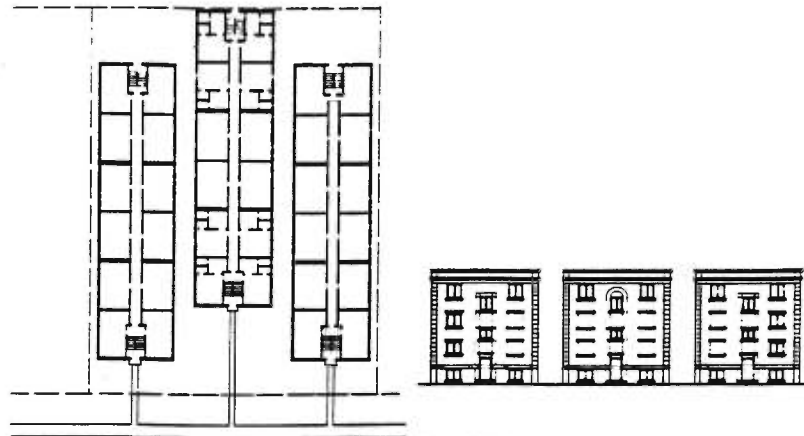
Dans son étude, Baird a bien mis en évidence ce phénomène de stabilité. Par la suite, son étude met en relief l'apparition des effets concrets du phénomène de la discontinuité typologique et morphologique. Celui-ci va jusqu'à entraîner une déstructuration progressive du tissu urbain de l'ensemble d'un quartier (North Jarvis) situé à Toronto (éclatement de l'espace traditionnel, insertion de bâtiments interrompant le système typologique en place).

Cette discontinuité morphologique a entraîné, selon Baird, une dissolution du rapport traditionnel entre l'espace public et privé. Les édifices insérés dans la trame urbaine jouent le rôle de "monuments isolés" sans aucun lien avec leur environnement immédiat d'un point de vue formel, spatial et social. L'espace de la rue autrefois défini par le bâti n'existe plus dans le quartier de "North Jarvis" de Toronto. L'effacement du réseau parcellaire en vue

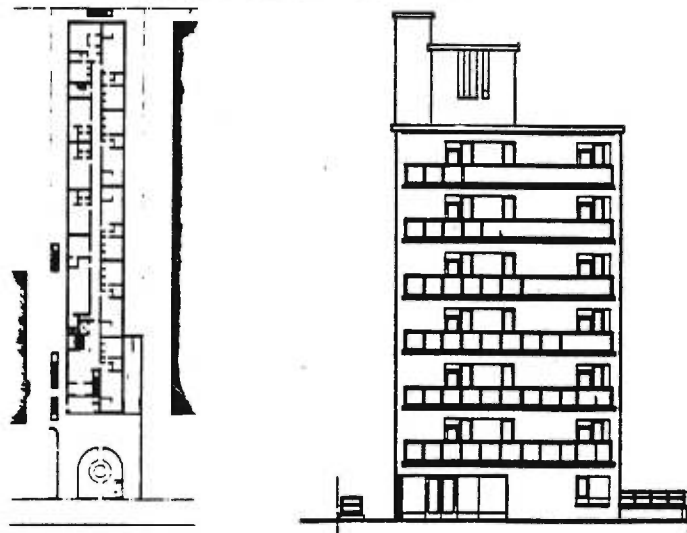
²⁷ Article de Baird intitulé « La parcelle constitue la base de la morphologie urbaine » dans P. Merlin et F. Choay (1988) *Morphologie urbaine et parcellaire*, Paris, P.U.V. , p.143.

d'implanter les nouveaux types bâtis isolés a détruit l'espace urbain. Les dessins illustrant l'évolution des types résidentiels de 1911 à 1965 sont présentés à la figure 4.

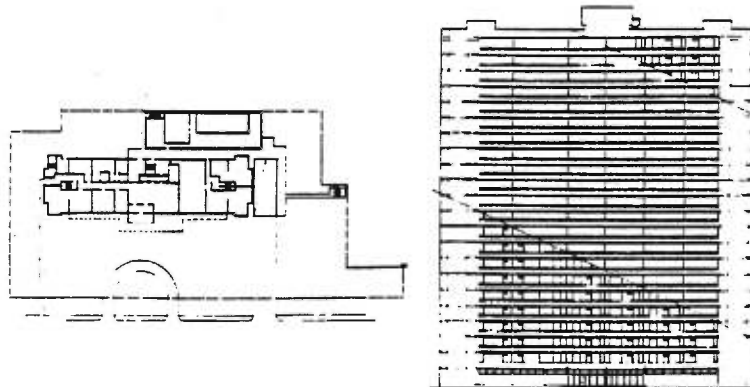
Il faut rattacher le travail de Baird à celui des morphologues de l'École française et en particulier à ceux de Boudon et Chastel qui ont, eux aussi, exploré la mutation du tissu à partir des typologies et du découpage parcellaire. Cependant, la particularité de l'étude de Baird est d'examiner le tissu urbain nord-américain et d'évaluer l'impact des transformations récentes sur ce tissu urbain. Comme nous le voyons, la discontinuité implique l'interruption d'une structure syntaxique. Cette structure identifiable par l'analyse morphologique est productrice de séquences d'éléments conventionnels et identifiables (le parcellaire, le rapport bâtiment / parcelle, le rapport au réseau viaire, etc.). Le maintien de certains rapports morphologiques malgré le renouvellement des composantes du tissu urbain est important afin d'assurer la permanence et le maintien de l'identité d'un quartier. Ce maintien était possible lorsqu'agissait la conscience spontanée.



Plan and Elevation of Apartment Buildings, circa 1920



Plan and Elevation of an Apartment Building, 1954



Plan and Elevation of a slab block Apartment Building, circa 1965

Figure 4: **Évolution des typologies à North Jarvis (Toronto) de 1911 à 1965.** Jusqu'en 1954, les types s'adaptent au parcellaire en place en s'étirant en profondeur (densification). Par la suite, les bâtiments s'autonomisent, ne structurent plus l'espace urbain et ils n'entretiennent plus de relations avec leurs voisins. Nous assistons aussi à un pivotement de 90 degrés de la parcelle typique du quartier Sources: G. BAIRD et B. MYERS (1978) p. 29.

2.1.2.3. L'hypothèse de recherche

Lors des diverses phases historiques de transformation de la ville, il y a toujours eu une modification, une substitution de la structure initiale par des formes nouvelles qui correspondaient aux aspirations de chaque nouvelle génération. Pour les villes québécoises qui nous intéressent, celles situées dans la région montréalaise, entre autres, nous retrouvons aussi le phénomène de transformation dans le temps de la structure urbaine initiale, et une substitution des formes anciennes par des morphologies nouvelles. Pour en savoir plus sur le mode de transformation de ces tissus urbains, nous effectuons le même exercice que les morphologues européens (Boudon, Chastel) et canadiens (Baird, Myers) en nous préoccupant du problème de la transformation de la ville dans le temps. Cependant, à la différence de Boudon-Chastel qui étudient les modifications des tissus urbains qui s'opèrent au 19ème siècle, nous désirons nous attarder surtout aux cycles actuels de modifications des formes urbaines (de 1900 à nos jours). Cette substitution se fait par des formes qui relèvent de la structure d'organisation suburbaine (transformations survenues à partir du 20ème siècle).

Plusieurs chercheurs en morphologie nous parlent d'une rupture historique dans le mode d'organisation de l'établissement humain pour caractériser l'éclatement de la forme urbaine qui survient au début du 20ème siècle. Cette rupture est marquée par une accélération des changements sociaux et culturels qui seraient la cause des transformations radicales dans notre façon d'édifier nos villes par rapport aux modes traditionnels. Beaudet a soulevé le problème auquel nous sommes actuellement confrontés lorsqu'il parle de notre « incapacité collective à réapproprier les lieux urbains

traditionnels, incapacité alimentée par la perpétuation de pratiques qui contribuent à vider de leur substance les centres-villes anciens »²⁸.

Concrètement, notre recherche implique l'observation des transformations qui s'opèrent strictement sur le tissu urbain du **bourg** (noyau d'origine) et du **faubourg** (premières extensions) depuis l'apparition de la banlieue comme mode d'urbanisation dominant en Amérique du Nord. Nous désignons par le « bourg » la période de formation des villes moyennes et petites du Québec qui s'étend de leur fondation, jusqu'à l'atteinte de leur forme la plus aboutie, vers la fin du 19^{ème} siècle (période préindustrielle). Cette phase voit naître et se développer les premières installations urbaines dans des lieux géographiques donnés. Nous désignons par « faubourg » une forme d'extension de la ville, à partir des limites anciennes du bourg. Cette croissance s'échelonne grosso modo de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Notons que cette période est marquée par l'industrialisation (période industrielle). Généralement, le bourg et le faubourg forment le tissu urbain homogène de la ville. Enfin, la « banlieue » désigne le modèle d'urbanisation et de croissance de la ville depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit du mode de croissance contemporain des villes, postérieur à la révolution industrielle (période post-industrielle).

Revenons au problème posé par la présente thèse, soit la discontinuité morphologique et typologique qui survient dans la transformation du tissu et des types urbains (bourg, faubourg) depuis l'émergence du modèle d'urbanisation de la banlieue. Cette discontinuité implique la superposition d'une nouvelle forme, différente de celle retrouvée dans l'aire culturelle locale urbaine en

²⁸ Dans A. Germain (1991) *L'aménagement urbain, promesses et défis*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, p.80.

transformation. Et elle implique que la culture bâtie héritée n'est plus opérante dans le processus de transformation du milieu bâti ancien.

Pour reprendre les propos éclairants de Bergeron, c'est la banlieue avec ses solutions propres et son architecture propre, qui va fournir des modèles pour le réaménagement des villes (substitution, restructuration). Le résultat de ces interventions est la transposition dans la ville traditionnelle des formes et des espaces suburbains dans un contexte bien différent, lui-même généré par un processus spontané stable et continu (processus typologique). Sans le système de médiation appelé « conscience spontanée » assurant la continuité du devenir du type dans le temps, il existe un déséquilibre entre les forces en présence et c'est cette problématique que la thèse propose d'étudier plus spécifiquement. Nous pouvons dire que les facteurs « révolutionnaires » et progressistes ont pris de l'ampleur par rapport aux réflexes de conservation de l'organisme urbain. Les interventions de transformation du bâti dans les aires urbaines sont souvent teintées d'une incapacité à reconnaître les comportements codifiés collectivement, de sorte que l'objet remanié ou reconstruit n'existe que pour lui-même, sans références au contexte immédiat. Ceci est générateur de ce que nous appelons la discontinuité morphologique que nous allons définir maintenant.

Définition du concept de la discontinuité

Abordons la notion de continuité avant de décrire son contraire, la discontinuité. Le petit Robert définit le terme de continuité comme une « Absence de ruptures ». Le Larousse quant à lui parle de la continuité pour décrire ce qui est « sans interruption, dans le temps ou dans l'espace ». Le Dictionnaire de la langue du XIXème et XXème siècle fait aussi référence aux deux dimensions rattachées au concept de continuité: un phénomène, pour être

continu, ne doit pas être interrompu dans l'espace et dans le temps. Le Littré (dictionnaire de la langue française) parle de continuité pour décrire l'« État de ce qui est d'une seule tenue ». Il parle aussi de la dimension temporelle « durée continue » et spatiale « continuité des parties ».

La discontinuité, c'est l'absence de la continuité. C'est dans ces termes qu'est abordée la notion de discontinuité dans le Petit Robert (absence de continuité) et le Larousse. Le Littré parle d'une « interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps ». Enfin le Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème siècle parle de discontinuité en ces termes: « Fait d'être discontinu, (...) d'être interrompu dans l'espace et dans le temps ».

Pour appliquer le concept de discontinuité et de continuité au domaine de la morphologie urbaine, revenons à un postulat de base de cette discipline. Nous avons énoncé au chapitre 1 (notions théoriques et outils de lecture) le postulat où l'on considère les formes urbaines comme un système dans lequel les éléments entretiennent des relations mutuelles de solidarité et de complémentarité qui assurent la pérennité de l'organisme urbain. Les éléments constitutifs de la forme urbaine se tiennent entre eux dans l'espace (continuité des parties). De plus, grâce à la poursuite dans le temps de ce système de solidarité et de complémentarité, l'organisme urbain peut assurer sa pérennité (continuité dans le temps). Nous voyons là aussi se dégager les deux dimensions de la continuité tirées des dictionnaires: continuité spatiale (parties non séparées) et continuité temporelle (pérennité). Selon le postulat, la forme urbaine idéale ne serait pas interrompue dans l'espace et cette forme se maintiendrait dans le temps.

Cette représentation idéale doit toutefois être questionnée car le système doit intégrer l'aspect évolutif, c'est-à-dire qu'il doit intégrer de nouveaux

éléments qui font émerger de nouveaux rapports et de nouvelles formes. Le système procède plutôt par degrés de continuités et de discontinuités puisque certains éléments subsistent (durent dans le temps) tandis que d'autres disparaissent, certains rapports se maintiennent alors que d'autres disparaissent ou apparaissent. Les notions de discontinuité et de continuité sont donc aussi nécessaires l'une que l'autre ²⁹. Il n'y a pas que du continu mais aussi du discontinu dans le processus de formation et de transformation de la ville. Nous supposons qu'il existe des interruptions dans ce système d'unité, des interruptions de ce principe de recollement des constituantes élémentaires dans un tout.

Attardons nous maintenant à la problématique qui nous intéresse ici, le degré de discontinuité présent dans le processus de transformation des tissus urbains. Deux phénomènes se rapportent à la discontinuité ou plutôt au degré de discontinuité dans le processus de transformation du tissu urbain: la discontinuité diachronique (dans le temps) et la discontinuité synchronique (dans l'espace).

La discontinuité diachronique:

Nous voyons qu'il peut exister un degré de discontinuité dans le système de filiation d'un nouvel objet avec les objets plus anciens (non contemporains). Il peut être plus ou moins en relation avec le système d'antécédent propre au lieu où il est édifié (règles constitutives de la typologie). Cet écart est facilement observable lorsque l'on compare un objet bâti avec celui produit précédemment sur la même parcelle. Les traits typologiques d'un nouveau bâtiment ne sont pas toujours directement en relation avec les traits du bâti qu'il remplace

²⁹ Notons que continuité et discontinuité vont de pair et nous devons toujours sous-entendre la présence de la continuité en nommant la discontinuité. C'est dans cette optique que nous utilisons le terme de discontinuité dans cette thèse.

(substitution). Et les restructurations effectuées en fonction du type portant amènent des modifications avec un certain degré de continuité ou de discontinuité. Nous pouvons observer ce qui se maintient ou disparaît en termes de rapports du bâti au tissu (mode d'implantation) et en termes de caractéristiques du bâti (volumétrie, façades, matériaux, etc.) dans le temps. La discontinuité diachronique se manifeste dans la transformation de la ville sur le plan vertical, c'est-à-dire dans le temps. Elle concerne spécifiquement les bâtiments individuels. Cette discontinuité peut être présente dans le processus de transformation des types bâtis dans le temps. Nous savons que la transformation des types bâtis au sein d'un même tissu est influencée par le type portant émergent. Ce dernier que l'on retrouve dans les nouveaux tissus influence par rétroaction les types plus anciens, soit en se substituant à ceux-ci, ou en influençant leur restructuration. Lors de ce processus d'adaptation à de nouveaux besoins, certains éléments se maintiennent alors que d'autres disparaissent. C'est justement le rapport entre ce qui s'interrompt et ce qui se poursuit qui nous indique le degré de discontinuité dans le plan vertical, diachronique de la ville. Rappelons que le premier phénomène de discontinuité concerne les transformations typologiques d'un bâtiment à l'échelle d'une parcelle.

La discontinuité synchronique:

Le deuxième phénomène de discontinuité affectant la transformation de la ville se situe sur le plan de l'espace urbain. Elle envisage le degré de discontinuité ou de continuité entre les divers bâtiments qui se tiennent ensemble pour former un tout, qui se recollent et qui font unité. Il faut observer comment les constituantes élémentaires s'assemblent les unes avec les autres dans l'espace à un moment donné. Notons que les ensembles urbains ne sont jamais totalement continus. Nous pouvons difficilement imaginer un ensemble

parfaitement discontinu, mais nous pouvons imaginer un degré très élevé de discontinuité. Le degré de discontinuité sur le plan horizontal, synchronique, varie en fonction de la quantité de ruptures retrouvées à l'échelle d'un ensemble urbain. Comme exemple de ces variations, nous pouvons mentionner les discontinuités faibles au niveau d'un ensemble de bâtiments résidentiels présentant des éléments de discontinuité de détails architecturaux. Ces discontinuités au niveau des détails constituent des facteurs de diversité dans l'unité d'ensemble, suscitant l'intérêt individuel du bâtiment, son identité, etc. Il existe aussi une discontinuité forte ou très forte suscitée par la présence de bâtiments spécialisés (église, école, etc.) dans le tissu mineur. Ces éléments se présentent comme des émergences dans l'espace urbain et signalent la présence d'un usage collectif dans la ville.

Pour résumer, nous pouvons dire que la transformation des milieux bâtis est caractérisée par deux phénomènes de discontinuité:

- La discontinuité sur le plan vertical ou diachronique qui est présente à divers degrés, selon l'interruption partielle ou complète du système de filiation unissant les objets bâtis de même type. Nous avons à faire ici à ce que nous appelons une discontinuité sur le plan vertical, diachronique, qui affecte la transformation du bâti dans la ville. Il s'agit de la discontinuité individuelle d'un édifice qui a perdu une part de ses relations avec les objets antécédents (dérivation). Le degré de discontinuité diachronique varie en fonction de ce qui est conservé versus ce qui est remplacé, à mesure que la ville se transforme, pour intégrer des besoins sociaux nouveaux.

- L'autre discontinuité est « horizontale », c'est-à-dire qu'elle concerne l'espace urbain et elle se manifeste à l'échelle des tissus urbains (relation synchronique des bâtiments entre eux, la cohésion entre ces bâtiments générant la continuité

spatiale des tissus). Cette discontinuité se manifeste dans un registre spatial à un moment précis de l'histoire (synchronie). Si l'ensemble est composé de parties homogènes et qu'il est perçu comme un tout, il s'agit d'une manifestation totale de la continuité sur le plan horizontal (très peu fréquente). Lorsqu'un seul ou plusieurs de ces objets sont en rupture plus ou moins prononcée avec les autres, nous parlons d'un certain degré de discontinuité spatiale. La multiplication des objets bâtis en rupture réciproque dans des espaces contigus engendre une discontinuité horizontale, i.e. spatiale, plus ou moins forte de l'ensemble. Rappelons qu'il s'agit de la continuité des ensembles urbains (continuité spatiale d'ensemble).

Considérant ces deux types de discontinuités, nous pouvons établir l'hypothèse suivante:

Le modèle suburbain, lorsqu'il est appliqué au tissu urbain (bourg d'origine ou faubourg) provoque un degré prononcé de discontinuité morphologique qui remet en cause la structure de la forme urbaine existante et aboutit à un nouvel espace hybride où se multiplient les ruptures formelles et spatiales entre types urbains et suburbains.

Nous désirons montrer que les types portants, associés à l'édification des banlieues agissant sur les tissus traditionnels, peuvent transformer ceux-ci (discontinuité sur le plan typologique) pour en faire des ensembles d'un très fort degré de discontinuité synchronique, à un stade intermédiaire de leur transformation. Nous allons voir au chapitre 3 la méthode de vérification de cette hypothèse que nous appliquerons au chapitre 4 à l'étude typomorphologique de trois villes. Il nous sera possible alors d'évaluer la pertinence et la validité de notre hypothèse et aussi d'estimer l'acuité de l'explication relative aux phénomènes qui affectent nos milieux urbains hérités du passé.

Notre hypothèse sera soumise à l'épreuve de l'expérience par des études de cas dont l'échantillonnage permettra, nous l'espérons, d'étendre les conclusions à l'échelle du territoire québécois.

Chapitre 3

LA MÉTHODE DE VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE

3.1. Le cheminement méthodologique dans son ensemble

Pour étudier le phénomène de discontinuité morphologique synchronique et diachronique et en vue de vérifier la validité de notre hypothèse, il faut sélectionner des secteurs d'étude. Nous devons aussi établir les dates repères nécessaires à cette étude. Nous pourrons, par la suite, réaliser l'analyse typomorphologique des villes sélectionnées en suivant trois étapes principales:

1- La première étape a comme objectif d'étudier les milieux urbains à partir de leurs origines. Trois lectures synchroniques sont réalisées à trois moments différents de l'histoire où nous analysons:

- le site de formation,
- les phases de formation du tissu où nous définissons les types bâtis dominants.

2- La deuxième étape a comme objectif spécifique de démontrer l'hypothèse de recherche. Cette démonstration se fait d'abord en examinant diachroniquement deux phases de transformation du tissu des villes étudiées:

- l'analyse des transformations du tissu urbain avant l'émergence de la banlieue
- l'analyse des transformations du tissu urbain depuis l'émergence de la banlieue.

3- En comparant par la suite les deux grandes périodes de transformation, nous pouvons évaluer si les transformations opérées après l'apparition du modèle

suburbain sont plus importantes en nombre et en degré que celles opérées avant l'apparition de celui-ci (pondération des discontinuités rencontrées).

3.2. Le choix des secteurs d'étude

Afin de démontrer notre hypothèse de recherche, nous avons sélectionné certaines villes. Nous avons choisi des villes de tailles petites et moyennes¹ où l'on retrouve les trois phases typiques de formation, soit un noyau villageois ancien [A], une extension de type faubourg [B] et des excroissances suburbaines [C] de plus ou moins grande étendue. Les documents cartographiques et archivistiques sont facilement disponibles afin d'accélérer la constitution des dossiers d'étude typo-morphologique, compte tenu des limites de moyens et de temps qu'impose la recherche doctorale.

Première sélection

Une première sélection est faite parmi des municipalités faisant partie de la grande région montréalaise et possédant les noyaux villageois les plus anciens (secteur de première édification). Il est intéressant de sélectionner une ville située à proximité de Montréal et une ville plus éloignée de cette ville-centre, afin de vérifier s'il existe un rapport entre l'ampleur du phénomène de la discontinuité et la proximité d'une grande ville. C'est pourquoi nous avons choisi une ville située dans la « première couronne », parmi les municipalités situées sur la rive des grands cours d'eau délimitant l'île de Montréal, et une ville de la « troisième couronne ». Les villes sélectionnées sont:

¹ Nous avons préféré nous concentrer sur les villes de taille moyennes et petites, bien délimitées dans l'espace et relativement autonomes dans leur évolution. Ces dernières nécessitent un effort particulier de recherche compte tenu de l'urgence des problèmes d'aménagement auxquels ils font face actuellement.

- Ville de la « première couronne »: Vaudreuil
- Ville de la « troisième couronne »: Sainte-Anne-des-Plaines

Deuxième sélection

Enfin, nous avons aussi inclus à notre liste une ville qui n'est pas située dans la région montréalaise. Il s'agit de Victoriaville, représentative, nous semble-t-il, des villes moyennes québécoises aux prises avec le problème de déqualification de leurs noyaux anciens. Compte tenu du fait que Victoriaville constitue une ville au centre d'une région, elle nous semble être une sorte de microcosme représentatif des phénomènes de transformations qui affectent les villes moyennes du Québec (Joliette, Drummondville, etc.).

Sélection finale

En résumé, afin de vérifier le phénomène de discontinuité dans les villes petites et moyennes, nous avons sélectionné: Vaudreuil, Sainte-Anne-des-Plaines et Victoriaville. Dans ces trois milieux sélectionnés, nous retrouvons les trois phases de formation typiques. Nous retrouvons une volonté locale de requalification de ce noyau en respect des principes structuraux propres au lieu. Les villes choisies tentent d'établir actuellement une ligne de conduite par rapport à leur patrimoine bâti. Le noyau central des villes à l'étude est bien circonscrit et peu étalé dans l'espace, permettant un "cadre" précis du territoire à observer par visites de terrain et par documents cartographiques.

3.3. Les dates nécessaires à l'étude du phénomène

La chronologie des grandes phases technologiques dressée par Guenet nous fournit le canevas à partir duquel il est possible de dégager trois dates clefs, pour effectuer nos lectures morphologiques. Ces dates correspondent au moment précis dans l'histoire où une phase technologique se termine et est remplacée par une autre plus avancée. Selon Guenet, il existe une « (...) influence des périodes technologiques sur l'habitat »² dont « la forme sera influencée par (...), de nouveaux matériaux, et le développement de nouvelles technologies »³. Selon cette classification, la phase artisanale caractérise l'édification, de l'origine de la colonie jusqu'à la fin du 19ème siècle. Durant cette phase, les « matériaux, fabriqués à la main, sont le plus souvent de provenance locale puis assemblés par le futur occupant et / ou quelques artisans qui se partagent un travail non divisé socialement »⁴. Ces techniques de fabrication artisanales sont remplacées vers 1900 par des méthodes de construction et de fabrication industrielles (phase manufacturière et mécanique) qui dominent jusqu'à 1955. Les phases industrielles (manufacturière et mécanique) cessent d'avoir de l'influence sur l'édification après 1955 car elles sont peu à peu supplantées par une mécanique avancée et une technologie de pointe (de 1955 à 1998). Après 1955, la production en série s'accroît et elle est associée au zonage fonctionnaliste propre à la banlieue récente⁵. Il indique que les « matériaux en plus d'être produits en usine, font l'objet d'un assemblage partiel et (sont) ensuite livrés sur le chantier (pré-fabrication: chevrons, fenêtres, etc.) ». Les changements entraînés par ces techniques nouvelles sur les milieux bâtis plus anciens devraient être les plus visibles entre 1955 et 1998.

² M. GUENET (1987) *Réflexion théorique sur l'espace urbain*, inédit, p.8.

³ *Ibidem*, p.6.

⁴ *Ibidem*, p.12.

⁵ Cette phase tirerait à sa fin selon Guenet qui parle de l'émergence d'une phase technique de pointe, pour caractériser la nouvelle phase technologique dans laquelle nous nous situons.

À partir de ces dates charnières⁶ fournies par Guenet et selon la disponibilité des documents cartographiques, nous avons choisi de faire une lecture du noyau urbain ancien des trois villes sélectionnées en 1900. Ensuite la date de 1955 a été retenue afin d'observer les transformations de ce même secteur qui vont de pair avec la phase d'industrialisation du bâti (de 1900 à 1955). De plus, nous avons choisi la date buttoir de 1998 afin d'observer les effets de l'émergence de la banlieue récente et des innovations techniques qui lui sont associées qui correspondent aux phases mécanique avancée et technologie de pointe. Ces deux dernières phases s'étendent de 1955 à 1998 où l'on assiste à une préfabrication des matériaux et à l'émergence de modes constructifs nouveaux.

La recherche porte donc sur deux cycles de transformation où l'on devrait identifier un certain degré de discontinuité (substitution, restructuration): un premier cycle de 1900 à 1955 et un deuxième cycle de 1955 à nos jours (1998)⁷. De 1900 à 1955 et de 1955 à 1998 de nouvelles formes constructives tendent à s'imposer dans les milieux bâtis préexistants, générant de ce fait un certain degré de discontinuité sur le plan diachronique (dans le temps) et synchronique (dans l'espace). Dans le bourg d'origine des villes, des bâtiments de phases technologiques plus avancées se substituent aux bâtiments plus anciens. Les bâtiments restructurés quant à eux présentent une forme d'hybridation entre une

⁶ Notons qu'il s'agit là d'une date repère où nous sommes susceptibles de retrouver des transformations sur le plan morphologique. Ce découpage ne remet pas en question le fait que les milieux bâtis évoluent différemment selon les lieux et les époques, et qu'ils connaissent des phases de stagnation et de croissance différentes. Nous pouvons dire cependant que chaque milieu bâti est influencé par des développements technologiques d'ordre global qui sont des moments saillants de l'histoire sociale et économique du Québec. Ces développements globaux ont des effets particuliers et différenciés sur l'édification de chaque ville. La datation de Guenet nous permet de faire des lectures lors de trois phases technologiques génératrices de transformations et susceptibles de générer des discontinuités sur le plan morphologique: 1900 (comme aboutissement de la phase artisanale), 1955 (comme aboutissement de la phase industrielle), 1998 (comme aboutissement de la période mécanique avancée).

⁷ Afin de comparer les deux cycles de transformation, il est important de définir deux périodes de même longévité (ici des périodes d'environ 50 ans chacune).

logique constructive plus ancienne et des matériaux nouveaux issus d'une production de plus en plus industrialisée.

Le tableau III illustre de manière synthétique les dates repères où sont réalisées les diverses lectures de l'état du tissu et des typologies en 1900, en 1955 et en 1998⁸. Il s'agit de l'analyse synchronique. Par la suite, nous comparons les états synchroniques entre eux afin d'étudier dans le temps les diverses transformations typologiques et morphologiques rencontrées; il s'agit de l'étude diachronique.

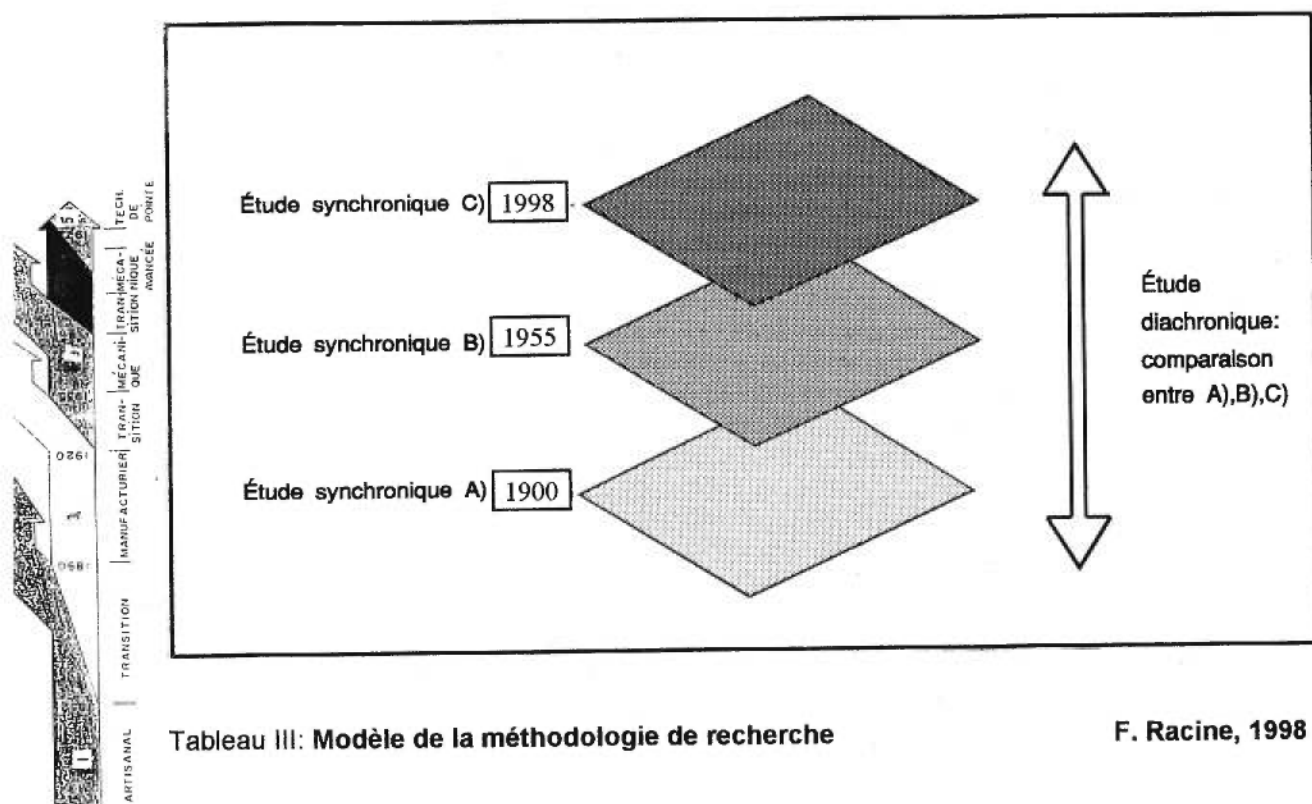


Tableau III: Modèle de la méthodologie de recherche

F. Racine, 1998

⁸ Nous avons indiqué en retrait du tableau III, les phases technologiques correspondant aux deux cycles de transformations morphologiques observées dans la thèse (de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998). Ces dernières permettent d'expliquer les transformations architecturales locales par des transformations globales des techniques constructives et des matériaux qui leurs sont associés.

3.4. L'étude typo-morphologique des villes sélectionnées

3.4.1. L'analyse de la formation des milieux bâtis

L'analyse typo-morphologique des milieux urbains sélectionnés débute par une lecture du site d'implantation de la ville et de son milieu bâti afin de bien comprendre ses trois phases de structuration, c'est-à-dire la formation de son noyau d'origine [A], de ses premières extensions [B], et enfin la phase caractérisée par la présence des excroissances suburbaines [C]. Le tableau IV représente schématiquement le processus courant de formation retrouvé généralement pour les villes du Québec. Nous avons choisi la forme concentrique de développement comme représentation idéale du phénomène de formation, en sachant fort bien que la croissance des tissus ne suit pas toujours cette forme annulaire, compte tenu des caractéristiques du site d'implantation des villes et de la présence de certaines barrières de croissance (rivières, montagnes, etc.), empêchant le tissu de se développer dans certaines directions.

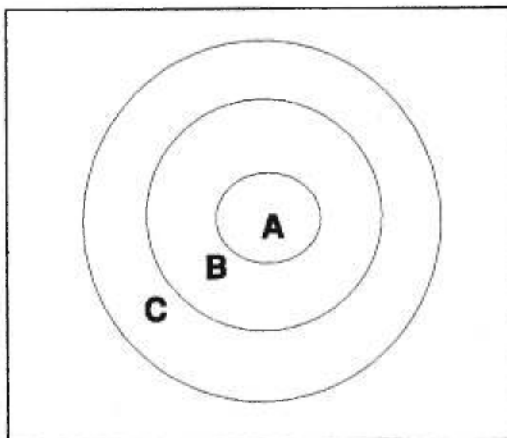


Tableau IV: Le processus de formation des tissus. F. Racine, 1998

Il est important de bien saisir que nous retrouvons grosso modo trois grandes couches de croissance qui composent nos villes et qui se juxtaposent dans l'espace:

[A] l'agglomération villageoise
 [B] l'extension faubourienne
 [C] l'excroissance suburbaine

Par la suite, nous étudions le bâti afin de dégager les typologies propres à chacun des stades de formation. Un ensemble d'indicateurs vont nous permettre de préciser le mode d'implantation du bâti par rapport au tissu (rapports au parcellaire, au réseau viaire, à l'espace libre et au site) ainsi que les traits volumétriques particuliers des diverses typologies:

typologie [A]
 typologie [B]
 typologie [C]

3.4.2. L'analyse de la transformation du milieu bâti

Après avoir observé le processus de formation du tissu et repéré les typologies courantes, nous passons à l'analyse des transformations (substitution et restructuration) du bâti qui surviennent dans le noyau d'origine [A] lorsque les premières extensions [B] se réalisent. Il s'agit aussi d'évaluer les transformations qui surviennent dans le noyau d'origine [A] et dans les extensions [B] lorsque le tissu suburbain [C] se met en place. Dans un premier temps, nous étudions les effets des types faubouriens (typologie [B]) sur les types situés dans le noyau villageois (typologie [A]):

[B] Effet des types faubouriens sur le noyau villageois
 ↓
 [A]

Dans un deuxième temps, nous examinons les effets des types suburbains (typologie [C]) sur les typologies [A] et [B]. Nous allons observer en détail l'influence des types nouveaux sur les tissus existants en cherchant des cas concrets où l'on rencontre les effets suivantes:

[C] **Effet des types suburbains sur le noyau villageois**
 ↓
 [A]

[C] **Effet des types suburbains sur les extensions faubouriennes**
 ↓
 [B]

La phase finale consiste à faire un bilan des transformations, compte tenu du type d'interaction, d'interférence, entre les divers types en présence (interaction en relative continuité ou interaction en discontinuité). Cette analyse consiste à déterminer les conséquences de ces transformations sur le bâti (mode d'implantation et caractéristiques architecturales) avant et après l'apparition du modèle suburbain (comparaison entre les deux grandes phases de transformation). Selon l'hypothèse énoncée dans la problématique, nous devrions arriver aux résultats indiqués au tableau suivant (tableau V):

TRANSFORMATION DES TISSUS (influence des types nouveaux sur les tissus existants)	
[B] ↓ [A] = <input checked="" type="checkbox"/>	Effet des types faubouriens sur le noyau villageois
[C] ↓ [A] = <input checked="" type="checkbox"/>	Effet des types suburbains sur le noyau villageois
[C] ↓ [B] = <input checked="" type="checkbox"/>	Effet des types suburbains sur les extensions faubouriennes
TYPES D'INTERACTIONS	
<input checked="" type="checkbox"/>	en relative continuité
<input checked="" type="checkbox"/>	en discontinuité

Tableau V: Le processus de transformation des tissus

F. Racine 98

3.5. La grille d'analyse des types et du tissu urbain

Il importe d'utiliser le meilleur outil d'observation synchrone et diachronique de la forme urbaine. L'outil de lecture employé dans cette recherche nous est fourni par Albert Lévy, architecte et chargé de recherches au Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines (T.M.U.) à l'Institut Français d'Urbanisme (Paris VIII) (tableau VI). Lévy, dont nous avons déjà examiné les

écrits dans notre cadre théorique, est l'auteur qui a le plus réfléchi sur les questions méthodologiques en morphologie urbaine. Dans leur ouvrage intitulé *Morphologie urbaine et parcellaire*⁹, Merlin et Choay admettent tous deux la pertinence et la rigueur de la grille d'analyse de Lévy pour la compréhension de la syntaxe du tissu urbain.

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		○
VIAIRE			X	○	
BÂTI	X	X	○		
ESPACE LIBRE					
SITE	○				

○ = analyse typologique interne à un réseau
X = critère de typologie d'implantation urbaine

Tableau VI: La grille d'analyse morphologique de Lévy

La grille d'analyse d'Albert Lévy nous fournit la structure générale des critères d'observation pour l'étude des trois villes sélectionnées (tableau VI):

- premièrement, cette grille identifie les cinq sous-structures du tissu urbain (site, espace libre, bâti, viaire, parcellaire);

⁹ P. Merlin et F. Choay (1988) *Morphologie urbaine et parcellaire*, Paris, P.U.V..

- deuxièmement, cette grille nous encourage à observer en détail et isolément les sous-structures du tissu (analyse typologique interne à un réseau);
- troisièmement, elle nous incite à analyser les relations existant entre les sous-structures de base en insistant sur le bâti comme critère de classification des tissus (critère de typologie d'implantation urbaine).

Nous voyons apparaître dans la grille de Lévy, disposées à l'horizontale et à la verticale, les cinq sous-structures du tissu. Il s'agit de l'ensemble des éléments physiques qui permettent l'expression physique et spatiale du tissu urbain et qui font, selon Lévy, système. La grille spécifie l'ensemble des formes élémentaires ainsi que les relations syntaxiques qui permettent l'expression du tissu urbain. Ces formes élémentaires, comme nous l'avons vu, sont constituées par le réseau viaire, le parcellaire, le bâti, l'espace libre, ainsi que le site lui-même, décrit à travers son orographie, son hydrographie et sa couverture végétale. La spécificité de l'organisation de chacune des sous-structures du tissu (géométrie, dimension, position) ainsi que la manière dont le bâti s'insère au sein de ces sous-structures (implantation) définissent tel ou tel type de tissu historiquement donné (du bourg, de faubourg, de la banlieue, etc.). Lévy entend par « la typologie d'implantation urbaine » la prise en compte de l'ensemble des rapports qu'entretient le bâti avec le tissu et le site (rapports extérieurs à l'édifice) comme critères de classification des tissus urbains (soit les rapports « X »: bâti / parcellaire, bâti / viaire, bâti / espace libre, bâti / site).

3.6. Les cinq sous-structures du tissu

Il semble utile de définir ces structures qui font l'objet de toute notre attention lors de l'étude de la formation et de la transformation des milieux bâtis sélectionnés. Définissons tout d'abord les structures de découpages au sol qui

constituent en quelque sorte les « infrastructures » de la forme urbaine, pour reprendre la terminologie de Pinon¹⁰:

Le site

Le site est ce qui préexiste, ce qui est avant l'objet urbain ou architectural (il est donc non seulement autour, mais "dessous"). C'est le support géographique considéré dans sa structure orographique, hydrographique et complété par la couverture végétale, c'est-à-dire avant tout aménagement humain. Il s'agit d'une portion de territoire que l'on isole mentalement pour l'évaluer en détail.

(Pinon, 1976)

Le réseau viaire

Le réseau viaire est le système de liaison entre les différentes parties d'une ville. Il est constitué par l'ensemble des circulations de fonction et d'importance variables. Ce réseau, destiné à desservir les parcelles, a la propriété de structurer aussi bien l'espace rural que l'espace urbain.

(Pinon, 1976)

Le terme (...) réfère à l'espace ouvert limité par les lignes de rue et réservé à l'usage du trafic (...) de toutes sortes. L'arrangement de ces espaces contigus et interdépendants à l'intérieur de l'aire urbaine, lorsqu'on la regarde séparément des autres éléments du plan de la ville, peut être appelé système viaire.

(Conzen, 1960 tiré du *Lexique de typo-morphologie* de Larochelle)

Ce terme désigne les voies d'une ville et il fait aussi référence à leur organisation géométrique, hiérarchique et à la dimension des diverses voies.

¹⁰ P. PINON (1991) *Lire et composer l'espace public*, Paris, Éditions du STU. Notons que les définitions sont tirées de BORIE, A., MICHELONI, P., PINON, P. (1976) *Formes urbaines et site de méandre*, Paris, Gefau / Corda ; CHOAY, F. et MERLIN, P. (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses Universitaires de France; LAROCHELLE, P. (1996) *Lexique de typo-morphologie du milieu bâti*, Québec, Université Laval, Faculté d'architecture et d'aménagement, (inédit).

Le parcellaire

Le réseau parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles.

(Pinon, 1976)

C'est l'ensemble de la division du sol en parcelles et sa représentation cartographique. Il désigne généralement tout partage du sol et l'ensemble des lots qui le constituent, quelles que soient leurs dimensions ou leurs formes. En tant que portion de l'espace, la parcelle est définie par des limites précises, chaque limite étant concrétisée par une ligne (...) commune avec la parcelle voisine. (...) La forme de chaque parcelle est donc étroitement tributaire de celle des parcelles qui l'entourent. (...) Dans tous les cas, la formation et l'orientation des parcelles sont déterminées par la présence d'une voie d'accès qui en constitue l'une des limites.

(Dict. de l'urb. et de l'aménag, 1988)

Définissons maintenant les sous-structures qui confèrent une expression volumétrique et spatiale à la forme urbaine.

Le bâti¹¹

Le réseau bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, monuments, etc.) ou leur dimension.

(Pinon, 1976)

Le bâti constitue le "plein" urbain.

(Pinon, 1991)

¹¹ Lors de l'analyse du bâti, nous observons l'ensemble des édifices, de la plus modeste habitation aux édifices les plus complexes. Notons que l'habitation est l'unité de base du cadre bâti car elle est l'objet le plus proche de notre expérience quotidienne, en plus d'être dominant quantitativement. Pour cette analyse propre au bâti, nous utilisons la notion de typologie qui détermine la façon de poser notre regard sur le milieu bâti. Nous ne mettons pas l'emphase sur les éléments exceptionnels mais sur les éléments communs, nous recherchons les propriétés essentielles et communes à une catégorie d'objets construits (famille de bâtiments). Ceci nous permet de rendre compte des caractéristiques d'un milieu bâti.

Les espaces libres

Le réseau des espaces libres est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, rues, etc.) ou privés (cours, jardins, etc.). Le bâti et les espaces libres sont deux systèmes opposés et complémentaires d'occupation de l'espace urbain, ce que l'on nomme fréquemment le "plein" et le "vide".

(Pinon, 1976)

Analyse détaillée des cinq sous-structures

La lettre "O" dans le tableau indique l'opération d'analyse typologique d'une sous-structure en soi, indépendamment des autres sous-structures. Notons que l'espace libre n'est pas considéré comme un réseau autonome car il dépend étroitement de la position du bâti et de la façon dont celui-ci structure l'espace. Il est nécessaire d'observer séparément chaque sous-structure du tissu:

- la lecture du site lui-même (décrit à travers son hydrographie, sa topographie et sa couverture végétale)
- la lecture du parcellaire (les lots)
- la lecture du réseau viaire (voies de circulation)
- la lecture du bâti (les édifices dans leur ensemble)
- la lecture de l'espace libre, des espaces urbains

En comparant l'état des cinq structures dans le temps (analyse diachronique), nous pouvons déjà dresser un diagnostic des transformations morphologiques qui surviennent. Afin de réaliser ces lectures, nous reportons séparément sur chaque plan les informations graphiques concernant le site (courbes de niveaux, tracé des cours d'eau, couvert végétal) et les informations concernant le réseau viaire (ensemble des voies de circulation), le parcellaire, le bâti (lorsque les données sont disponibles) et les espaces libres à chaque date

repère. Par la suite, nous superposons deux à deux (comparaison) ces plans afin de repérer les transformations qui s'opèrent dans chaque ville.

Analyse de la typologie des bâtiments

L'observation des diverses relations qu'entretient le bâti avec le tissu et le site (rapports extérieurs à l'édifice) nous permet de dresser la typologie d'implantation des bâtiments dans le tissu. À juste titre, Lévy parle de « critères de typologie d'implantation urbaine ». Ces opérations analytiques sont importantes afin de définir le mode d'implantation propre à une famille de bâtiments repérés dans la trame urbaine, c'est-à-dire du principe régissant la mise en place des bâtiments dans la trame urbaine (le type « à priori ») et ce, à chaque époque de lecture. Notre étude porte sur les inter-relations syntaxiques entre le bâti et les autres composantes du tissu. Nous pouvons ainsi définir la typologie d'implantation du bâti (soit les rapports "X": bâti / parcelle, bâti / viaire, bâti / espace libre, bâti / site).





Sachant que nous allons mettre l'emphase sur le bâti, il faut développer davantage les outils de lecture de cette sous-structure particulière. Nous devons bonifier la grille de Lévy afin de pousser davantage notre investigation concernant les typologies bâties et plus précisément au niveau de leur expression architecturale. La grille de Lévy étant relativement muette sur les critères de lecture concernant spécifiquement l'architecture, la forme des bâtiments, nous nous sommes basés sur les indicateurs morphologiques proposés par Morisset¹² et par Vernez-Moudon pour arriver à l'élaboration du tableau de pondération des discontinuités retrouvées dans les divers milieux urbains observés (voir le tableau VII). Nous retrouvons plusieurs versions de

¹² Une grille du bâti a donc été réalisée à partir du travail de Morisset qui a conçu cet outil en 1975 et l'a développé par la suite dans son atelier de morphologie urbaine à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

Tableau VII: Tableau de pondération des discontinuités

	IMPLANTATION				BÂTI																							
	Composantes typomorphologiques externes				Éléments particuliers à observer																							
Bilan des transformations	Bâti / site	Bâti / parcelle	Bâti / viaire	Bâti / espace libre (3D)	Topographie	Hydrographie	Couvert végétal	Marges latérales	Marge arrière	Marge avant	Angle d'implantation	Espaces latéraux	Espace de la voie	Espace carrefour, place	Hauteur	Largeur	Profondeur	Socle	Corps	Couronnement	Alignements	Subdivisions	Forme	Dimensions	Degré d'ouverture(%)	Murs	Toiture	

Degré de discontinuité observé dans les transformations:

 discontinuité nulle
  discontinuité faible
  discontinuité moyenne
  discontinuité forte

cette grille ¹³. Nous avons contribué à adapter la grille de Morisset et à l'arrimer avec celle de Lévy. Les différentes analyses de terrain ont permis de définir la grille d'observation du bâti la plus simple et la plus efficace. Nous avons réalisé cette grille en utilisant une terminologie d'usage courant. De plus, la mise à l'épreuve de différentes générations de grilles a permis d'en arriver à une version satisfaisante et susceptible de continuer à évoluer.

Les variables retrouvées dans le tableau de pondération des discontinuités¹⁴

Nous avons vu à la fin du chapitre deux qu'il peut exister, lors de la transformation des types et du tissu urbain, deux types de discontinuités: la discontinuité diachronique (dans le temps) puis la discontinuité synchronique (dans l'espace). Une discontinuité synchronique peut exister en soi, ou être obtenue par un nombre plus ou moins élevé de discontinuités diachroniques dans un voisinage ayant un degré de discontinuité synchronique faible. Afin d'observer systématiquement ces phénomènes, nous devons établir un outil théorique pour observer ces deux types de discontinuités. Le même outil est utilisé pour observer le degré de discontinuité diachronique lors de la transformation des types bâtis et pour observer le degré de cohésion des unités architecturales constituant les ensembles bâtis à un moment donné de l'histoire (discontinuités synchroniques, horizontales). Nous avons dégagé, à partir du travail de Lévy, quatre composantes morphologiques se rapportant spécifiquement à l'implantation du bâti. Nous avons tiré des recherches de Vernez-Moudon et de celles de Morisset les cinq composantes typologiques relatives à l'étude du bâti lui-même (aspect extérieur seulement). Ces neuf

¹³ P. MORISSET (1996) *La forme urbaine des temps fous, en France et au Québec*, Montréal, Université de Montréal, (inédit).

¹⁴ Notons que le tableau servant à découvrir la syntaxe à chacune des époques observées (analyse synchronique) sert aussi à retracer la modification de cette syntaxe dans le temps (analyse diachronique). Il nous permet de montrer et de pondérer les ruptures diachroniques affectant certains bâtiments d'une période à l'autre.

composantes générales ont été subdivisées en vingt-quatre éléments particuliers à observer (les variables) sur le terrain ou à l'aide des documents anciens (plans d'archives, photos, etc.). Ces variables vont faciliter l'étude du phénomène de la discontinuité morphologique sur le plan diachronique et synchronique et nous permettre de décomposer le phénomène pour mieux le comprendre.

Dans la forme finale retenue, le tableau nous permet d'observer systématiquement les modifications qui affectent les bâtiments au niveau de l'implantation et de l'enveloppe architecturale dans le courant de l'histoire. Ceci nous permet de comparer l'ampleur des transformations effectuées lors de deux phases de l'étude: de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998. Le degré de discontinuité est déterminé en comparant les changements qui surviennent d'une date repère à l'autre quant à la position du bâtiment dans le tissu (l'implantation urbaine) et au bâti lui-même comme entité construite (le bâti). Ces transformations sont de deux ordres en morphologie: soit les bâtiments de la première édification sont « modernisés » (variante de restructuration) , soit ils sont reconstruits d'une période à l'autre (variante de substitution). Les variantes de substitution résultent de la reconstruction complète de bâtiments préexistants. Les transformations diachroniques peuvent être nulles (discontinuité nulle), faibles (discontinuité faible), moyennes (discontinuité moyenne), fortes (discontinuité forte). Selon ce degré de discontinuité retrouvé de ces transformations, elles ont plus ou moins d'impact sur la cohésion synchronique des ensembles bâtis.

Le tableau VII est divisé verticalement en deux grandes colonnes (l'implantation et le bâti) regroupant les différentes composantes typomorphologiques externes (les catégories) et les éléments particuliers à observer (les variantes) synchroniquement et diachroniquement. En commençant par la gauche du tableau, le premier facteur à considérer est le mode d'implantation du

bâti, le deuxième facteur est le bâti. Définissons d'abord ce que nous entendons par la question de l'implantation du bâti.

Implantation:

Il s'agit de la manière dont un bâtiment particulier se dispose dans l'espace pour participer à la forme d'une entité à plus grande échelle, c'est-à-dire le tissu. La configuration même du tissu est étroitement liée à la façon dont chaque bâtiment tire parti:

- du site où il est installé,
- de la parcelle qui l'accueille,
- de la voie ou des voies qui le bordent,
- des espaces libres qu'il participe à délimiter.

Diachroniquement, soit un bâtiment reprend ces dispositions particulières, soit il les reprend en partie ou pas du tout. Si une construction, en se substituant à un édifice plus ancien, ne reprend pas du tout ce code syntaxique courant, elle entraîne un degré élevé de discontinuité diachronique quant à son implantation.

Synchroniquement, un bâtiment reprend entièrement, partiellement ou aucunement les positions des bâtiments voisins.

Voyons en détail les éléments à observer afin d'étudier l'implantation du bâti dans un milieu urbain donné (les relations typiques des bâtiments aux composantes du tissu urbain: Bâti / site, Bâti / viaire, Bâti / parcelle, Bâti / espace libre).

Bâti / site:

Nous observons si le bâtiment ou un ensemble de bâtiments tiennent compte de la topographie du lieu (coupe particulière), de la présence de cours d'eau (disposition de la façade en fonction de la rue ou du cours d'eau, par exemple) ou s'ils tirent parti de la présence d'un couvert végétal (implantation pavillonnaire laissant un couvert abondant). Il s'agit d'observer s'il existe une tendance particulière du bâti à s'adapter à la configuration du site (par exemple

le mode d'implantation des bâtiments sur un site en pente, voir à ce sujet l'étude de Vernez- Moudon sur San Francisco¹⁵). Cette variable a moins d'incidence si nous nous retrouvons en terrain relativement plat ou si les premières édifications se font en milieu agricole où le couvert végétal est absent.

Bâti / parcelle:

Nous observons ici la position du bâtiment sur la parcelle, c'est-à-dire les rapports géométriques entre le bâtiment et les limites du lot qu'il occupe, soit les distances frontales (marge avant), latérales (marge latérales) et arrières (marge arrière) ainsi que l'angle d'implantation du bâtiment par rapport aux limites de lot¹⁶. Un bâtiment peut être implanté au centre de la parcelle (implantation parvillonnaire), il peut être implanté le long d'une des limites latérales (semi-détaché), le long des deux limites latérales (en rangé), etc.

Bâti / viaire:

Considérant à nouveau les rapports géométriques ci-dessus, nous observons particulièrement la marge avant et l'angle d'implantation courant d'un bâtiment par rapport à la rue ou aux rues limitrophes. Nous considérons en outre les éléments du bâti affectant ses rapports avec la voie, comme par exemple l'emplacement de l'entrée, la présence d'un escalier, d'un trottoir d'approche, d'une clôture, des végétaux, etc.

Bâti / espace libre:

Nous considérons à nouveau les rapports entre bâti et viaire, mais cette fois en observant directement et globalement les effets de l'implantation sur la forme de l'espace urbain. Il existe une relation de complémentarité ou d'interdépendance, unissant la partie construite, le bâtiment, à la partie non construite, l'espace libre. Cette complémentarité s'observe premièrement au sein de l'espace parcellaire, c'est-à-dire dans un espace extérieur particularisé (habituellement situé sur le côté, devant et derrière le bâtiment). Deuxièmement, le bâtiment a un rôle très important dans la définition de l'espace public de la rue (degré de fermeture de la rue). Troisièmement, le bâti situé à l'intersection de deux rues

¹⁵ A. VERNEZ-MOUDON (1986) *Built for Change, Neighborhood Architecture in San Francisco*, Cambridge, MIT Press.

¹⁶ Habituellement les bâtiments épousent la direction principale de la parcelle, c'est-à-dire qu'ils sont implantés parallèlement à une ou aux deux limites latérales du lot.

ou aux abords d'une place donne forme spatialement à ces espaces urbains qui représentent autant de noeuds polaires importants pour se repérer à l'échelle de l'espace urbain.

Après avoir observé le bâti en relation avec le tissu, nous observons spécifiquement le bâti en lui-même. Cinq catégories de variables reliées au bâti sont énumérées dans la partie supérieure droite du tableau. Ces catégories sont la volumétrie générale, les découpages horizontaux, les découpages verticaux, les ouvertures et les matériaux extérieurs utilisés dans la construction de l'enveloppe du bâtiment.

Le bâti

Le bâti, comme nous l'avons déjà vu, regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine. Nous nous intéressons en particulier, dans cette thèse, aux caractéristiques formelles du bâti à l'exclusion de toutes dimensions fonctionnelles, sociologiques, etc. et nous restreignons l'étude aux seules dimensions formelles entretenant une relation directe avec l'espace public. Les dimensions formelles intérieures sont ainsi exclues.

Volumétrie générale:

La volumétrie générale du bâtiment consiste ici en un parallépipède rectangle dans lequel s'inscrit le bâtiment dans ses grandes lignes. Ses trois dimensions sont la largeur, la profondeur et la hauteur.

La **largeur** du bâtiment est la dimension qui longe la voie publique

La **profondeur** est l'épaisseur du bâtiment mesurée depuis la façade avant du bâtiment jusqu'à sa façade arrière. Cette dimension est observable à partir de l'espace public dans le cas de bâtiments détachés.

La **hauteur** est la dimension verticale du bâtiment mesurée de sa base (à l'intersection du sol et du mur de fondation) au sommet, c'est-à-dire la partie la plus haute du couronnement du bâtiment (la toiture).

Découpage horizontal:

Le découpage horizontal est une division de la façade principale du bâtiment en strates horizontales. Les bâtiments présentent habituellement une superposition de trois parties différenciées: socle, corps, couronnement¹⁷. Voici les définitions de trois tranches horizontales à observer¹⁸:

Le **socle** est la partie d'un bâtiment établissant son rapport avec le niveau du sol¹⁹. Dans le cas où il existe un vide sanitaire, une cave excavée, etc., le socle est constitué par la bande de fondation visible à partir du niveau du sol (assise du bâtiment), et certains de ses prolongements comme un escalier, un muret, etc.

Le **corps** est la partie médiane de la façade du bâtiment où l'on peut retrouver un empilement d'étages plus ou moins différenciés, comprenant ou non le niveau du rez-de-chaussée.

Le **couronnement** est une caractéristique fréquente des bâtiments par laquelle la forme s'achève au sommet d'une manière perceptible. Il arrive que tout l'étage supérieur se perçoive comme le couronnement de l'édifice. Nous retrouvons plusieurs types de couronnement: toit à double pans, à mansarde, toit plat à fausse mansarde, à corniche saillante, etc.

Découpage vertical:

Deux aspects guident la modulation verticale d'une façade: la notion d'alignement et celle de subdivision. Il y a alignement lorsque les éléments de la façade (ouvertures, saillies, bow windows, etc.) sont alignés les uns au dessus des autres selon un axe vertical continu²⁰. La surimposition d'un motif particulier (pilastres adossés par exemple) exprimant la structure du bâtiment (portées) ou la largeur des pièces intérieures fait partie des subdivisions présentes parfois sur la façade des bâtiments. Le regroupement d'un ensemble

¹⁷ Vernez -Moudon (1986), dans son étude diachronique d'un secteur urbain de San Francisco, utilise cette division typique dans son observation du bâti. Elle emploie le terme anglais « base » pour désigner le socle, le terme « box » pour désigner ce que nous appelons le corps du bâtiment et le terme « roof » pour désigner ce que nous nommons couronnement.

¹⁸ Notons que chaque partie décrite (socle, corps, couronnement) peut elle-même comprendre des sous divisions.

¹⁹ Lorsque le plancher est de plain-pied avec le sol, il arrive que l'ensemble du rez-de-chaussée apparaisse comme le socle du bâtiment.

²⁰ Cet alignement peut être une simple translation des mêmes éléments, une translation avec modification des éléments, ou une translation accompagnée d'une rotation, etc.

d'ouvertures par un motif vertical particulier est une forme de subdivision des façades urbaines.

La notion de découpages horizontaux et verticaux est utile afin de déceler la présence d'un système de règles couramment adoptées pour moduler l'enveloppe des bâtiments. Ce système est un facteur d'unité et de diversité important pour les ensembles urbains.

Ouvertures:

Les ouvertures sont des percements dans l'enveloppe des bâtiments. La forme de l'ouverture est souvent rectangulaire, parfois cintrée, etc. La dimension de l'ouverture se réfère à sa hauteur, sa largeur, et parfois à sa profondeur. Le degré d'ouverture peut être interprété comme un pourcentage occupé par les surfaces d'ouvertures dans la surface totale de l'enveloppe, ou d'une partie de l'enveloppe (le rez-de-chaussée de la façade par exemple).

Matériaux:

Les matériaux par leurs propriétés et leurs caractéristiques propres concourent fortement à l'unité et à la diversité architecturale d'un ensemble urbain. Nous considérons particulièrement les murs et la toiture perceptibles de la rue.

Les facteurs d'observation utilisés dans cette recherche ont été méticuleusement choisis dans la littérature disponible en morphologie. Ils regroupent les principales propriétés architecturales et urbanistiques de l'espace urbain. Leur degré de généralité est suffisamment élevé pour être utilisable en pratique, et suffisamment détaillé pour être représentatif et compréhensible.

Ceci met fin à la première partie portant sur les notions théoriques et les outils de lecture nécessaires à la réalisation de cette recherche. Dans la deuxième partie (partie II), nous allons appliquer ces notions et ces outils de

lecture à trois études typo-morphologiques (Sainte-Anne-des-Plaines, Victoriaville et Vaudreuil), afin de vérifier notre hypothèse. La partie II se termine par un bilan synthèse visant à dégager les conséquences de la problématique de la discontinuité morphologique sur la structure des villes québécoises et de déterminer les structures les plus susceptibles d'être affectées par ce phénomène. Enfin, dans la partie III, nous concluons la recherche.

PARTIE II

ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DU CADRE BÂTI

trois études de cas: Sainte-Anne-des-Plaines, Victoriaville et Vaudreuil

Chapitre 4

ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

4.1. Le site d'implantation du village

Les grands éléments de découpage au sol ayant présidé à la naissance et à la mise en place du noyau villageois de Sainte-Anne-des-Plaines sont déjà en place sur le plan officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines de 1889 (voir la figure 5). Cette structure morphologique "héritée" qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui est composée: premièrement d'un système hydrographique, deuxièmement du cadastre agricole et troisièmement d'un réseau viaire.

C'est à l'échelle territoriale que les caractéristiques géomorphologiques du site ont une incidence permanente sur la structure du milieu bâti. Le réseau hydrographique va être d'une importance capitale dans le processus d'urbanisation car il offre les premières voies d'entrée et de communication permettant la colonisation du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines. C'est à partir des rivières que l'on accède aux terres concédées et c'est sur les rives de ces dernières que les nouveaux arrivants commencent à s'installer. Le site de Sainte-Anne-des-Plaines est marqué par la présence du ruisseau Lacorne qui prend sa source au nord du noyau villageois actuel. Par la suite, ce ruisseau se déverse dans la rivière Mascouche dont il constitue un embranchement secondaire. La rivière Mascouche quant à elle, aboutit à la rivière des Mille-Îles au nord-est de Montréal. Nous pouvons parler ici d'un premier corridor d'urbanisation fluviale car chaque lopin de terre a front sur un cours d'eau (voir figure 5).

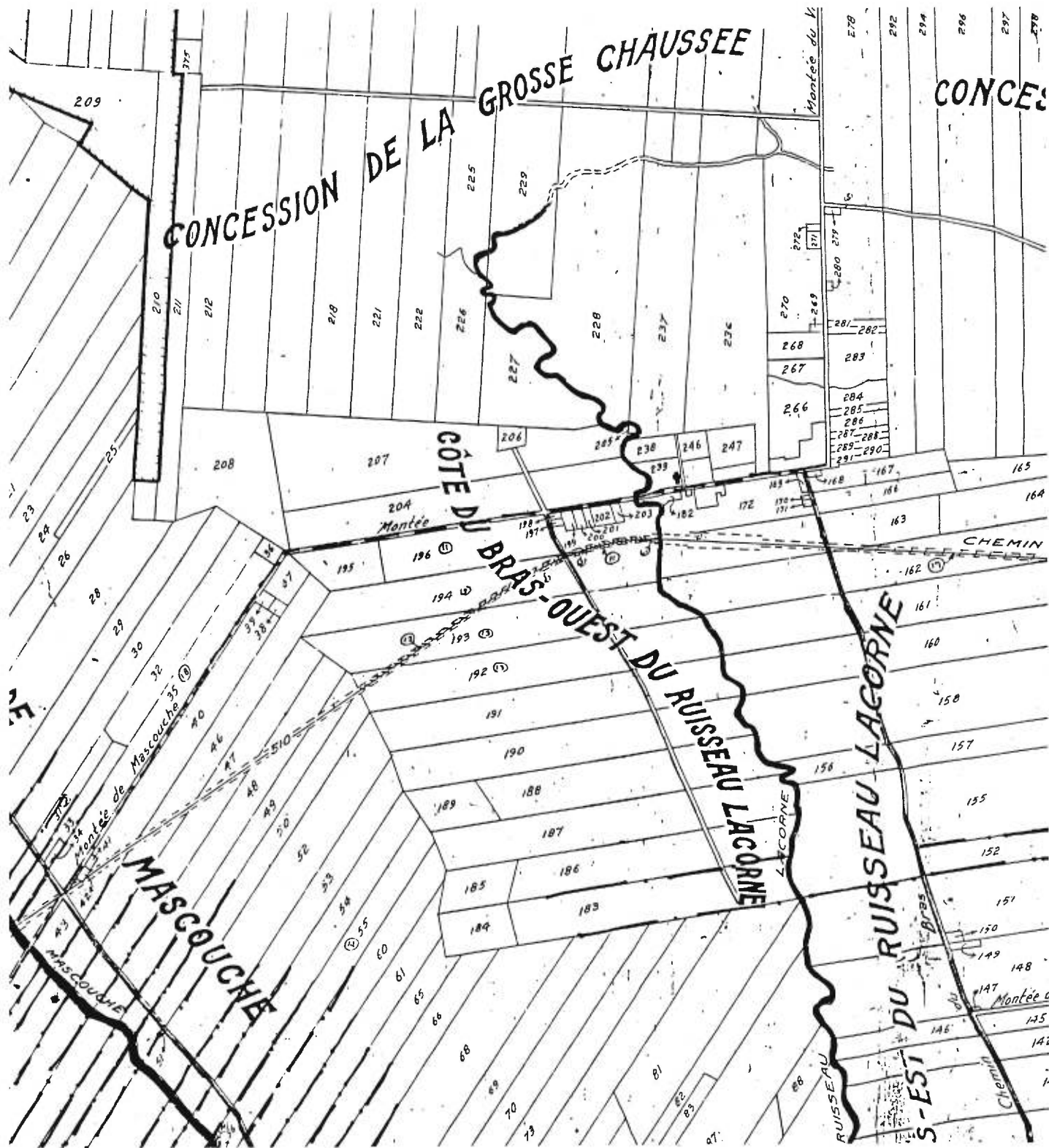


Figure 5: Plan officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines. Département des Terres de la Couronne, 1889. Source: Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

La rivière des Milles-Îles est la plus importante voie fluviale du réseau hydrographique de la région des Moulins. Ainsi nous retrouvons une hiérarchie dans les voies d'eau qui irriguent et permettent le développement de la région. Nous retrouvons une hiérarchie comparable dans les noyaux urbains situés aux abords de ce réseau hydrographique: Terrebonne, centre de la région des Moulins située directement en bordure de la large rivière des Mille-Îles, Mascouche, ville intermédiaire située de part et d'autre de la rivière Mascouche et enfin, Sainte-Anne-des-Plaines, agglomération plus rurale localisée aux abords du ruisseau Lacorne¹.

Le découpage agricole apparaissant sur le plan de cadastre de 1889 (figure 5) présente le système de partition de l'espace du territoire en vue de l'établissement humain. Le module de base typique de ces "lamelles" agricoles très étroites et profondes est établi en fonction des besoins de subsistance d'une famille et du temps nécessaire au défrichement des terres. Cette forme allongée permet de maximiser le nombre de terrains donnant directement sur les cours d'eau, éléments très valorisés aux 18ème et 19ème siècles pour des raisons de transport et d'approvisionnement en eau potable. En règle générale, les parcelles sont disposées perpendiculairement aux rivières. Les parcelles agricoles situées le long de la rivière Mascouche et du ruisseau Lacorne suivent toutes la règle précédente, elles s'assemblent les unes aux autres et s'étirent perpendiculairement à la voie d'eau². Une fois que les terres situées sur les rives de la rivière Mascouche ont été complètement attribuées, les colons n'ont eu d'autres choix que de s'installer sur les rives du ruisseau Lacorne. C'est pourquoi le regroupement parcellaire situé en bordure du ruisseau Lacorne est un embranchement secondaire développé à partir de 1731, après l'attribution complète des terres situées le long de la rivière Mascouche.

¹ La concession de Terrebonne date de 1673 et celle de Des Plaines date de 1731.

² Il semble que la ligne de partage des eaux entre la rivière Mascouche et le ruisseau Lacorne ait servi pour établir la limite entre les deux rangs.

Le réseau viaire est le système de liaison de l'espace territorial. Il est constitué par l'ensemble des circulations, de fonction et d'importance variables. Ce réseau qui va se mettre en place progressivement a la propriété de structurer aussi bien l'espace rural que l'espace urbain. Au Québec, nous observons une tendance très marquée à tracer les premières constituantes du réseau viaire en rapport très étroit avec les cours d'eau et les courbes de niveaux. Ces chemins sont en quelque sorte les voies de dédoublement terrestres des voies navigables. Nous retrouvons cette configuration typique à Sainte-Anne-des-Plaines, avec le chemin du Bras-Est (actuelle 5ème avenue) dont le tracé épouse, à distance toutefois, le ruisseau Lacorne. Nous retrouvons également le chemin Mascouche (actuel rang Lepage) qui, lui aussi, suit la rivière Mascouche. Le chemin de contre-crête de la montée Mascouche relie le chemin Mascouche (rang Lepage) au chemin du Bras-Est (5ème avenue). Le chemin du Bras-Ouest (actuelle 1ère avenue), situé sur la rive ouest du ruisseau Lacorne, est une voie secondaire dont la fonction est de relier un ensemble restreint de parcelles agricoles car il est en cul-de-sac.

4.2. L'analyse synchronique du bourg, du faubourg et de la banlieue

Le tissu urbain de Sainte-Anne-des-Plaines tel que nous le connaissons aujourd'hui est le résultat d'un long processus de formation s'étalant du 19ème siècle à nos jours. Nous pouvons définir trois phases de formation. Premièrement, l'histoire urbaine de Sainte-Anne-des-Plaines est marquée par la mise en place du noyau villageois d'origine, le long d'une section de la montée Mascouche (actuel boulevard Sainte-Anne) sous la forme d'un "village-rue" (période « A »). La mise en service du chemin de fer à partir de 1877 va donner l'impulsion à la deuxième phase d'urbanisation de Sainte-Anne-des-Plaines. Cette phase, caractérisée par la densification et l'extension du noyau

villageois, marque l'émergence d'un nouveau tissu, celui du faubourg ouvrier situé au sud du noyau villageois (« B »). Ce faubourg est constitué de nouvelles rues bordées d'habitations, telles les 2ème, 3ème et la 4ème avenues. Cette phase se poursuit jusqu'en 1956, année où est détruite la gare et où l'on démantèle le réseau de chemin de fer. Enfin, la phase actuelle de croissance est marquée par l'implantation de lotissements résidentiels pavillonnaires de banlieue. Le tissu suburbain (« C ») se juxtapose au tissu urbain, constitué du village d'origine (bourg « A ») et du faubourg ouvrier (faubourg « B »).

4.2.1. Analyse synchronique du bourg « A » en 1900

Le plan de cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines de 1889 (figure 5) indique la présence de petites parcelles le long de la montée de Mascouche (actuel boulevard Sainte-Anne). Cette resubdivision d'un lot agricole en parcelles urbaines plus petites nous indique qu'un groupement urbain se met en place en cette fin du 19ème siècle. Une population délaissant les activités terriennes choisit de s'installer dans un regroupement collectif encore embryonnaire. Cette nécessité survient lorsque se succèdent les générations qui exploitent la terre familiale, les parents âgés cédant alors leur concession agricole à leur progéniture et s'installant au village. Le village est aussi le lieu d'installation de multiples services desservant la population de la paroisse (église, poste, magasin général, etc.). La maison Chaumont avec sa grange-écurie (jardins, animaux de ferme, élevage, poulailler) témoigne encore aujourd'hui de la persistance du mode de vie agricole en milieu urbain.

La construction de la première église au début du 19ème siècle se fait sur un site vallonné et ponctué par la présence du ruisseau Lacorne. Ce site a été cédé par les autorités civiles de l'époque (le seigneur) pour la construction de la

première église. Ce bâtiment collectif, centre des pratiques religieuses, implanté le long d'une montée à peine défrichée au début du 19^{ème} siècle, est posé sur un monticule. L'église est le seul bâtiment indiqué sur le plan cadastral de 1889, ce qui atteste de l'importance de ce monument dans la mise en place du noyau villageois de Sainte-Anne-des-Plaines (voir la figure 5). Le site de l'église est un noeud stratégique pour deux raisons. Premièrement, ce site est localisé au point de croisement d'une voie de communication fluviale et d'une voie de communication terrestre. Deuxièmement, cette localisation s'avère idéale afin de desservir équitablement les deux communautés paroissiales, celle installée le long du rang Lepage et celle qui exploite les terres agricoles le long du ruisseau Lacorne. Enfin, nous nous situons au point d'articulation entre un mode de division cadastral orienté d'est en ouest et un ensemble de parcelles orientées du nord au sud (rang du Trait-Carré). Les terrains aux abords de l'église vont être les premiers à trouver preneur et c'est sur ces parcelles que l'on retrouve les bâtiments les plus âgés du boulevard Sainte-Anne.

4.2.1.1. Le parcellaire et le réseau viaire

Le plan du parcellaire, du réseau viaire et du réseau hydrographique en 1900 (figure 6) indique l'état du découpage parcellaire dans le village au moment où l'ensemble des parcelles entre le ruisseau Lacorne et le Chemin du Bras Est (actuelle 5^{ème} avenue) sont occupées. Plusieurs constats peuvent être dégagés de cette planche analytique. Un fait intéressant à noter est l'élargissement progressif du réseau viaire après qu'il ait franchi le ruisseau Lacorne. Cette voie atteint sa largeur maximale aux abords de la façade de l'église. Cette stratégie d'aménagement vient donner de l'ampleur à l'édifice

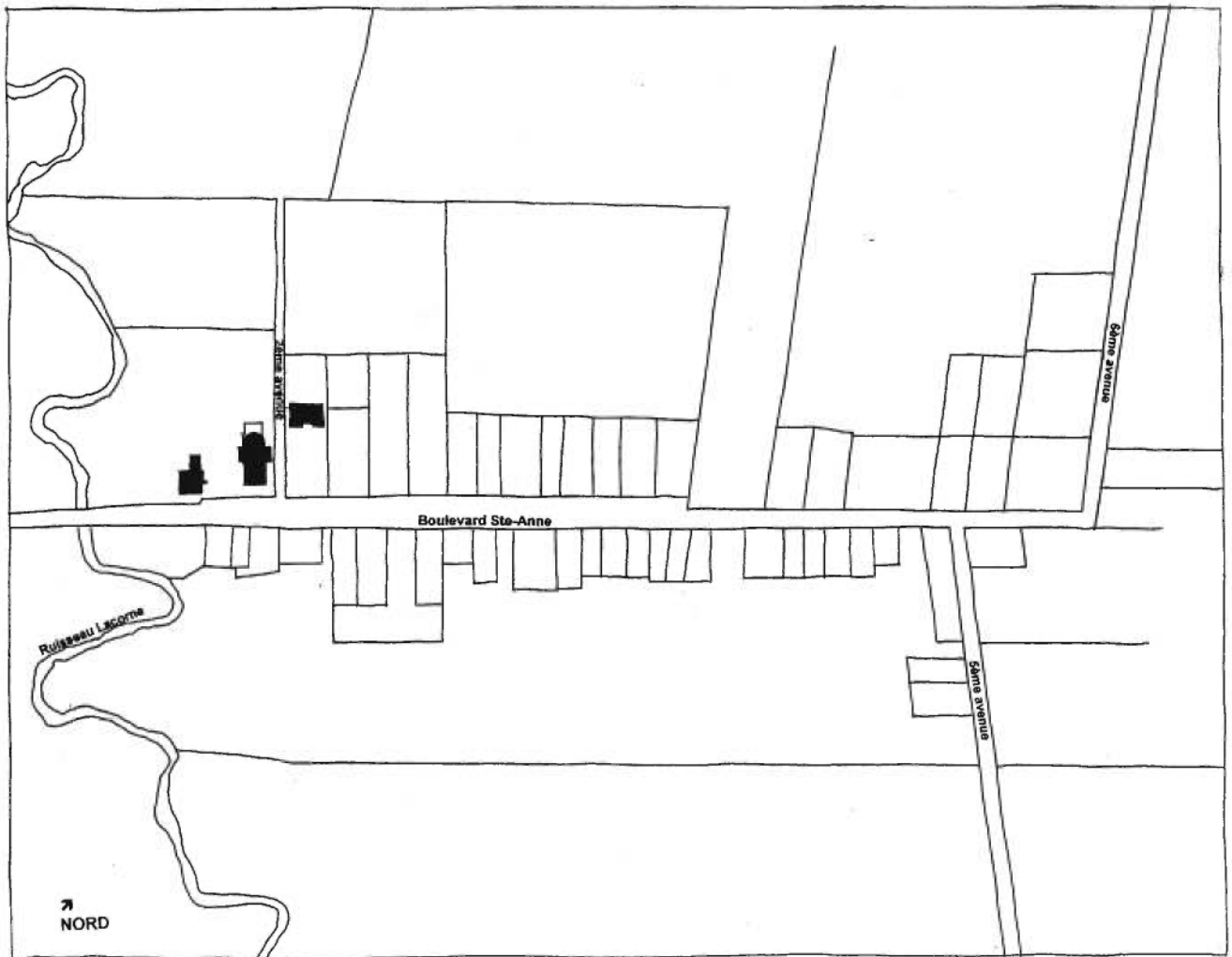


Figure 6: **Plan du parcellaire et du réseau viaire de Sainte-Anne-des-Plaines en 1900.** Source: reconstitution à partir du plan du village de Sainte-Anne-des-Plaines, Département des Terres de la Couronne, 1881, Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

religieux, de plus, cet arrangement vient affirmer une volonté très claire de donner un statut urbain à ce tronçon de la montée de Mascouche. Le réseau viaire du village à cette époque est principalement constitué d'une rue très large et plantée. Par la suite, cette voie se rétrécit à mesure qu'elle rejoint la campagne environnante.

Au niveau des espaces libres, il faut noter la succession d'espaces publics très bien structurés de Sainte-Anne. Nous retrouvons directement sur le flanc est de l'église, un "square" public bordé d'un autre édifice à caractère collectif: le couvent des Soeurs de Sainte-Anne (l'actuel Hôtel-de-Ville). Une promenade bordée par une double rangée d'arbres accompagnée d'une allée piétonne (un mail) constitue un prolongement linéaire du "square" public.

En observant le parcellaire, nous constatons une asymétrie dans la forme des parcelles situées de part et d'autre du boulevard Sainte-Anne. La proximité de l'église et la présence du mail planté sur un unique côté de la rue, le côté nord, contribue à valoriser davantage les terrains aux abords de cette promenade. Ceci explique l'implantation de grandes parcelles du côté nord de la rue et des parcelles plus petites situées du côté sud de la rue. C'est d'ailleurs dans ce secteur du mail planté, attenant au réseau d'espace public et monumental du village, que sont édifiées les premières habitations urbaines de type villas cossues (maison Chaumont, maison Racine, maison du notaire Damase Gauthier aujourd'hui détruite, etc.). De l'autre côté de la voie, nous retrouvons des maisons plus modestes, c'est-à-dire des maisons de type villageois.



Figure 7: **Le boulevard Sainte-Anne en 1912.** Cette photographie illustre la plantation simple du côté sud du boulevard Sainte-Anne (à droite de la photo) et la plantation à double alignement (le mail) du côté nord (à gauche de la photo) et l'important recul des bâtiments de type villa.

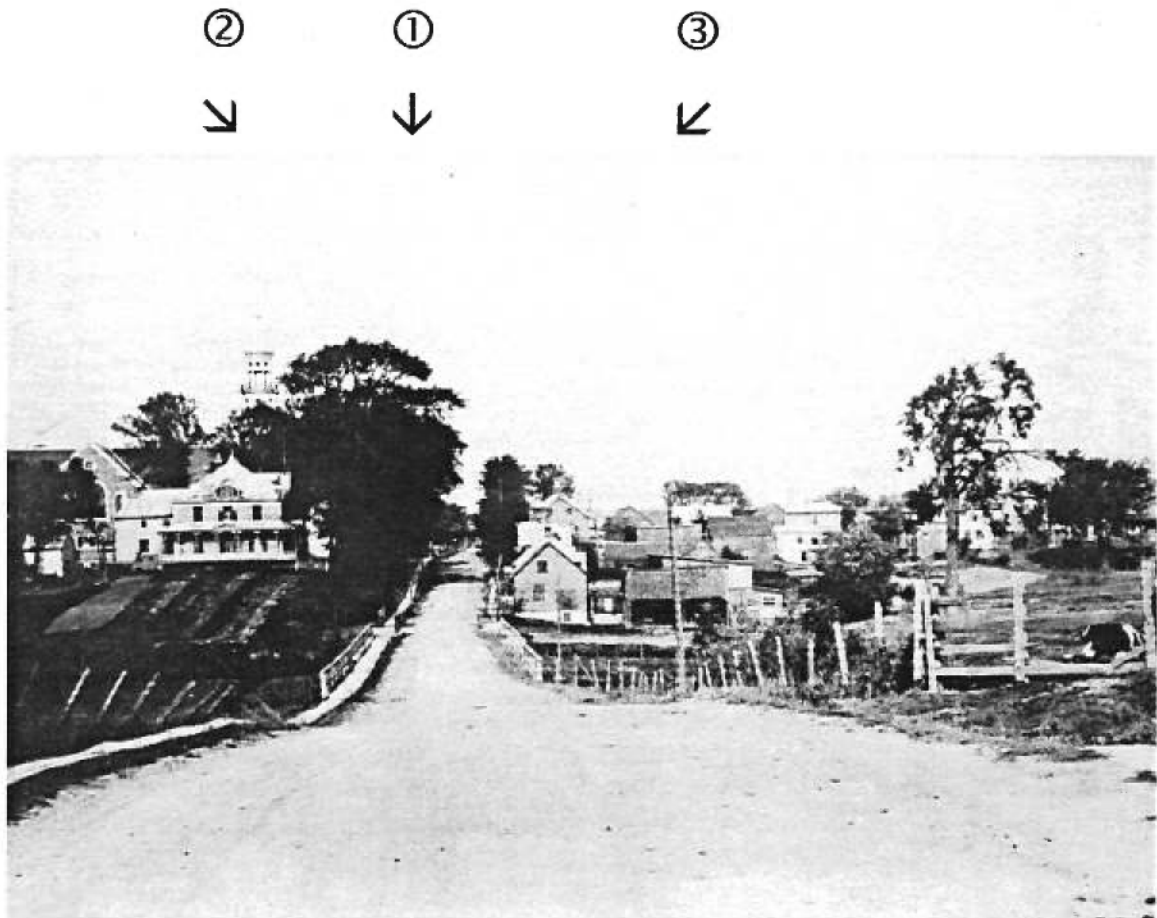


Figure 8: **Le bourg (A) au début du siècle.** Cette photographie illustre l'entrée ouest du village, avec, à gauche, la double allée d'arbres (1) bordant l'église et le secteur des villas (2) et à droite, les maisons villageoises (3). Notons que l'église et le presbytère sont implantés sur un monticule.



Figure 9: **Maisons villageoises le long du boulevard Sainte-Anne.**

4.2.1.2. Le types types bâtis du bourg (type A et A')

La typologie est à la fois un mode de classification et un mode de production du cadre bâti. En effet, le type est le résultat d'un ensemble de conventions et de règles implicites qui gèrent la construction des bâtiments vernaculaires présents sur le boulevard Sainte-Anne. Ces bâtiments sont souvent réalisés par l'usager lui-même sans plans prédéterminés. Ce bâtisseur construit sa maison en s'inspirant de la façon de faire de ses ancêtres. Ce faisant, il s'inscrit dans un long processus d'évolution et d'adaptation de l'habitation au contexte culturel et climatique de la colonie canadienne-française (phénomène de dérivation). Il s'inspire également des maisons déjà réalisées et il utilise les matériaux locaux (phénomène de co-présence). Cette notion de typologie historique va nous permettre de mettre en évidence les types les plus courants du boulevard Sainte-Anne. Nous ne mettons pas l'emphase ici, dans cette analyse architecturale, sur les éléments exceptionnels. Nous recherchons plutôt les propriétés essentielles et communes à l'ensemble des bâtiments construits à une époque donnée de l'histoire. Nous avons répertorié deux grands types relatifs à la période de formation du bourg. Le premier type à être implanté sur le boulevard est la maison villageoise (voir la fiche typologique synchronique de la maison villageoise, pages 132-133). Il s'agit d'une construction assez modeste se composant d'un volume rectangulaire chapeauté par une toiture à double pan. Cette typologie est présentée aux pages suivantes. Les villas cossues, généralement situées sur le côté nord du boulevard Sainte-Anne, constituent le second type. Ce sont la version bourgeoise de la maison villageoise (voir la fiche typologique synchronique des villas cossues, page 134-135). Elles logent une catégorie sociale plus aisée et c'est tout naturellement qu'elles se sont implantées à proximité de l'ensemble religieux, le long de la promenade plantée.

Fiche typologique synchronique:**MAISONS VILLAGEOISES****Grille d'analyse**

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type "A"**IMPLANTATION****Bâti / site**

- Les maisons villageoises épousent les déclivités du boulevard Sainte-Anne, du ruisseau Lacorne à la 6ème avenue.

Bâti / parcelle

- La maison villageoise type est généralement implantée légèrement sur le côté afin de libérer un accès véhiculaire vers l'arrière de la parcelle.

- Généralement les maisons villageoises ont 12 mètres de largeur par 10 mètres de profondeur; le parcellaire accueillant les maisons a 15 mètres de largeur et de 30 à 60 mètres de profondeur.

Bâti / viaire

- Les maisons villageoises sont implantées à proximité de la rue (1 à 2 mètres).

Bâti / espace libre

- Un seuil (une galerie, un portique, etc.) est installé devant l'entrée afin de délimiter un espace de transition entre le bâtiment et la rue.

BÂTI**Volumétrie générale**

- Habituellement les bâtiments ont un rez-de-chaussée et un étage sous toit.
- La maison vernaculaire type est composée de deux volumes, soit d'un volume rectangulaire chapeauté d'un second volume triangulaire (la toiture).
- Le prolongement de la toiture principale en larmier brisé permet la création d'une galerie au rez-de-chaussée (prolongement volumétrique).
- Les extensions, les agrandissements du bâtiment principal se font généralement vers l'arrière, de sorte qu'ils sont peu visibles de la rue (par exemple, l'implantation de la traditionnelle cuisine d'été).

Matériau et couleur

- Le matériau de parement extérieur est généralement la planche de bois à clin.
- Comme la galerie fait partie de l'expression générale et participe, elle aussi, au couronnement de l'édifice, sa toiture est recouverte du même matériau que celui de la toiture principale(même teinte)

Découpage horizontal

- Le rez-de-chaussée est près du niveau du sol (lien au sol); la ligne de fondation est basse.
- La galerie confère une expression horizontale aux maisons villageoises.
- La galerie est marquée par la présence de balustrades basses qui accentuent le caractère horizontal de la composition.
- La face de la toiture visible de la rue est importante dans l'expression volumétrique du bâtiment. Sa pente forte contribue au couronnement de la maison vernaculaire.

Découpage vertical

- Généralement les faces latérales sont percées de fenêtres qui ne sont pas systématiquement alignées verticalement.

Ouvertures

- Les ouvertures sont déterminées selon un module régulier où leur hauteur correspond à deux fois leur largeur.

Fiche typologique synchronique:

VILLAS COSSUES

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type 'A'



IMPLANTATION

Bâti / site

- L'espace situé devant le bâtiment est généralement planté d'arbres afin de poursuivre le caractère végétal du pôle institutionnel de Sainte-Anne-des-Plaines et la végétation retrouvée derrière les demeures forme un arrière plan végétal.

Bâti / parcelle

- La parcelle typique sur laquelle sont implantées les villas a généralement de 25 à 30 mètres de largeur et 60 mètres de profondeur (très grande parcelle).

- L'aspect ponctuel des villas est assuré par l'importance des marges latérales d'au moins 5 mètres et aussi par le fait que le bâtiment est implanté au centre de la parcelle.

Bâti / viaire

- Les villas cossues offrent une façade sur le boulevard ne dépassant pas 15 mètres de largeur.

- Les villas sont implantées en recul du boulevard Sainte-Anne (6 à 8 mètres) et elles sont localisées du côté nord du Boulevard.

Bâti / espace libre

- Les demeures ont un aspect ponctuel et se présentent comme des pavillons cossus situés le long d'un large boulevard planté.

BÂTI**Volumétrie générale**

- Les villas ont habituellement un étage et demi ou deux étages de hauteur.
- Il existe une équivalence des quatre faces, ce qui donne une forme cubique aux villas, la façade principale, sur boulevard Ste-Anne, est marquée par la présence d'une galerie ponctuelle ou filante qui protège la porte d'entrée.
- Les extensions, les agrandissements se font vers l'arrière du bâtiment principal et s'inscrivent dans le prolongement volumétrique des villas.
- La toiture à double pan, à mansarde ou plate offre une volumétrie unitaire sur les quatre faces de l'édifice.

Matériau et couleur

- Les quatre façades du bâtiment forment une composition unitaire en termes de matériau (brique d'argile) et de coloris (rouge-brunâtre).
- Les matériaux utilisés comme recouvrement des toitures sont habituellement métalliques, de couleur contrastante avec le matériau de parement du bâtiment.
- Le matériau utilisé comme parement extérieur des villas est la brique d'argile rouge-brunâtre, et elle recouvre l'ensemble des façades du bâtiment.

Découpage horizontal

- La galerie et les balcons confèrent une expression d'horizontalité aux villas.
- Le rez-de-chaussée est élevé par rapport au niveau du sol pour créer un socle à la villa.

Découpage vertical

- La façade principale est généralement symétrique (symétrie bilatérale).

Ouvertures

- Les ouvertures sont déterminées selon un module régulier où la hauteur d'une fenêtre correspond habituellement à deux fois sa largeur.

4.2.2. Analyse synchronique du faubourg « B » en 1955

L'implantation du chemin de fer au sud du noyau villageois va donner l'impulsion à la deuxième phase d'urbanisation et d'extension du tissu urbain de Sainte-Anne. Cette phase est caractérisée par la formation d'un faubourg ouvrier situé au sud du boulevard Sainte-Anne et limité, au nord, par le chemin de fer. Sur le plan du parcellaire et du réseau viaire en 1955, nous remarquons la présence de nouvelles rues percées perpendiculairement au boulevard Sainte-Anne dont les 2ème, 3ème et la 4ème avenues (parcours d'implantation du bâti). La 2ème avenue et la 3ème avenue traversent de part et d'autre le boulevard tandis que la 4ème avenue s'interrompt (voir figure 10).

Un phénomène important à remarquer est la resubdivision des parcelles villageoises situées le long du boulevard Sainte-Anne à mesure que la vocation commerciale du boulevard Sainte-Anne s'affirme. Nous voyons apparaître, à cette époque, un nouveau type de bâtiment avec une vocation commerciale en rez-de-chaussée et un usage d'habitation à l'étage (bâtiment mixte). Cependant les grandes parcelles situées aux abords de l'ensemble institutionnel et des espaces publics où sont implantées les villas cossues résistent davantage à cette densification du noyau villageois. Le parcellaire situé à l'est de l'église, entre la 2ème et la 3ème avenues, va conserver la même largeur (entre 25 à 30 mètres) que celle retrouvée au début du siècle (voir le plan du parcellaire et du réseau viaire en 1900).

4.2.2.1. Le parcellaire et le réseau viaire

À partir d'une rue unique au début du siècle, nous assistons à la mise en place d'un réseau viaire orthogonal avec des voies tracées perpendiculairement au boulevard Sainte-Anne et espacées de 170 mètres les unes des autres. De

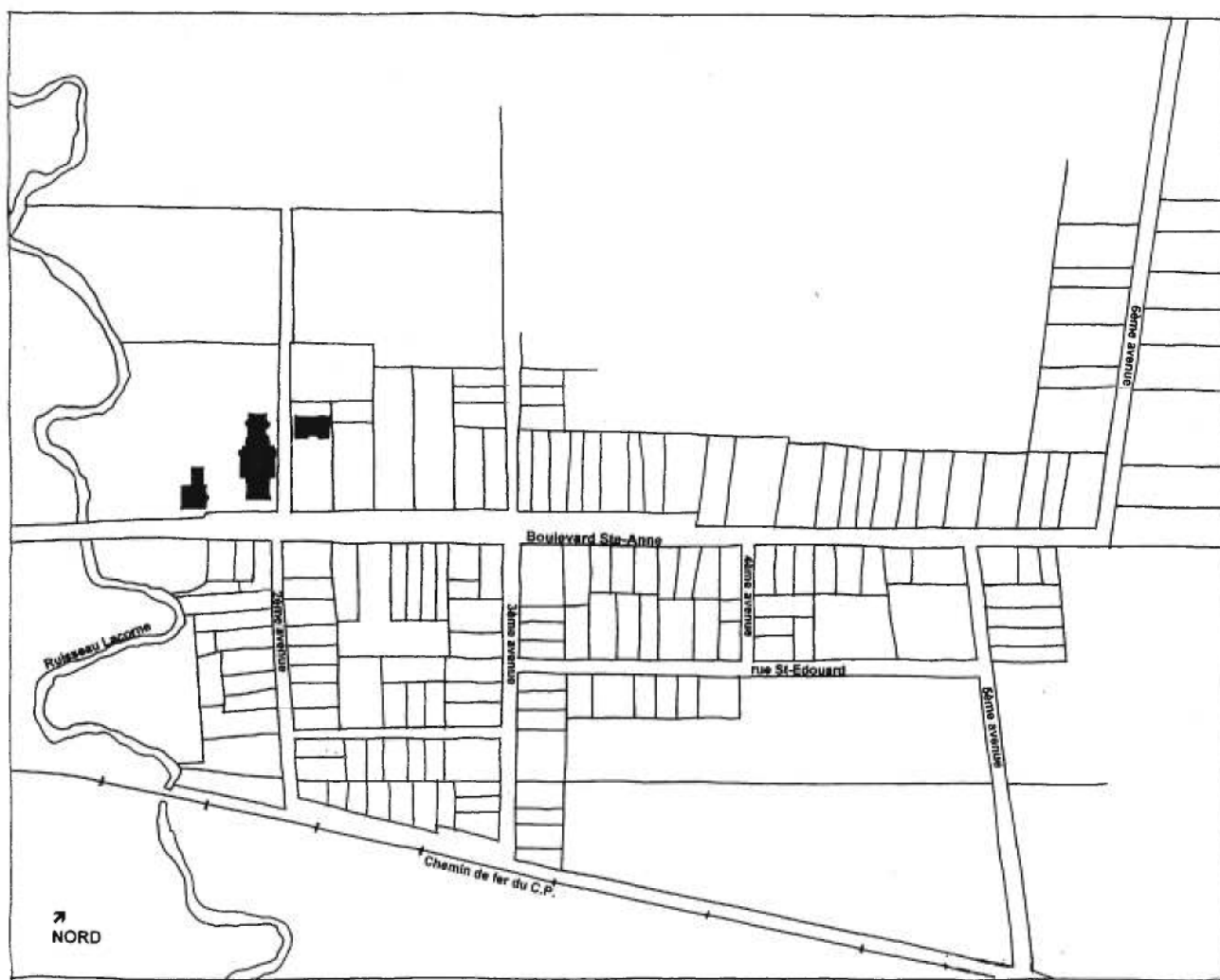


Figure 10: **Plan du parcellaire et du réseau viare de Sainte-Anne-des-Plains en 1955.** Source: reconstitution à partir du plan de lotissement de 1955, Ville de Sainte-Anne-des-Plains.

nouvelles voies de raccordement relient les avenues entre elles comme la rue Saint-Edouard. Ainsi nous retrouvons un réseau hiérarchisé avec au sommet hiérarchique le boulevard Sainte-Anne, au niveau secondaire les avenues perpendiculaires (2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème avenue) et, finalement, les voies plus locales (rue Saint-Édouard). À noter que ce réseau viaire consolide le réseau plus ancien. Pour se convaincre de cette affirmation, nous pouvons donner l'exemple de la 2ème avenue qui se poursuit maintenant jusqu'au chemin de fer (voir le plan du parcellaire et du réseau viaire de 1900 (figure 6) et le comparer au plan de 1955 (figure 10)). Le réseau d'espaces publics (« square », mail planté) demeure le même malgré la percée des nouvelles voies du faubourg et la densification du noyau villageois.

Nous observons une resubdivision des parcelles le long du boulevard Sainte-Anne. Ces opérations foncières permettent l'implantation de nouveaux types de bâtiments (bâtiments mixtes) et la constitution d'îlots carrés et rectangulaires bordés de parcelles étroites plus ou moins profondes. Le réseau parcellaire se ramifie dans la portion sud du territoire municipal, entre le ruisseau Lacorne, le chemin de fer de la C.P., la 5ème avenue et le boulevard Sainte-Anne. Notons l'imbrication harmonieuse entre le parcellaire plus ancien et le parcellaire du faubourg de formes et de dimensions comparables.



Figure 11: **Le faubourg en 1940.** Photographie prise vers 1940 illustrant le gabarit des nouvelles avenues tracées perpendiculairement au boulevard Sainte-Anne. Ici nous nous situons à l'intersection du boulevard Sainte-Anne et de la 3^{ème} avenue, menant à la gare ferroviaire.

4.2.2.2. Le type bâti du faubourg (type B)

La typologie des bâtiments mixtes résulte de la densification et de la spécialisation commerciale du rez-de-chaussée des bâtiments du boulevard Sainte-Anne, dans la première moitié du 20ème siècle. Ces immeubles ont deux étages de hauteur avec commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage. Cette typologie est présentée en détail dans la fiche typologique des bâtiments mixtes présentée aux pages suivantes (pages 141 et 142).



Figure 12: **Bâtiment mixte de type « B »**. État actuel d'un bâtiment de coin avec commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage, édifié durant la période s'étalant de 1900 à 1955.

**Fiche typologique synchronique:
BÂTIMENTS MIXTES**

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type "B"



IMPLANTATION

Bâti / site

- Les immeubles mixtes sont implantés sur un site relativement plat.

Bâti / parcelle

- Les immeubles mixtes, commerciaux et résidentiels ou commerciaux et de bureaux, occupent une partie importante de leur parcelle (15 à 20 m. de largeur), la parcelle est déterminante dans la forme du bâtiment.

Bâti / viaire

- Généralement les bâtiments mixtes offrent une façade de 15 mètres sur le boulevard Sainte-Anne.

- Les bâtiments mixtes sont implantés avec un léger recul par rapport au boulevard Sainte-Anne (marge de recul de 1 à 2 mètres). Ils sont implantés du côté sud du boulevard Sainte-Anne.

Bâti / espace libre

- C'est l'ensemble des bâtiments mixtes qui définissent la paroi sud du boulevard Sainte-Anne.

BÂTI**Volumétrie générale**

- Les édifices mixtes du boulevard Sainte-Anne se composent de deux parties distinctes, un rez-de-chaussée commercial et un étage réservé aux bureaux ou à des logements.

- Les rez-de-chaussée sont caractérisés par la présence des vitrines commerciales tandis que l'étage est marqué par un plus grand degré d'opacité (dévoilement versus ce qui est caché).

Matériau et couleur

-Le matériau dominant utilisé comme parement de façade est la brique d'argile de coloration rouge-brunâtre.

Découpage horizontal

- Il existe un contraste marqué entre l'effet de masse des étages et l'effet de légèreté du rez-de-chaussée commercial, ce contraste est renforcé par l'abondance des parois vitrées sur la rue et par la présence de la maçonnerie à l'étage.

- La propriété générale des bâtiments est d'offrir un linéaire commercial à leur rez-de-chaussée en définissant un mouvement horizontal continu le long du trottoir de la rue.

- Le rez-de-chaussée commercial est directement au niveau du trottoir ou légèrement surélevé par rapport à celui-ci (une à trois marches maximum).

- Les bâtiments mixtes du boulevard Ste-Anne se terminent par un couronnement horizontal.

Découpage vertical

- Il n'existe pas systématiquement d'alignement vertical entre les ouvertures du rez-de-chaussée commercial et celles de l'étage où l'on retrouve habituellement une vocation résidentielle (mode différent de percement des ouvertures).

Ouvertures

- Le degré d'ouvertures entre le rez-de-chaussée et celui de ou des étages peut se chiffrer comme ceci: 80% pour le rez-de-chaussée, 20% pour l'étage

- Généralement les ouvertures à l'étage ont un module vertical, leur hauteur correspond à deux fois leur largeur.

4.2.3. Analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998

La phase actuelle de croissance de Sainte-Anne-des-Plaines est marquée par l'implantation de lotissements résidentiels pavillonnaires de banlieue en prolongement avec les couches de croissance précédentes. Le tissu urbain, constitué par le noyau villageois d'origine (« A ») et le faubourg ouvrier (« B »), est maintenant entièrement ceinturé par une nouvelle couche d'urbanisation (« C ») telle qu'indiquée par le plan du parcellaire et du réseau viaire en 1998 (voir figure 13).

4.2.3.1. Le parcellaire et le réseau viaire

D'une part, nous remarquons le renforcement du rôle de la 2^{ème} et de la 3^{ème} avenue comme nouveaux axes de croissance et de liaison entre le tissu urbain et le tissu suburbain (lotissements résidentiels de banlieue). D'autre part, nous pouvons déceler l'apparition de nouvelles formes de parcelles moins profondes et plus larges que les parcelles tracées avant 1955. De plus, les secteurs résidentiels pavillonnaires édifiés après 1955 sont desservis par un nouveau type de voies plus larges, en boucles et en cul-de-sac, typiques des développements suburbains. Enfin, nous assistons, le long du boulevard Sainte-Anne à des modifications du parcellaire ancien (remembrements) en vue d'implanter des types de bâtiments strictement commerciaux, à moyenne et à grande surface, à l'image de ceux que l'on retrouve habituellement en banlieue. Les transformations et les démolitions de plusieurs bâtiments sur le boulevard Sainte-Anne attestent des pressions diverses provoquées par le modèle suburbain sur le patrimoine bâti du noyau urbain (zonage monofonctionnel, démolition de bâtiments et élimination des plantations d'alignement en vue d'implanter des aires de stationnements, apparition de nouveaux types de bâtiments commerciaux et de matériaux propres à la banlieue).

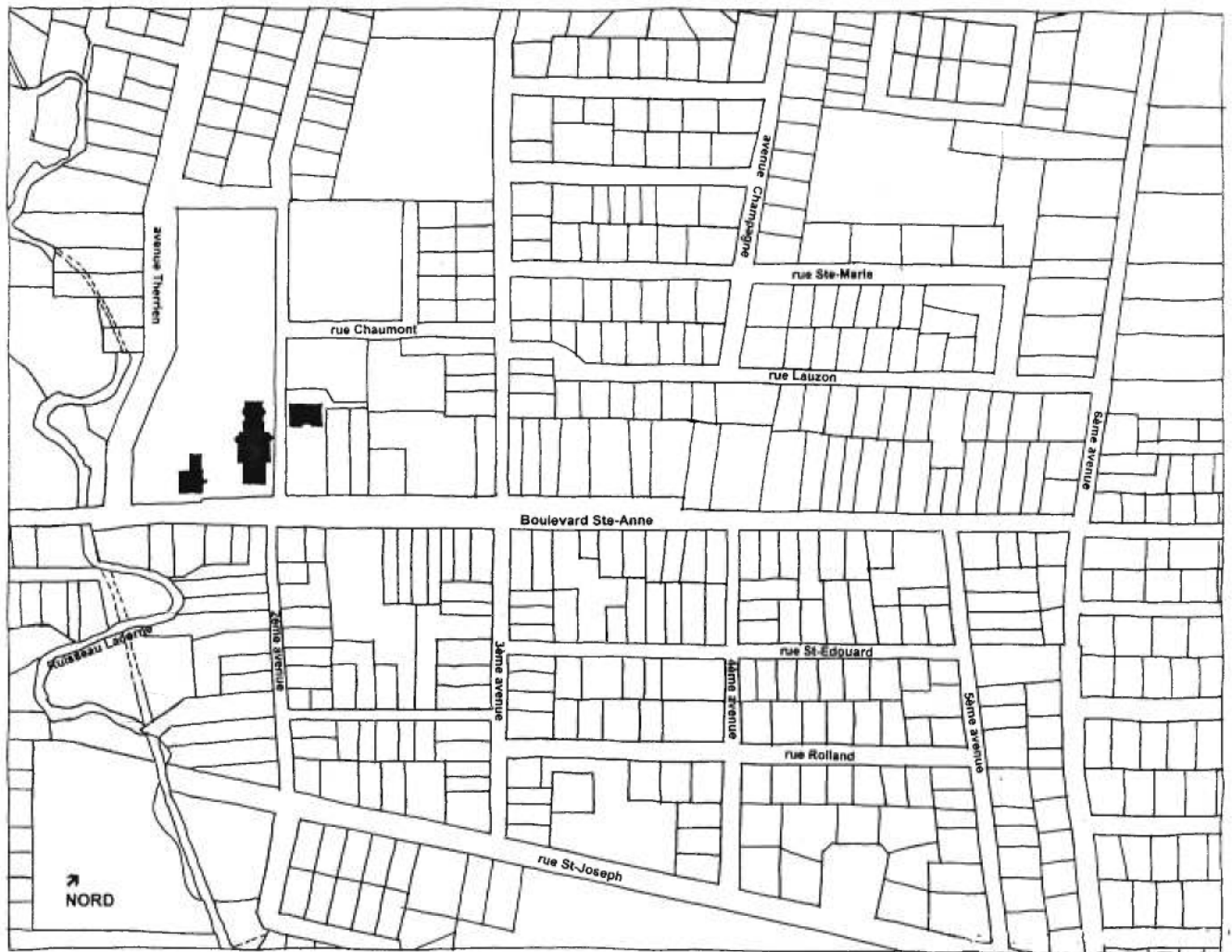


Figure 13: Plan du parcellaire et du réseau viaire de Sainte-Anne-des-Plaines en 1998. Source: Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

Des nouvelles voies de raccordement relient les avenues entre elles comme la rue Rolland, la rue Lauzon et la rue Saint-Joseph tracée le long de l'ancienne emprise du C.P.. La hiérarchie très claire dans les années cinquante tend à s'atténuer puisque plusieurs avenues s'interrompent, ce qui a comme conséquence d'enclaver plusieurs parties du tissu.

Le réseau d'espaces publics demeure inchangé malgré le fait que le mail planté a disparu et a été remplacé par un stationnement en bande et que plusieurs démolitions diminuent la continuité des parois qui définissent l'espace public typique du boulevard Sainte-Anne. Nous observons une modification du parcellaire d'origine dans la section la plus sensible du boulevard Sainte-Anne, aux abords de l'ensemble institutionnel de l'église et de l'ancien couvent. D'ailleurs, c'est dans cette section que l'on retrouve le bâtiment classé des prêtres Chaumont et la maison Racine situés tous les deux sur un parcellaire de 20 à 25 mètres de largeur environ et de 60 mètres de profondeur (villas cossues).



Figure 14: **Implantations suburbaines sur le boulevard Sainte-Anne.** Remarquez la présence d'implantations suburbaines commerciales basses et étalées d'un seul étage (épicerie Métro, banque Nationale, etc.) dans un milieu dominé par des types architecturaux plus étroits, résidentiels ou mixtes (commerce et logement) d'une hauteur de deux étages. Nous voyons au bas de la photo l'intégration entre les maisons villageoises et les bâtiments mixtes. Ces deux types (« A » et « B ») sont de largeur et de hauteur comparables. De plus, leurs parcelles sont de dimensions analogues.

4.2.3.2. Le type bâti de la banlieue (type C)

Nous pouvons observer la présence de deux grands types de bâtiments nouveaux généralement d'un seul niveau, soit les modèles d'habitations à la toiture à faible pente, faisant référence à des habitations suburbaines retrouvées dans le sud des États-Unis, soit des implantations strictement commerciales (monofonctionnelles) de type suburbain. Nous n'analyserons pas ici l'habitation suburbaine. Nous développerons plutôt l'analyse des bâtiments commerciaux, ceux-ci agissant sur le secteur choisi du boulevard Sainte-Anne. Cette action de la banlieue « C » sur le noyau villageois « A » est particulièrement évidente lorsque l'on observe la volumétrie basse et étalée de plusieurs commerces récents, accompagnés de surfaces de stationnement situées sur le côté et en façade des bâtiments. Ces édifices témoignent de l'apparition de matériaux nouveaux tels le parement métallique. Ils montrent aussi les modifications volumétriques et architectoniques profondes qui surviennent dans la seconde moitié du 20ème siècle. La fiche typologique synchronique des bâtiments commerciaux (type C) présente les traits les plus caractéristiques de ces bâtiments (page 148 et 149).

Fiche typologique synchronique:

BÂTIMENTS COMMERCIAUX

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	○		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type "C"

**IMPLANTATION****Bâti / site**

- Les bâtiments commerciaux sont implantés sur un site relativement plat.

Bâti / parcelle

- Les immeubles commerciaux et de bureaux occupent de grands lots obtenus par le remembrement de deux ou trois parcelles.

Bâti / viaire

- Généralement les bâtiments commerciaux offrent une façade de plus de 15 mètres sur le boulevard.

- Les bâtiments commerciaux sont implantés avec un recul par rapport au boulevard Sainte-Anne (recul de 3 à 6 mètres). Les stationnements sont localisés devant et / ou sur le côté des bâtiments.

Bâti / espace libre

- La présence des bâtiments commerciaux suburbains entraîne généralement un affaissement de la silhouette du bâti du boulevard Sainte-Anne.

BÂTI**Volumétrie générale**

- Les édifices commerciaux du boulevard Sainte-Anne sont des parallélépipèdes rectangles larges et étalés et se composent habituellement d'un seul étage.
- Les rez-de-chaussée sont caractérisés par la présence des vitrines commerciales.

Matériau et couleur

- Les matériaux utilisés sont variés et multiples (parement métallique, brique de couleur blanche, stuc acrylique, crépi, etc.).

Découpage horizontal

- Il n'existe qu'une tranche horizontale, le rez-de-chaussée commercial, qui est marquée par l'abondance des parois vitrées sur la rue.
- La propriété générale des bâtiments est d'offrir un linéaire commercial à leur rez-de-chaussée en définissant un mouvement horizontal continu le long du trottoir de la rue.
- Le rez-de-chaussée commercial est directement au niveau du trottoir ou légèrement surélevé par rapport à celui-ci (une à trois marches maximum).
- Le couronnement des bâtiments commerciaux du boulevard Sainte-Anne est souvent accentué par un "gonflement" volumétrique (élément plaqué).

Découpage vertical

- Il n'existe pas de relations spécifiques sur le plan de la partition verticale des bâtiments (mode de percement des ouvertures).

Ouvertures

- Le degré d'ouverture du rez-de-chaussée peut se chiffrer comme ceci: 75 à 80%.
- Généralement les ouvertures ont des dimensions variées sans suivre nécessairement un module vertical (hauteur correspondant à deux fois la largeur).

Nous avons reconstitué les trois grandes phases de croissance du tissu de Sainte-Anne à l'aide des plans parcellaires anciens et actuels. Nous savons maintenant que la ville, dans sa forme actuelle, est le résultat de l'imbrication et de la juxtaposition de couches de croissance sur une période d'une centaine d'années: l'agglomération villageoise, l'extension faubourienne et les excroissances suburbaines. À travers l'histoire urbaine de Sainte-Anne, nous voyons se succéder trois modes de croissance différents générés par des facteurs économiques et sociaux diversifiés.

Comme nous l'avons vu, le milieu agricole et la vie villageoise sont intimement liés, au 19^{ème} siècle. La formation du village découle tout naturellement de son attraction renforcée par la présence de l'église qui en fait le lieu d'une certaine centralité. C'est dans ce noeud que vont affluer les gens délaissant peu à peu la terre agricole au profit de leur progéniture. La vie économique et sociale de Sainte-Anne est largement reliée à l'agriculture et elle est axée sur une économie de subsistance.

L'émergence du faubourg provient de l'apparition du chemin de fer qui permet des échanges commerciaux plus grands entre Montréal, Sainte-Anne, les villes de La Plaine et de Saint-Lin des Laurentides, ce qui conforte le rôle du village de Sainte-Anne-des-Plaines comme lieu d'échange et d'une certaine production manufacturière et industrielle. Cette activité économique nouvelle devient un facteur d'attraction pour une part de la population rurale qui afflue en milieu urbain. La formation du faubourg s'explique par la nécessité de loger les ouvriers à proximité des lieux d'échanges et de production. Ce nouveau quartier vient se développer tout naturellement en continuité avec le réseau viaire et parcellaire du noyau villageois d'origine. De plus, avec cette activité accrue, le rôle commercial et de services du boulevard Sainte-Anne se trouve renforcé.

L'implantation d'un équipement fédéral de taille dans les années soixante, le pénitencier Archambault, va insuffler un nouveau cycle de développement favorisant l'émergence du modèle de la banlieue. À cette époque, nous voyons apparaître à Sainte-Anne les premiers lotissements de banlieue qui s'inscrivent le long de la 2^{ème} et de la 3^{ème} avenues, donc en prolongement direct du réseau viaire plus ancien. Par la suite, la rue Des Cèdres (rue parallèle au boulevard Sainte-Anne et située plus au nord dans le secteur suburbain) dessert les secteurs résidentiels suburbains. Cette nouvelle voie collectrice débouche sur la 6^{ème} avenue. Cette structuration du réseau viaire implique un renforcement du rôle de la 6^{ème} avenue comme nouvelle colonne vertébrale du développement de la ville où l'on retrouve des petits centres commerciaux. Enfin, notons le déplacement de la vocation institutionnelle, historiquement située le long de la 2^{ème} avenue dans le noyau urbain, à la 3^{ème} avenue dans la partie des extensions suburbaines.



Figure 15: **Le tissu de type « C »**. Cette photographie illustre le tissu plus lâche des extensions récentes de banlieue. Les pavillons isolés et éloignés de la rue des extensions de banlieue diffèrent passablement des implantations denses et resserrées du noyau urbain.

4.3. Les périodes de transformation du tissu

Grâce à l'analyse synchronique, nous avons observé les caractéristiques formelles et spatiales du tissu à trois moments de l'histoire, et repéré les typologies courantes. Nous passons maintenant à l'analyse diachronique, celle des transformations (phénomènes de restructuration et substitution) du bâti dans la partie ancienne de la ville. Il s'agit d'une part, d'évaluer l'effet des types faubouriens « B » sur le noyau villageois « A » et d'autre part, d'évaluer l'effet des types suburbains « C » sur le noyau villageois « A » et sur les extensions faubouriennes « B ». La première de ces trois étapes constitue une période de formation, et les deux suivantes constituent à la fois des périodes de formation d'un tissu nouveau et des cycles de transformation d'un tissu existant. Nous allons comparer la nature des transformations lors du cycle de 1900 à 1955 avec celles effectuées entre 1955 et 1998. Cette comparaison nous permet d'évaluer si, conformément à notre hypothèse, les transformations sont plus drastiques lors du deuxième cycle alors qu'émerge le modèle suburbain (discontinuités supérieures en degré et en nombre). Compte tenu des différences marquées entre les caractéristiques typo-morphologiques des tissus urbains et ceux de la banlieue, nous avons supposé que les transformations survenues depuis les années cinquante causent de profonds bouleversements dans le Vieux-Sainte-Anne-des-Plaines et plus particulièrement sur le boulevard Sainte-Anne où nous retrouvons le cadre bâti le plus ancien (noyau villageois « A »).

Mode de sélection de l'échantillon

Nous avons tout d'abord réalisé une analyse d'ensemble des bâtiments retrouvés sur le boulevard Sainte-Anne en 1998. À partir de cette analyse d'ensemble, nous avons sélectionné cinq bâtiments représentatifs pour en faire

une analyse détaillée à l'aide de notre tableau de pondération. Ensuite, nous avons retracé les états antérieurs de ces cinq bâtiments (en 1955 et en 1900) afin de déterminer les éléments de transformation de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998.

1- Analyse d'ensemble de la rue

Dans l'analyse d'ensemble, nous avons classé les bâtiments selon les quatre catégories suivantes³: discontinuité nulle, discontinuité faible, discontinuité moyenne, discontinuité forte. Les bâtiments présentant un degré de rupture quant à leur enveloppe architecturale (découpages, ouvertures, matériaux) sont dans la catégorie « discontinuité faible ». Ceux qui, en plus des ruptures relatives à l'enveloppe, présentent des discontinuités relatives à l'implantation ou à la volumétrie font partie de la catégorie « discontinuité moyenne ». Enfin, les bâtiments dont l'implantation, la volumétrie et l'enveloppe sont en rupture, présentent un degré de discontinuité fort par rapport au milieu bâti de la rue⁴ (voir le plan 16A).

Dans le cas du boulevard Sainte-Anne, nous avons retrouvé 47% de bâtiments avec une discontinuité nulle et 53% avec un certain degré de discontinuité (faible, moyen, fort) (voir le tableau de répartition des discontinuités). Il s'agit d'un milieu hybride en quelque sorte où le cadre bâti de la portion est de la rue s'est maintenu tandis que la portion ouest a connu des mutations plus profondes. De ce 53% de bâtiments présentant un degré de discontinuité, nous avons retrouvé 9% de discontinuité forte, 21% de discontinuité moyenne et 23% de discontinuité faible.

³ Ces catégories proviennent de notre tableau de pondération des discontinuités (voir la méthode de vérification de l'hypothèse).

⁴ Voir à ce sujet l'analyse synchronique du milieu bâti de Sainte-Anne-des-Plaines, au début de ce chapitre.

Degré de discontinuité	Nombre	Pourcentage
Discontinuité nulle	32	47%
Discontinuité faible	16	23%
Discontinuité moyenne	14	21%
Discontinuité forte	6	9%
TOTAL	68	100%

Tableau VIII: Répartition des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines

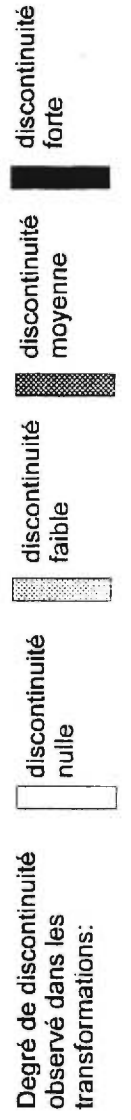
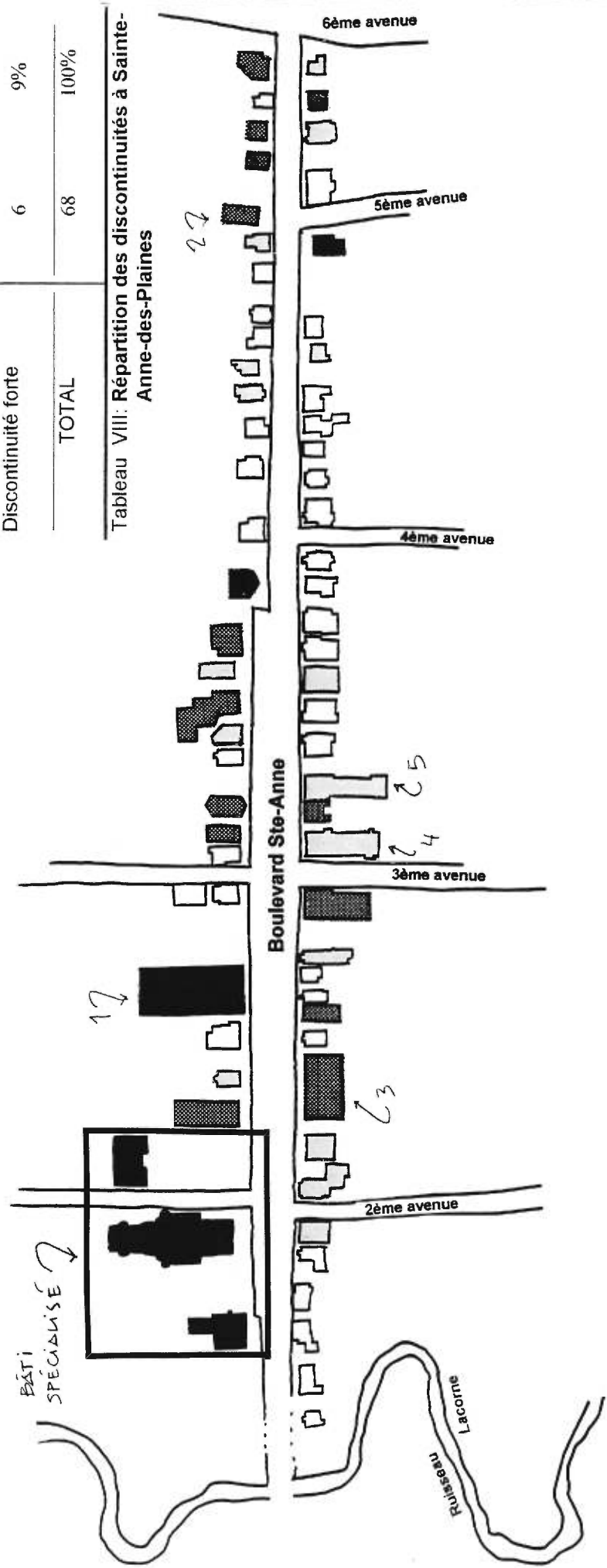


FIGURE 16A: Plan de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines

↑
NORD

2- Analyse détaillée selon la grille de pondération

Il serait intéressant de réaliser une lecture détaillée pour tous les bâtiments présents sur le boulevard Sainte-Anne selon le tableau de pondération de discontinuité. Ceci représente soixante-huit bâtiments à observer en détail à l'aide du tableau. Il n'est malheureusement pas possible de faire cette analyse exhaustive pour tous les bâtiments et c'est pourquoi nous avons choisi de nous limiter à quelques cas dans chacune des villes étudiées. Le nombre de cinq bâtiments s'est imposé pour réaliser l'étude détaillée du phénomène de la discontinuité pour chaque ville.

Afin d'obtenir un échantillonnage conforme à la réalité observée sur le terrain, le nombre de cas sélectionné dans chacune des catégories de discontinuités est proportionnel à leur répartition dans l'espace de la rue (en pourcentage)⁵. Comme nous avons recensé 9 % de discontinuité fortes, 21% de discontinuités moyennes et 23% de discontinuités faibles, nous sélectionnons un bâtiment dans la catégorie forte, deux bâtiments dans la catégorie moyenne et deux bâtiments dans la catégorie faible. Nous pouvons alors passer à l'analyse diachronique détaillée des états antérieurs de ces cinq cas afin d'observer et de comparer les transformations subies de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998.

3- Analyse diachronique des états antérieurs

Afin de vérifier notre hypothèse de recherche, il est important de choisir un échantillonnage représentatif. Cette vérification, comme nous l'avons vu,

⁵ Notons que compte tenu de la problématique de notre recherche, nous nous concentrons sur les cas où il existe un degré de discontinuité donc nous n'étudions pas en détail les cas où la discontinuité est nulle. De plus, nous ne présentons pas dans la thèse de façon détaillée tous les cas de discontinuité présents mais nous sélectionnons cinq cas selon la répartition d'ensemble de ces discontinuités sur une même rue.

suppose la comparaison entre deux cycles de transformation affectant le milieu bâti d'une localité. Pour pouvoir comparer comment s'effectuent ces transformations sur une période d'une centaine d'années (de 1900 à 1998), il faut se concentrer sur le même bâtiment ou à tout le moins sur la même parcelle d'implantation pour effectuer une analyse comparative dans le temps. Nous savons que la localisation du bâtiment, que la taille des parcelles peuvent avoir une influence sur les transformations. Une parcelle plus grande permet plus de flexibilité quant aux extensions possibles, etc. Nous ne désirons pas que ces variables influencent nos résultats de recherche. C'est pourquoi nous avons choisi d'observer les mêmes bâtiments pour fin de comparaison entre le cycle de transformation de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998 afin d'éviter que d'autres facteurs externes interviennent⁶. Dans la dernière partie de cette analyse, nous démarrons avec l'état des lieux observable en 1998, pour ensuite retracer les aspects antérieurs, ceux de 1955 et en 1900⁷.

L'analyse diachronique détaillée est présentée dans les fiches d'évaluation diachronique. Les fiches 1, 2 et 3 présentent des variantes de substitution, et les fiches 4 et 5 présentent des variantes de restructuration. Un plan au début de cette section permet au lecteur de localiser les cinq bâtiments étudiés dans la trame urbaine du Vieux-Sainte-Anne-des-Plaines (figure 16B).

⁶ Comme il se peut que le bâtiment d'origine ait disparu d'un cycle à l'autre (substitution), nous avons choisi la parcelle comme aire d'analyse, comme point fixe de l'analyse diachronique.

⁷ Les cinq bâtiments sélectionnés selon leur degré de discontinuité (fort, moyen, faible) en 1998 attestent d'une dynamique de transformation, de mutation déjà en cours dans la période précédente. Nous avons sélectionné les cinq cas en tenant compte aussi du fait qu'ils ont connu des transformations importantes (faible, moyen, fort) pendant la période précédente (de 1900 à 1955). Ces transformations importantes sont attestées par les documents anciens mis à notre disposition dans les municipalités concernées.

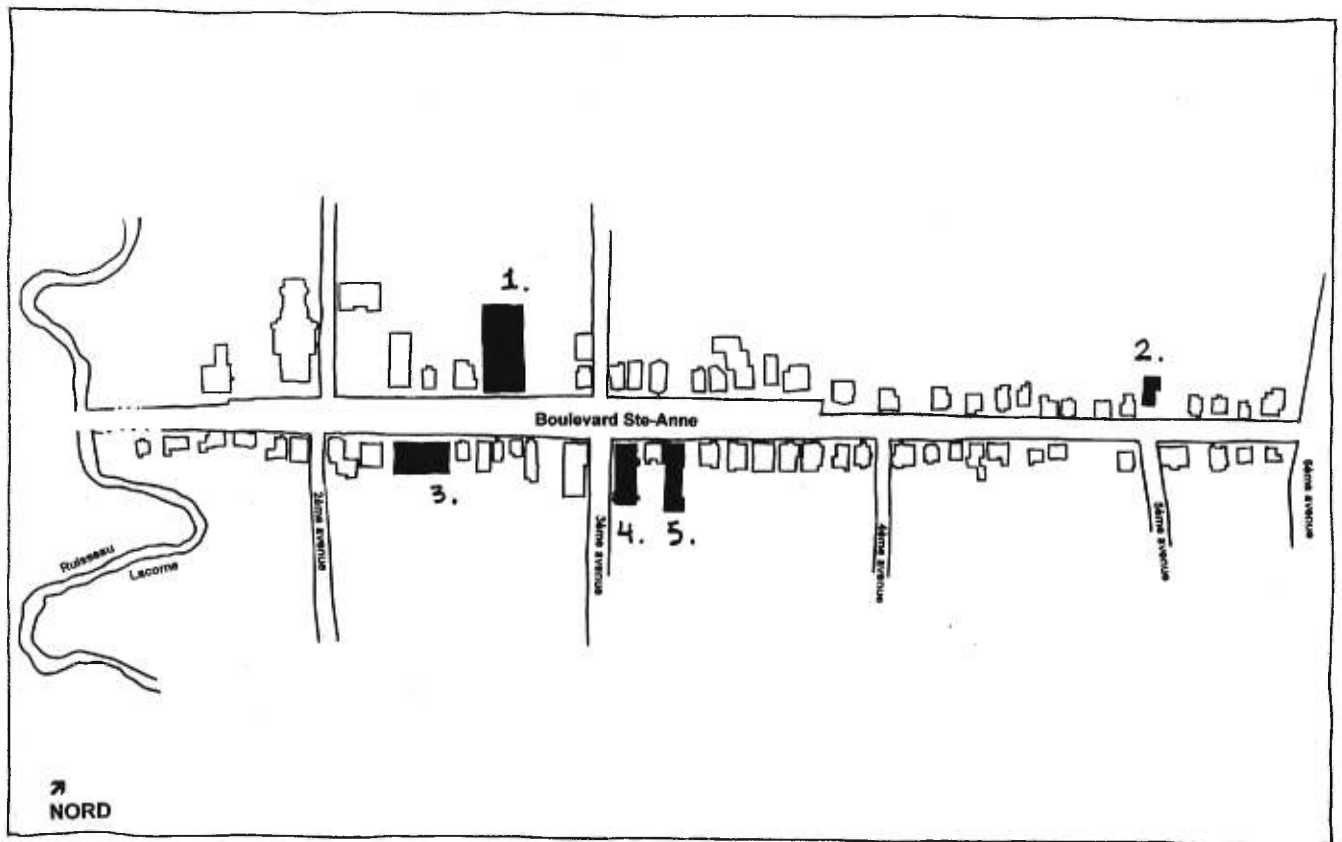


Figure 16B: **Localisation des cinq études de cas de Sainte-Anne-des-Plaines.** Plan du parcellaire, du réseau viaire et du bâti en 1998, source: reconstitution à partir d'un plan fourni par le service de l'urbanisme de Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Anne-des-Plaines.

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: implantation d'un bâtiment commercial dans un milieu bâti composé de villas cossues

IMPLANTATION

- Les deux parcelles d'origine de 25 mètres de largeur par 60 mètres de profondeur sont toujours présentes, mais l'une d'entre elles a été resubdivisée (parcelle 245)

BÂTI

- Une des villas a disparu pour faire place à un nouveau bâtiment plus bas (un seul étage) qui est implanté selon le même recul que les villas;

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

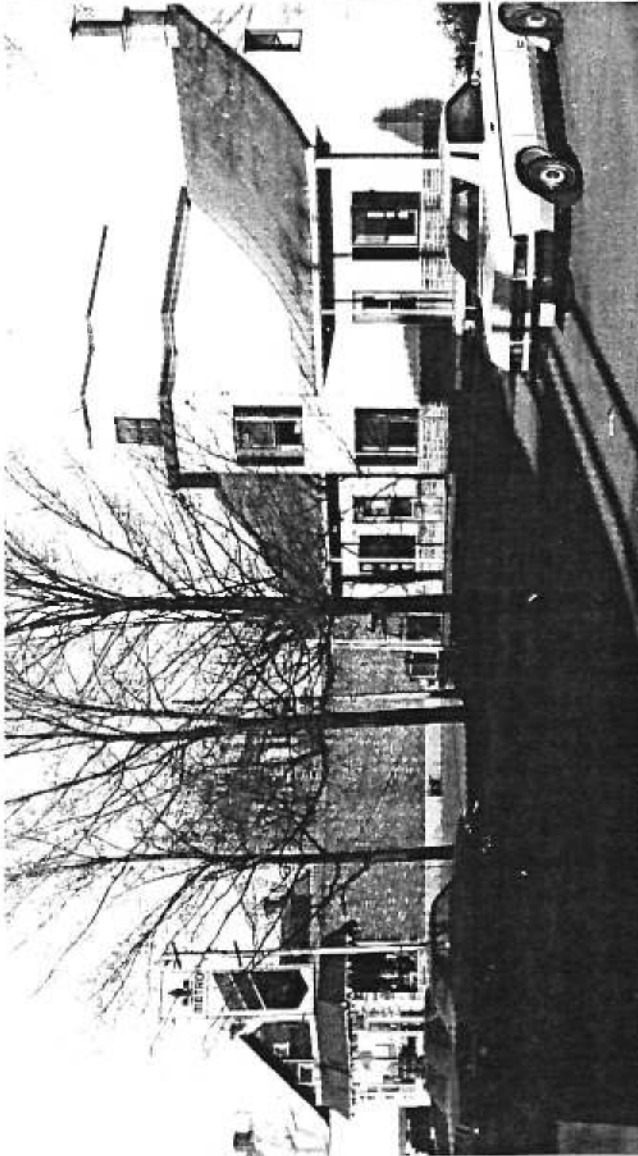
TYPE: construction d'un bâtiment commercial de type suburbain sur deux parcelles remembrées (substitution)

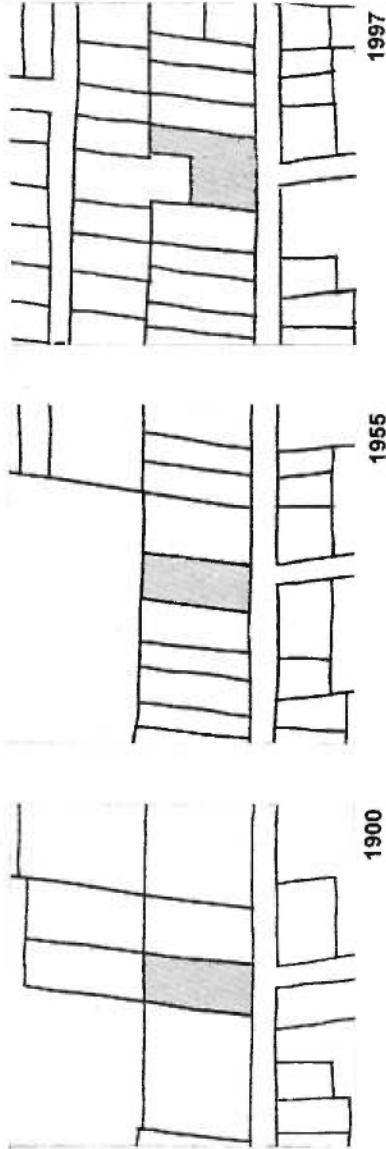
IMPLANTATION

- L'alignement du bâti diffère de celui des villas adjacentes;
- Le nouveau bâtiment est implanté le long d'une des limites latérales de la parcelle tandis que l'autre marge latérale est occupée par un stationnement;
- La présence d'un accès véhiculaire et d'un stationnement localisé sur un des côtés du bâtiment provoque une interruption dans la continuité du bâti de la rue Sainte-Anne (l'équivalent d'une parcelle de 15 mètres est non construite);
- Compte tenu que la fonction commerciale nécessite une certaine visibilité à partir de la rue, la marge avant est moins boisée que celle des villas résidentielles adjacentes.

BÂTI

- La largeur et la hauteur du bâtiment différent par rapport à la volumétrie étroite et haute des villas limitrophes;
- La forme et la dimension des ouvertures au rez-de-chaussée commercial sont différentes de celles retrouvées habituellement dans les villas résidentielles;
- Le degré d'ouverture du rez-de-chaussée est plus grand que celui retrouvé pour les bâtiments du secteur des villas;
- La coloration des matériaux utilisés (brique beige et acier bleu) est différente des matériaux retrouvés sur les autres bâtiments du boulevard Sainte-Anne;





PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: maison villageoise

IMPLANTATION

- Le parcellaire reste le même et ce, de 1900 à 1955. Le bâti ne dépasse pas 15 mètres de largeur et il est implanté avec un léger recul de la rue (marge avant de 2 mètres), à l'image des maisons villageoises (type « A »);
- BÂTI**
- La maison villageoise d'origine ne subit aucune modification pendant la période s'étalant de 1900 à 1955.

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

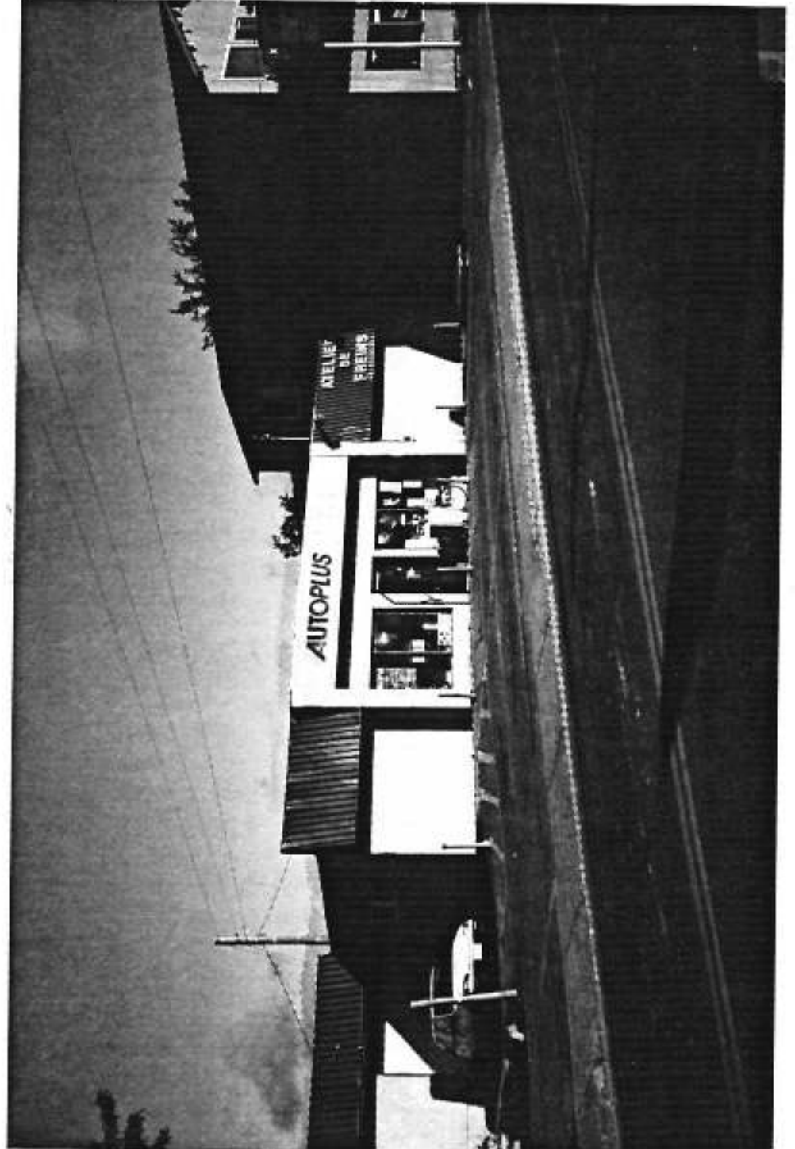
TYPE: construction d'un bâtiment commercial suburbain sur deux parcelles remembrées (substitution)

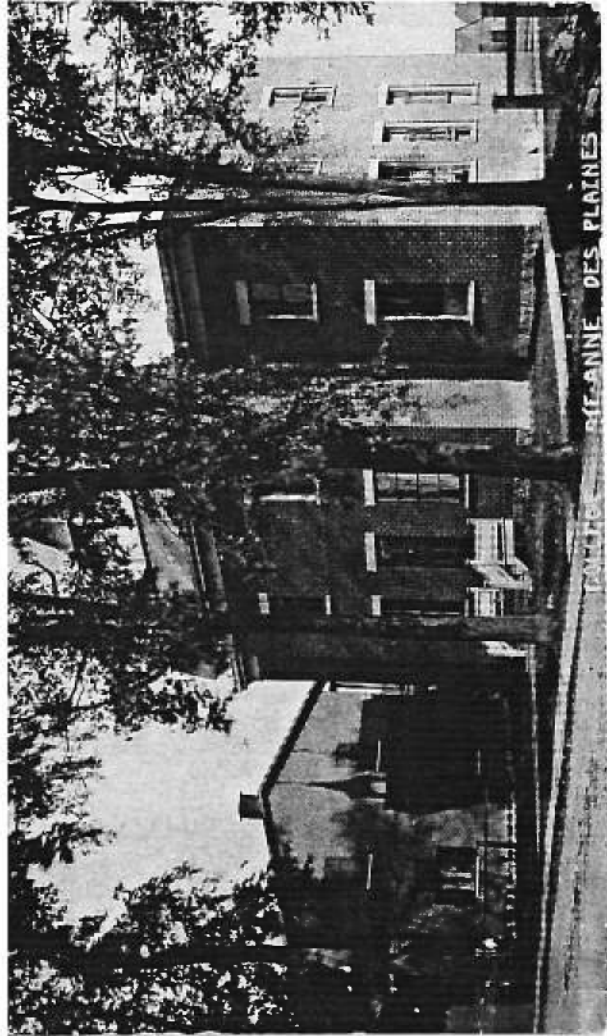
IMPLANTATION

- Le bâtiment est plus en recul que les bâtiments limitrophes;
- Le bâtiment occupe deux parcelles, ce qui implique qu'il est plus large que les bâtiments voisins.
- Il existe une aire de stationnement devant l'édifice commercial;

BÂTI

- La continuité est interrompue à cause de la faible hauteur du bâtiment (un seul étage);
- La continuité du rez-de-chaussée est marquée par la présence de murets qui accentuent les divisions verticales (la continuité horizontale typique des rez-de-chaussée est moins forte);
- Le bâtiment, à cause d'une extension localisée dans la marge latérale, semble plus large que ses voisins immédiats;
- Nous voyons apparaître un affichage commercial installé sur le trottoir à l'image de l'affichage routier retrouvé habituellement en banlieue.





PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: implantation d'un bâtiment mixte « B » dans la trame du bourg « A »

IMPLANTATION

- Le bâtiment implanté ne possède pas la même marge de recul que les bâtiments de type « A » limitrophes;
- Le bâtiment est en recul de la rue;

BÂTI

- La volumétrie du bâtiment est plus cubique que celle des maisons villageoises mais sa hauteur est comparable à celle des maisons villageoises
- L'utilisation de la maçonnerie s'adapte bien au contexte où l'on retrouve la brique et le bois;
- La toiture est plate ce qui permet une densification verticale du bâti (utilisation complète de l'étage).

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

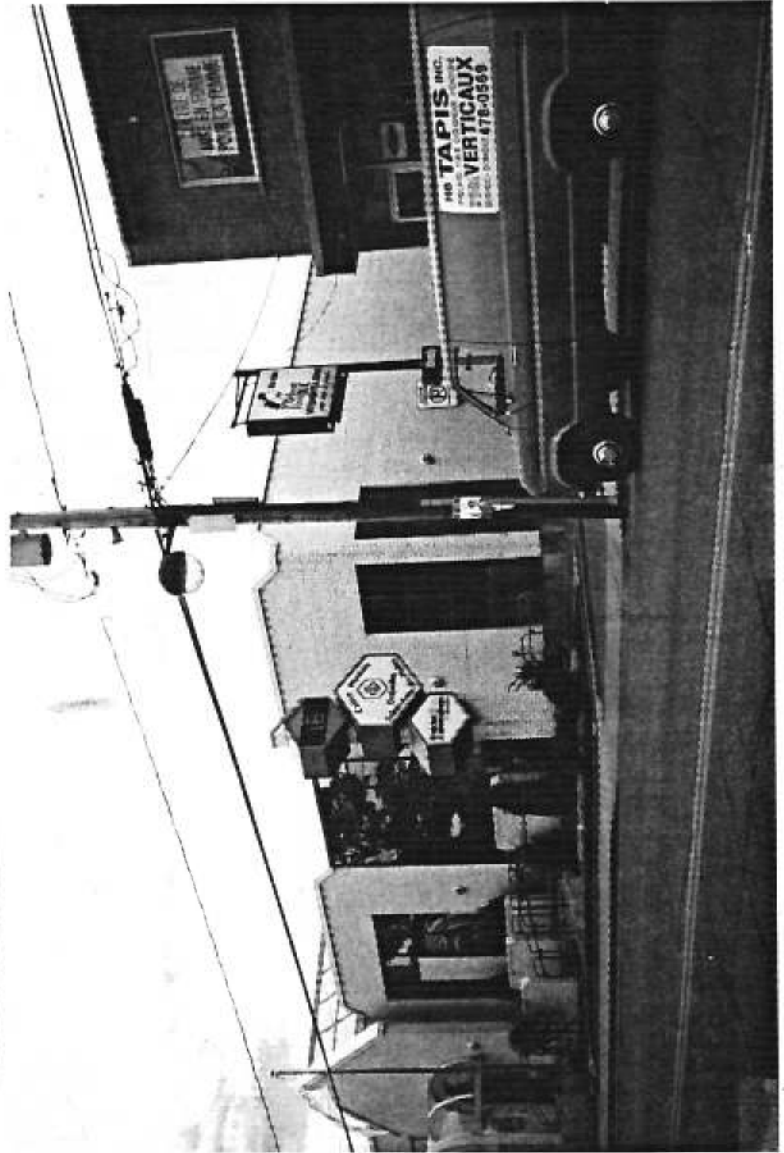
TYPE: construction d'un bâtiment commercial et de bureaux de type suburbain (substitution)

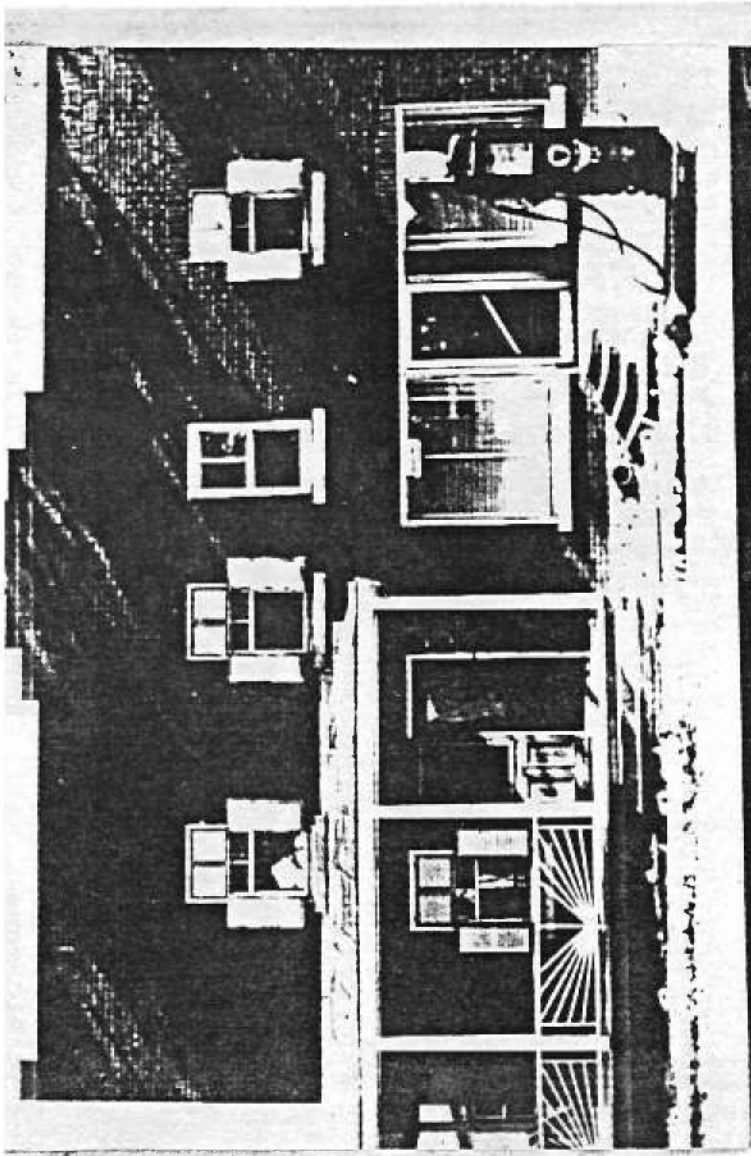
IMPLANTATION

- Le nouveau bâtiment respecte l'alignement courant du Boulevard;

BÂTI

- Le bâtiment est plus large que les bâtiments habituellement retrouvés sur la rue car il occupe plusieurs parcelles;
- Le découpage typique du rez-de-chaussée, habituellement retrouvé sur les bâtiments mixtes, est moins marqué pour ce bâtiment;
- L'emploi de surfaces vitrées au rez-de-chaussée et à l'étage donne plus de force aux partitions verticales qu'aux découpages horizontaux typiques des bâtiments du boulevard Sainte-Anne;
- Nous assistons à l'application d'un parement de brique blanches (calcite) qui est de coloration et de texture différentes de la brique rouge-brunâtre généralement utilisée sur la rue durant la période précédente;
- Nous voyons apparaître un affichage commercial installé sur le trottoir à l'image de l'affichage routier retrouvé habituellement en banlieue.





LOT: 172 p.31, boulevard Sainte-Anne

FICHE: 4

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: transformation d'une villa cossue « A » par le type « B » (bâtiment mixte) (restructuration).

IMPLANTATION

- Le bâtiment est implanté avec un léger recul de la rue;
- Le bâtiment occupe une grande partie de l'espace parcellaire;

BÂTI

- Le bâtiment est remanié à l'étage afin de remplacer la toiture à double pan par une toiture plate;
- L'étage s'inscrit en continuité avec la volumétrie du rez-de-chaussée héritée de la période « A »;
- Les ouvertures à l'étage reprennent les proportions typiques de la période « A ».

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: transformation d'un bâtiment de type A (restructuration)

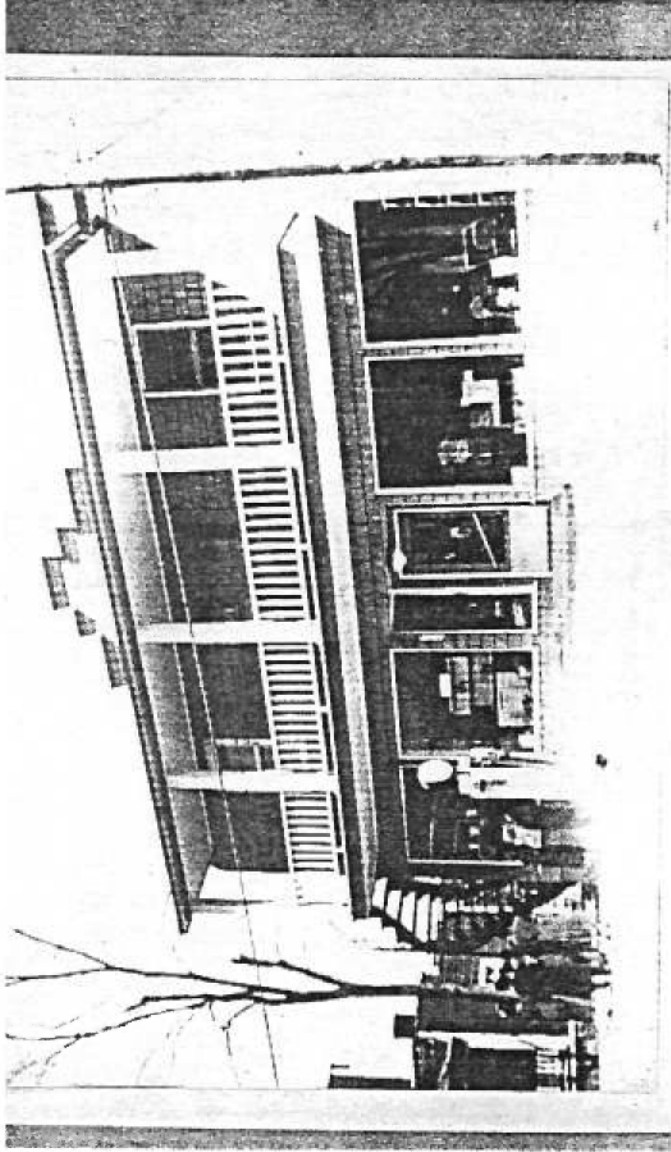
IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- Il existe un socle et un couronnement et le corps du bâtiment (partie intermédiaire) est moins marqué;
- L'expression volumétrique de l'étage (le couronnement) est marquée par un « gonflement »;
- La forme et la dimension des ouvertures ont été modifiées;
- Le bâtiment est recouvert d'un matériau nouveau (parement métallique recouvrant l'étage au complet);





LOT: 172-34, boulevard Sainte-Anne

FICHE: 5

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: implantation d'un bâtiment mixte « B » dans la trame du bourg « A »

IMPLANTATION

- Le bâtiment respecte le mode d'implantation typique de la période « A »;
- Le bâtiment est légèrement plus large que les types de la période « A », toutefois il est implanté sur une parcelle comparable en termes de dimensions (largeur / profondeur);

BÂTI

- Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée commercial très ouvert et un logement à l'étage garni d'un balcon filant. Le balcon typique des maisons villageoises se retrouve maintenant à l'étage afin de permettre l'implantation d'un usage commercial au rez-de-chaussée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: restructuration d'un bâtiment ancien hérité de type « B »

IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- Les transformations à l'étage confirment la disparition de la fonction logement et attestent de la vocation strictement commerciale de l'édifice.
- La tranche intermédiaire (le corps) du bâtiment tend à disparaître transformant de ce fait la partition tripartite typique des bâtiments mixtes (socle / corps / couronnement);
- La proportion des ouvertures à l'étage ne suit plus la forme généralement verticale retrouvée sur le Boulevard;
- La coloration du parement appliquée en façade est orangée et jaune;
- Nous remarquons l'apparition du stuc au rez-de-chaussée;



Les tableaux de pondération des discontinuités

Les cinq bâtiments choisis reflètent les transformations les plus courantes, survenues durant les deux cycles de transformation du Vieux-Sainte-Anne-des-Plaines. Pour réaliser ce bilan des transformations courantes, nous avons regroupé les différentes lectures contenues dans les fiches, sur deux tableaux synthèses (tableaux de pondération des discontinuités). Le premier tableau indique le type d'interactions retrouvé lorsque le type B influence la transformation du type A (tableau IX). Il s'agit de l'évaluation de la première phase de transformation (cycle urbain de 1900 à 1955). Le deuxième tableau liste le type d'interactions retrouvé lorsque le type C influence la transformation du type A et du type B (cycle suburbain de 1955 à 1998) (tableau X). Le degré de discontinuité « vertical » et « horizontal » observé dans les transformations diachroniques peut être nul (discontinuité nulle), faible (discontinuité faible), moyenne (discontinuité moyenne), ou fort (discontinuité forte). L'intensité de la discontinuité observée est indiquée selon une gradation de grisé, du très pâle (rectangle blanc) au très foncé (rectangle noir). Il se peut que le critère ne s'applique pas dans le cas étudié (noté par un espace laissé vacant dans le tableau).

Nous pouvons donner ici un exemple afin d'expliquer comment nous effectuons nos lectures diachroniques des discontinuités. Lors de l'observation de l'état d'un bâtiment, par exemple en 1955, nous avons pu constater que le bâtiment est implanté à proximité de la rue, maintenant ainsi un trait typologique plus ancien de la rue assurant une continuité spatiale. À une autre période, en 1998 par exemple, un nouveau bâtiment est venu remplacer l'ancien en se localisant à grande distance de la rue. Nous voyons que ce bâtiment est en rupture avec l'ensemble des bâtiments de la rue, ce qui provoque une discontinuité synchronique (plan horizontal). En comparant les deux états, nous

remarquons qu'il est aussi en rupture par rapport aux traits typologiques consacrés dans la période précédente (discontinuité diachronique, plan vertical). Nous inscrivons alors qu'il s'agit d'un cas de discontinuité forte dans le tableau sous la rubrique « marge avant ».

L'évaluation du degré de discontinuité permet de déterminer les conséquences de ces transformations sur le bâti dans le temps (mode d'implantation et caractéristiques architecturales). Un bilan général des transformations recensées pour chaque cycle est présenté dans la rangée du bas de chaque tableau intitulé : « bilan des transformations ». À partir de ces données, nous allons dire en quoi ces résultats sont représentatifs de l'ensemble des opérations effectuées sur le boulevard Sainte-Anne lors du cycle urbain (de 1900 à 1955) et lors du cycle suburbain (de 1955 à 1998). Nous comparons à la fin de l'étude, les deux cycles de transformation du Boulevard.

Tableau IX: Tableau de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1900 et 1955 (B / A)

Composantes typomorphologiques externes	IMPLANTATION				BÂTI																			
	Bâti / site	Bâti / parcelle	Bâti / viaire	Bâti / espace libre (3D)	Volumétrie générale			Découpage horizontal			Découpage vertical		Ouvertures		Matériaux									
Éléments particuliers à observer	Topographie	Hydrographie	Couvert végétal	Marges latérales	Marge arrière	Marge avant	Angle d'implantation	Espaces latéraux	Espace de la voie	Espace carrefour, place	Hauteur	Largeur	Profondeur	Socle	Corps	Couronnement	Alignements	Subdivisions	Forme	Dimensions	Degré d'ouverture(%)	Murs	Toiture	
Fiche 1																								
Fiche 2																								
Fiche 3																								
Fiche 4																								
Fiche 5																								
Bilan des transformations																								

Degré de discontinuité observé dans les transformations:

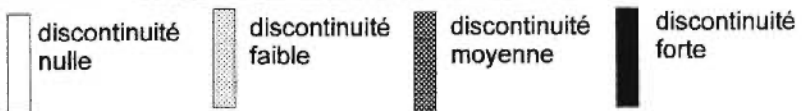


Tableau X: Tableau de pondération des discontinuités à Ste-Anne-des-Plaines entre 1955 et 1998 (C / A, B)

Composantes typomorphologiques externes	IMPLANTATION								BÂTI															
	Bâti / site	Bâti / parcelle		Bâti / viaire		Bâti / espace libre (3D)			Volumétrie générale			Découpage horizontal			Découpage vertical		Ouvertures		Matériaux					
Éléments particuliers à observer	Topographie	Hydrographie	Couvert végétal	Marges latérales	Marge arrière	Marge avant	Angle d'implantation	Espaces latéraux	Espace de la voie	Espace carrefour, place	Hauteur	Largeur	Profondeur	Socle	Corps	Couronnement	Alignements	Subdivisions	Forme	Dimensions	Degré d'ouverture(%)	Murs	Toiture	
Fiche 1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fiche 2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fiche 3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fiche 4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fiche 5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Bilan des transformations	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Degré de discontinuité observé dans les transformations:



4.3.1. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1900 et 1955

Le tableau de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1900 et 1955 (tableau IX, B/A), nous révèle les faits suivants:

- À l'origine, une maison jumelée de type villageois (type A) occupe le lot 248 et deux villas occupent les deux parcelles du lot 245 subdivisé (type A'). Durant la période de 1900 à 1955, une des villas du lot 245 a disparu pour faire place à un bâtiment nouveau. Nous avons constaté qu'un bâtiment faubourien d'un seul étage se substitue à des villas du lot 245 (fiche 1). À partir des photos anciennes, nous avons observé que ce bâtiment nouveau entraîne un degré de discontinuité fort à cause principalement de sa hauteur d'un étage et de ses larges vitrines commerciales. Cependant, ce bâtiment reprend presque intégralement le mode d'implantation typique des villas assurant de ce fait un certain degré de continuité typologique et spatial.

- La maison villageoise qui occupe la parcelle p.236 durant la période s'étalant de 1900 à 1955, n'a pas subi de modifications notables.

- Le bâtiment implanté sur le lot 548 (fiche 3) affirme son statut de collège public avec sa volumétrie imposante et son recul de la voie. Ses deux étages et son recouvrement de brique rouge-brunâtre constituent cependant des facteurs de continuité. Notons qu'il possède une toiture plate caractéristique du bâti de la période « B » (1900 à 1955) et que sa volumétrie est plus cubique que celle des maisons villageoises. Le bâtiment implanté sur le lot 172-34 (fiche 5) fait lui aussi partie des nouveaux bâtiments de type « B » implantés dans le tissu « A ». Il reprend quant à lui, les traits typologiques les plus importants des maisons villageoises au niveau de l'implantation.

- Les deux tranches horizontales (corps, couronnement) des bâtiments situés le lot 172, P.13 (fiche 4) et sur le lot 172-34 (fiche 5) ont subi des modifications durant la période s'étalant de 1900 à 1955. Ces bâtiments ont connu une restructuration de leur enveloppe entraînant des discontinuités typologiques et spatiales faibles. Examinons en détail à l'aide de photos anciennes le bâtiment situé sur le lot 172-31 (fiche 4). Lors de la phase de première édification dans le noyau urbain ancien, nous retrouvons une grande demeure de type villa cossue (type A') où loge le premier bureau de poste de la ville. Ce dernier n'occupe toutefois qu'une partie du rez-de-chaussée tandis que le reste du bâtiment est réservé à un usage résidentiel. Le bâtiment de deux étages (voir figure 17) est couronné par une toiture mansardée à double pan, percée de lucarnes et recouverte de bardeaux de cèdre. De 1900 à 1955, cette demeure est restructurée, elle conserve toutefois son rez-de-chaussée typique tandis que l'étage est remanié (voir fiche 4) (influence du type B). Les propriétaires ont remplacé la toiture d'origine par une toiture plate, ce qui permet de gagner de la superficie à l'étage (densification verticale, nouveau logement à l'étage). Cet étage prolonge le mur de façade du rez-de-chaussée et s'inscrit dans le même plan. Les ouvertures de l'étage reprennent les proportions typiques des ouvertures du rez-de-chaussée (proportions deux fois plus hautes que larges). Le rez-de-chaussée d'origine se divise toujours en deux parties: une station service a remplacé le bureau de poste (mixité typique de la période « B »). L'autre partie demeure résidentielle et conserve sa galerie. Malgré ces transformations, nous pouvons dire que lors de la restructuration de ce bâtiment, les facteurs de continuité l'emportent sur ceux de la discontinuité (voir le tableau de pondération des discontinuités du cycle entre 1900 et 1955 (B/A)).

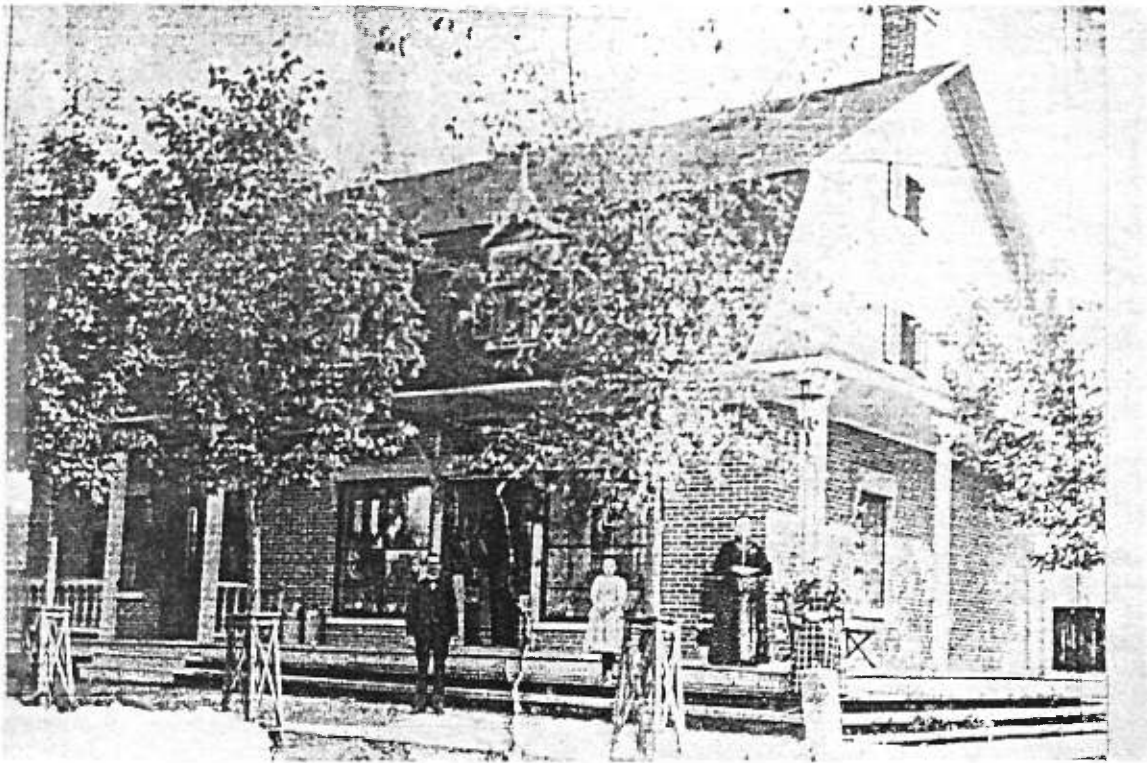


Figure 17: **État d'origine « A » d'un bâtiment de la rue Sainte-Anne.**
Sources: Service d'urbanisme , Sainte-Anne-des-Plaines

Nous avons vu en comparant l'état du parcellaire en 1900 et en 1955, un phénomène de densification du bâti situé le long du boulevard Sainte-Anne. Voilà un premier indice de l'influence du faubourg sur le tissu villageois et de l'influence du nouveau type portant: les "bâtiments mixtes". De nombreuses parcelles du noyau urbain accueillent maintenant de nouveaux types de bâtiments (substitution). Plusieurs maisons villageoises sont restructurées en fonction du nouveau type portant. Nous remarquons que certains traits morphologiques se maintiennent malgré l'insertion de bâtiments nouveaux le long du Boulevard dans un milieu largement dominé par la présence de maisons villageoises. Par exemple, nous remarquons de nombreux cas d'implantation de bâtiments nouveaux dans la trame villageoise (fiches 3 et 5). Les nouveaux bâtiments implantés entre 1900 et 1955 reprennent les dispositions typiques des maisons villageoises, avec un léger recul de la rue. De plus, les matériaux utilisés, le mode de partition horizontal, la largeur des façades des immeubles mixtes, se comparent aux dimensions typiques retrouvées sur les maisons villageoises. L'ensemble de ces observations nous font dire que les transformations architecturales et urbaines qui affectent le noyau villageois lors de la mise en place du tissu du faubourg se font en relative continuité avec les règles typologiques précédentes. Malgré l'apparition de types de bâtiments nouveaux ou la transformation de types plus anciens « A », les transformations se font en continuité avec les règles de structuration du milieu, car nous nous situons dans un contexte historique qui demeure relativement stable sur le plan culturel (stabilité de la syntaxe du tissu). En résumé entre 1900 et 1955, les nouveaux bâtiments sont implantés comme ceux qu'ils remplacent et de ce fait ils respectent les dispositions plus anciennes (degré de discontinuité de nulle à faible). Les caractéristiques formelles des nouvelles masses construites sont plus fluctuantes (de faible à moyenne) à l'échelle des parcelles, ce qui amène un degré de discontinuité de faible à moyen.



Figure 18: **La continuité de la première période de transformation.** Cette photo montre au premier plan un bâtiment implanté pendant la période « B » (1900 à 1955). Ce duplex faubourien fait bon ménage avec l'ensemble des villas édifiées dans la période « A » (villas cossues) au niveau de son implantation (marges de recul, position dans la parcelle), de sa volumétrie (largeur et hauteur) et de son usage résidentiel. Il existe donc une continuité typologique entre ces bâtiments édifiés à des périodes historiques différentes, malgré certaines transformations dans la forme des toitures.

①

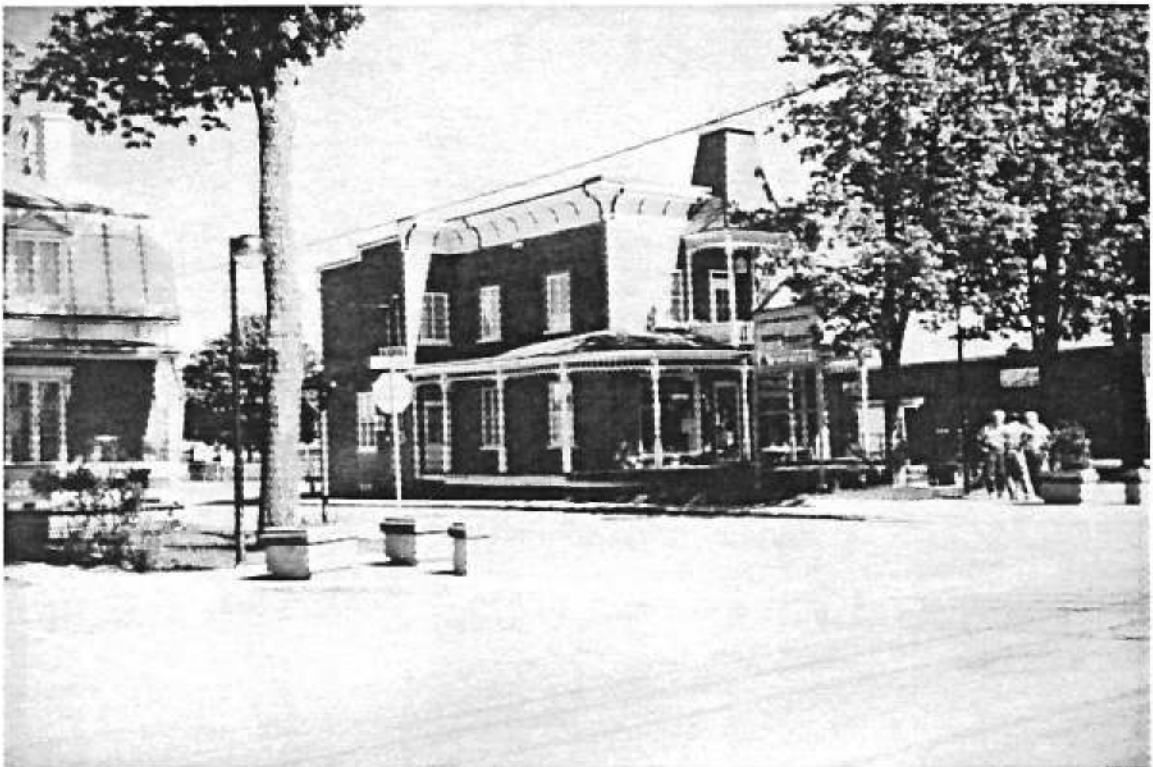


Figure 19: **Bâtiment faubourien.**

Nous remarquons lors de la mise en place du faubourg le percement d'une nouvelle rue et l'implantation d'un nouvel édifice (1) sur le parcellaire plus ancien. L'implantation et les caractéristiques architecturales de ce nouvel édifice de la période « B » poursuivent les caractéristiques typologiques plus anciennes et ce, malgré l'apparition de la toiture plate (innovation typologique). Nous voyons par cet exemple qu'il existe une continuité entre les deux phases, le bâti nouveau consolide les tendances morphologiques du milieu.



Figure 20: **Paroi sud du boulevard Sainte-Anne.** Nous remarquons l'imbrication entre les maisons villageoises et les bâtiments mixtes. L'implantation et les caractéristiques architecturales des édifices de la période « B » poursuivent les caractéristiques typologiques plus anciennes et ce, malgré l'apparition de la toiture plate (innovation typologique). Ils viennent consolider et densifier la trame plus ancienne du village.

4.3.2. Analyse diachronique des transformations du bâti entre 1955 et 1998

Attardons-nous maintenant à l'étude des transformations qui surviennent durant la deuxième période de 1955 à 1998 et aux répercussions de celles-ci sur le milieu bâti du boulevard Sainte-Anne. Nous pouvons relever les phénomènes suivants en observant le tableau de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1955 et 1998 (tableau X, C / A,B):

- Le bâti comporte plusieurs interruptions à cause de démolitions, notamment entre la 2ème et la 3ème avenues;
- Le cadre végétal du boulevard a été grandement transformé depuis les années soixante, les plantations d'alignement ont pratiquement toutes disparu;
- Le zonage monofonctionnel a favorisé l'implantation de bâtiments commerciaux de type suburbain dans le parcellaire ancien (voir les fiches 1 et 2). Ceci amène le remembrement du parcellaire ancien en vue d'accueillir des bâtiments de plus grande surface. Ces insertions nouvelles entraînent des ruptures, des discontinuités, de moyennes à fortes sous de nombreux aspects: marge latérales, marge arrière, marge avant.
- Beaucoup de bâtiments sont plus larges (fiches 1,2 et 3) et de ce fait ne se conforment pas à la modularité typique du bâti du boulevard Sainte-Anne. L'interruption du rythme entre espace bâti et espace libre (marges latérales), entre les pleins et les vides des bâtiments amène un degré de discontinuité de moyen à fort lors de l'implantation de ces bâtiments nouveaux pendant la période de 1955 à 1998;

- Le bâti plus large et peu élevé (un étage) entraîne un « aplatissement » des masses bâties de la rue. Les bâtiments d'un étage de type suburbain, insérés dans un milieu bâti de deux étages, créent un effet d'étalement du bâti. Ce phénomène est renforcé par leur implantation sur des parcelles très larges où l'on retrouve des bandes latérales et frontales de stationnements (voir fiches 1,2 et 3);
- La présence d'un seul étage, le rez-de-chaussée, donne un aspect monofonctionnel à un milieu bâti qui a toujours été caractérisé dans les périodes précédentes par une mixité (de 1900 à 1955);
- Des bâtiments mixtes sont rénovés en façade, l'étage se couvrant de parement métallique d'un traitement stylistique différent (voir fiches 4 et 5);
- Notons la diversité des matériaux et des couleurs qui apparaissent sur le boulevard Sainte-Anne, pendant la période s'étalant de 1955 à nos jours. Cette diversité est aussi amplifiée par la mise en oeuvre et la façon d'appliquer les matériaux, apparue avec la disparition des consensus;
- La multiplication des matériaux sur une même face des bâtiments constitue un phénomène nouveau (voir fiches 4 et 5).



Figure 21: **Bâtiment commercial de type suburbain.** Ce bâtiment est caractérisé par une volumétrie basse d'un étage et étalée sur deux parcelles, par la présence d'aires de stationnement latérales et en façade et la présence de matériaux métalliques. Ces implantations sont en rupture avec l'alignement du bâti et la volumétrie d'ensemble du bâti le long du boulevard Sainte-Anne.

①

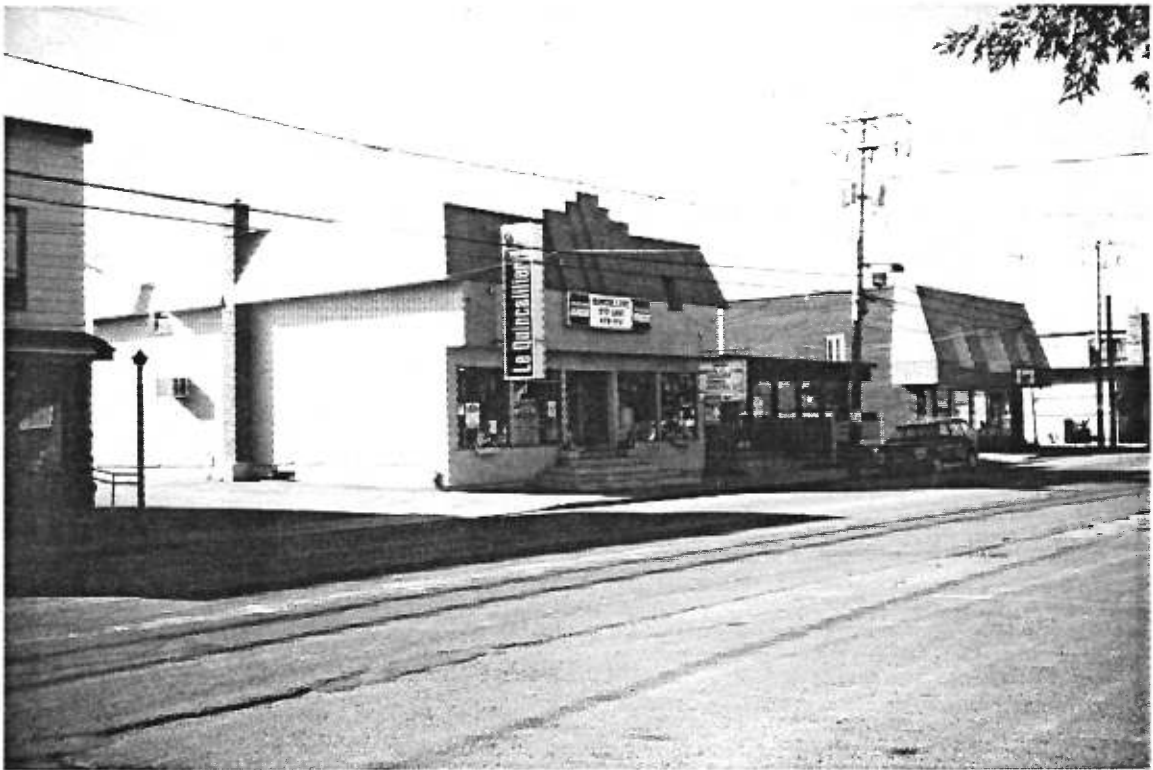


Figure 22: **Implantation de type suburbain.** Le bâtiment (1) d'un seul étage et monofonctionnel est implanté entre deux bâtiments mixtes de la période « B » (1900 à 1955). Nous assistons à une rupture au niveau de la paroi définissant l'espace du boulevard Sainte-Anne. La volumétrie d'ensemble du bâti le long du boulevard Sainte-Anne passe ici de deux étages à un seul étage.



Figure 23: **Bungalow de type californéen.** Ce bâtiment édifié pendant la période « C » (1955 à 1998) est implanté dans le secteur des villas.

4.4. Comparaison entre les deux grands cycles de transformation

Nous avons vu le maintien des caractéristiques typo-morphologiques entre les années 1900 et 1955 (voir le tableau VIII de pondération des discontinuités à Sainte-Anne-des-Plaines entre 1900 et 1955). L'analyse typo-morphologique a bien fait ressortir l'intérêt et la spécificité de la structure morphologique de Sainte-Anne-des-Plaines, structure qui s'est maintenue jusqu'en 1955 malgré la disparition de certains traits et de la densification du parcellaire du boulevard Sainte-Anne (continuité du processus typologique). La densification de la partie sud du Boulevard permet le renforcement de la continuité du bâti (continuité spatiale et architecturale). Le gabarit et la structure spatiale du boulevard ont perduré ainsi que son cadre végétal. La continuité du processus typologique dans le temps (niveau vertical, diachronique) a été primordiale afin d'assurer la continuité spatiale et architecturale du milieu bâti (niveau horizontal, synchronique).

Notons que le secteur des villas s'est maintenu et que les nouveaux édifices implantés dans la période « B » ont contribué à la consolidation de ce secteur. Nous pouvons parler des constructions nouvelles bien insérées au tissu existant qui renforcent l'identité typique de ce secteur du boulevard et qui valorise davantage le noyau historique de Sainte-Anne-des-Plaines, hérité de la période « A » (de la fondation à 1900). Nous retrouvons encore présents les types bâtis représentatifs des divers stades de formation du tissu urbain de Sainte-Anne-des-Plaines dont la maison Chaumont, bâtiment classé et la maison Racine.

Dans la période de crise actuelle (1955 à 1998), de bouleversements sociaux, culturels et technologiques, nous assistons à une interruption de la codification collective consacrée par les typologies locales courantes. Le

l'égard de la culture du bâti local de Sainte-Anne-des-Plaines. Les transformations et les démolitions de plusieurs bâtiments attestent des pressions diverses provoquées par le modèle suburbain sur le patrimoine bâti du noyau urbain à partir des années cinquante (zonage monofonctionnel, démolition de bâtiments et élimination des plantations d'alignement en vue d'implanter des aires de stationnements, apparition de nouveaux types de bâtiments commerciaux et de matériaux propres à la banlieue, etc.). Un autre exemple de cette mutation du cadre bâti du boulevard Sainte-Anne est la présence d'implantations strictement commerciales de type suburbain. Ceci est particulièrement évident lorsque l'on observe la volumétrie basse et étalée de plusieurs commerces récents, accompagnés de surfaces de stationnement. Ces implantations provoquent une rupture, et ce, à deux niveaux, premièrement au niveau de leur hauteur d'un étage qui tranche singulièrement avec les implantations généralement de deux étages situées à proximité. Deuxièmement, l'implantation latérale et en façade d'aires de stationnement provoque souvent une rupture dans l'alignement bâti du boulevard Ste-Anne (discontinuité synchronique).

Conclusion sur Sainte-Anne-des-Plaines

Le remembrement de plusieurs parcelles qui va de pair avec l'implantation de bâtiments commerciaux nouveaux entraîne un fort degré de discontinuité, surtout dans la partie du Boulevard, marquée par la présence des villas cossues. Nous retrouvons un milieu bâti en transformation où 50% des bâtiments sont en discontinuité par rapport aux traits syntaxiques précédents et qui sont en rupture synchronique. Ceci peut affecter à moyen terme le maintien de l'identité et de la qualité du milieu urbain encore existant. Il existe aussi des transformations de degré de discontinuité moyen qui se traduisent par la modification de la forme typique des ouvertures, la présence de matériaux

étrangers tels le parement métallique et la modification de la volumétrie des toitures.

ÉTUDE TYPO-MORPHOLOGIQUE DE VICTORIANVILLE

5.1 Le site d'implantation du village

Victorianville est située à la limite sud de la plaine du Saint-Laurent, au pied de la chaîne des Monts Notre-Dame et Saint-Michel. Les premières implantations urbaines vont se faire au point de resserrement entre la rivière Bulstrode et la rivière Nicolet qui forment un étranglement naturel. Le site d'implantation du noyau d'origine est légèrement surélevé par rapport au niveau des deux rivières (ligne de séparation entre deux systèmes hydrographiques). De plus, le village est établi au point de rencontre de deux systèmes cadastraux, celui axé sur la rivière Bulstrode et celui axé sur la rivière Nicolet (voir la figure 24). Les différentes parcelles agricoles constituant ce système cadastral sont découpées perpendiculairement aux cours d'eau afin d'offrir un accès à la rivière. Comme au début du 19^{ème} siècle, la plupart des concessions situées en bordure du fleuve Saint-Laurent sont occupées, la colonisation gagne lentement cette contrée reculée. Les colons à la recherche de nouvelles terres n'ont d'autre choix, à cette époque, que de s'expatrier plus au sud, dans la région des Bois-Francs. C'est ce qui explique l'établissement tardif de Victorianville par rapport à Trois-Rivières ou Bécancourt, toutes deux situées sur les rives du Saint-Laurent, principale voie navigable du Bas-Canada. Il faut attendre le milieu du 19^{ème} siècle, après la Conquête anglaise, pour voir véritablement émerger un noyau villageois dans la région des Bois-Francs. En 1839, nous retrouvons une centaine d'habitants et la plupart vivent de l'exploitation de la terre¹.

¹ Notons qu'en s'implantant dans les cantons, la population canadienne-française y transpose le type de découpage et d'occupation du sol des seigneuries: les terres y prennent la forme rectangulaire et le rang y joue un rôle social plus grand (selon P.-A. LINTEAU et al. (1989) *Histoire du Québec contemporain, De la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal).

Le site qui a vu naître le noyau d'origine de Victoriaville (le bourg) est relativement plat. Cette caractéristique topographique est déterminante pour la suite du développement de Victoriaville car la topographie de la plaine est propice à l'implantation du chemin de fer. Ce réseau, tributaire d'une logique provinciale, voire nationale, est implanté à l'est du village. En 1861, le bourg de Victoriaville possède sa propre gare ferroviaire la reliant à Richmond et à Lévis. Victoriaville possède alors tous les outils de développement pour s'imposer comme point d'entrée de la région des Bois-Francs et va progressivement s'affirmer comme pôle économique et industriel régional.

5.2. L'analyse synchronique du bourg, du faubourg et de la banlieue

La première phase de croissance du village résulte de la resubdivision des parcelles agricoles situées entre la rivière Bulstrode et la rivière Nicolet. Cette densification par resubdivision des terres se fait aux abords du parcours directeur de la rue Notre-Dame. Ce chemin « mère » traverse le noyau et dessert en rase campagne les terres du rang « A » (voir figure 24). À cette époque, nous retrouvons dans le bourg quelques maisons, des bâtiments de ferme, un moulin à scie et à farine, une chapelle et la traditionnelle école de rang. Plus au sud, ce chemin (l'actuelle rue Notre-Dame) s'éloigne de la rivière Nicolet et entre plus profondément dans les terres vers Saint-Norbert. Notons qu'une partie de ce parcours, bien que parallèle à la rivière, est tracé à distance du cours d'eau (branche Nord-Est de la rivière Nicolet) à cause de la présence de marécages sur ses rives.

Au début du 20^{ème} siècle, Victoriaville connaît une deuxième phase de croissance avec la formation d'un faubourg aux abords de la voie ferrée, à l'est du bourg d'origine. La croissance se fait aussi à l'ouest du noyau villageois (le bourg). La rue Notre-Dame est aussi la ligne de croissance de ce faubourg.

Nous assistons au franchissement de l'ancienne limite de croissance délimitée par la voie ferrée avec une organisation urbaine se structurant de part et d'autre de l'emprise ferroviaire (polarité linéaire). Nous allons voir que le tissu urbain de Victoriaville est un heureux amalgame de deux logiques structurales complémentaires, celles du bourg et du faubourg. La voie ferrée marque une des limites entre les deux stades de formation du tissu. La période s'étalant de 1955 à 1998 est marquée par la formation du tissu suburbain qui encercle à l'est, au nord et à l'ouest le tissu du bourg et du faubourg. C'est pendant cette période que le chemin de fer tombe peu à peu en désuétude.

Comme nous l'avons vu précédemment, Victoriaville va connaître trois cycles principaux de formation: premièrement, la formation d'un bourg non loin de la rivière Nicolet; deuxièmement, l'émergence d'un faubourg favorisée par l'arrivée du chemin de fer de Grand Tronc en 1854; troisièmement, nous assistons à l'émergence du tissu suburbain qui encercle actuellement le tissu urbain (bourg, faubourg). Examinons individuellement chacune de ces couches de croissance afin de connaître leurs caractéristiques morphologiques au moyen de trois analyses synchroniques, soit:

- l'analyse synchronique du bourg « A » en 1900,
- l'analyse synchronique du faubourg « B » en 1955,
- l'analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998,

Par la suite, nous allons comparer ces trois états du tissu par l'analyse diachronique afin d'observer en détail les éléments de transformation de 1900 à 1955 (avant l'émergence du modèle suburbain) et de 1955 à 1998, afin de voir en particulier comment la banlieue influence la transformation du faubourg de Victoriaville.

5.2.1. Analyse synchronique du bourg « A » en 1900

5.2.1.1. Le parcellaire et le réseau viaire

Le plan de 1900 (voir figure 25) indique que le tissu du bourg se surimpose sur le cadastre agricole. Les parcelles agricoles bordant la rue Notre-Dame Ouest sont découpées en lots étroits et profonds et disposées le long du parcours mère (la rue Notre-Dame) dont elles épousent le tracé sinueux. Nous parlerons d'un parcellaire en « éventail ». Malgré ce lotissement des abords de la rue Notre-Dame, on conserve des accès routiers afin de desservir les terres agricoles situées derrière la bande de parcelles attenantes à la rue Notre-Dame. Ces accès vont, par la suite, devenir des rues. Plusieurs petits îlots bordent le pôle principal du village, c'est-à-dire l'église et le presbytère. Les îlots proviennent de la fragmentation des terrains agricoles aux abords de l'église Sainte-Victoire. Cette fragmentation se poursuit aux abords de la gare où l'on retrouve un petit îlot triangulaire. De part et d'autre de la rue Notre-Dame Est et de la rue Saint-Jean-Baptiste, nous voyons déjà apparaître de très grands îlots rectangulaires qui annoncent l'éclosion du tissu du faubourg au tournant du siècle. À cette époque s'annonce un déséquilibre entre le développement modeste du village à l'ouest et l'émergence du faubourg à l'est. Le noyau protourbain de colonisation (le village d'origine) est constitué par un complexe d'édifices qui s'étend entre deux pôles attractifs majeurs: l'église et la gare ferroviaire. Cette première phase artisanale d'humanisation du territoire de Victoriaville débute en 1833 pour se terminer en 1890.

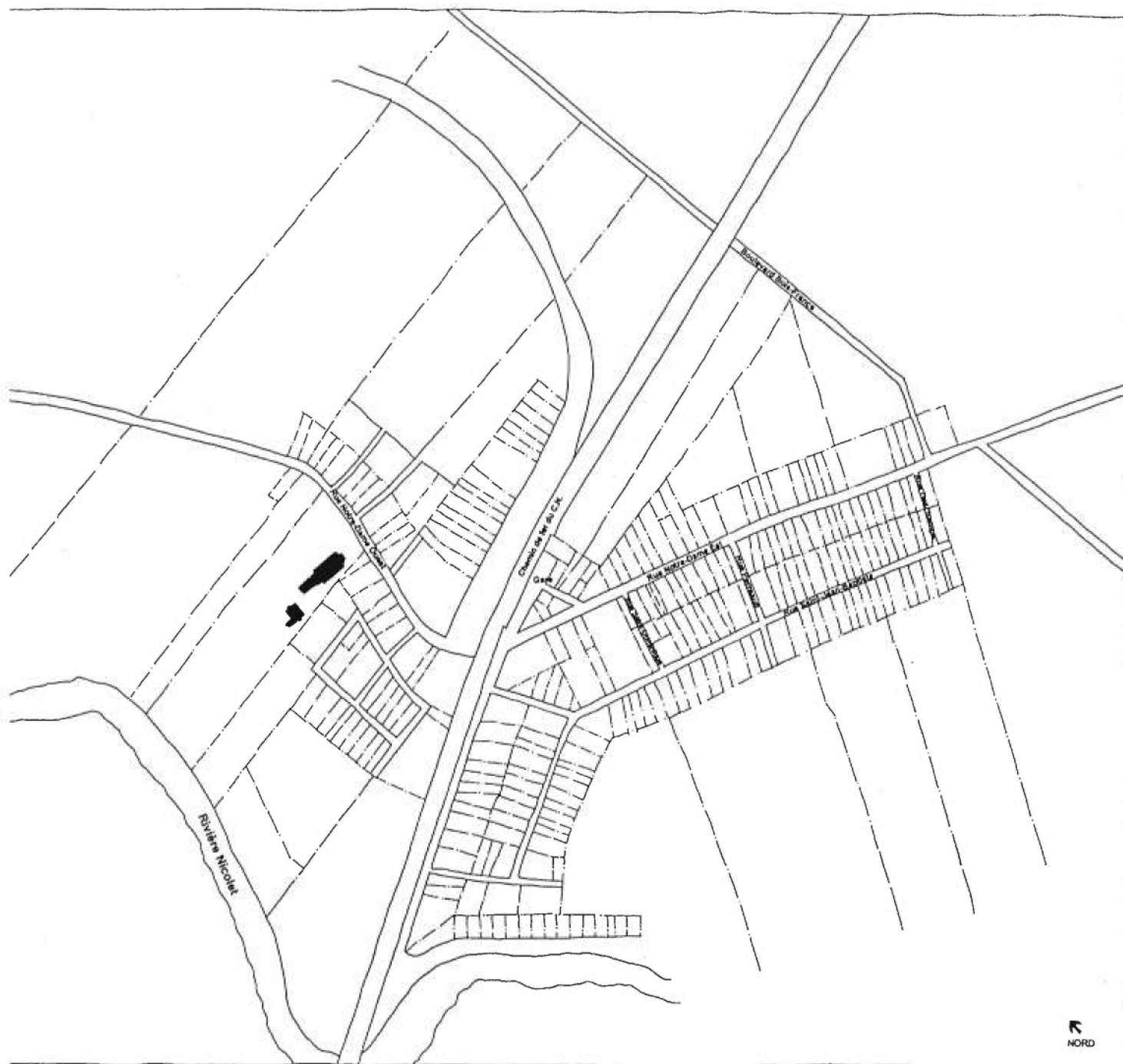


Figure 25: **Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1900.**
Source: reconstitution à partir du plan du village de Victoriaville, Département des Terres de la Couronne, 1883. Archives de Victoriaville.

5.2.1.2. Le type bâti du bourg (type A)

Nous avons dressé une typologie des bâtiments construits à la fin du siècle afin de déterminer les caractéristiques les plus courants des bâtiments implantés à Victoriaville dans le bourg. Nous nous intéressons particulièrement à leur mode d'implantation et à leurs caractéristiques architecturales (voir la fiche typologique aux pages 190 et 191). Le bâtiment type est implanté à l'alignement de la rue (marge de recul de zéro). Habituellement ce type de bâtiment est implanté directement sur une des marges latérales (marge latérale=0) et de l'autre côté, il libère un accès véhiculaire. La volumétrie est caractérisée par une masse rectangulaire de deux étages (parallélépipède rectangle) surplombée d'une toiture à double pans percée de lucarnes. Ces édifices types sont composés de deux parties (découpage horizontal), soit d'un rez-de-chaussée caractérisé par la présence d'un usage commercial et d'un étage et demi où l'on retrouve un usage résidentiel, c'est pourquoi nous parlons d'une typologie « mixte ». Le bâtiment est couronné par une toiture inclinée. Au niveau des découpages verticaux, comme les porte d'accès aux commerces sont généralement disposées au centre du bâtiment, nous retrouvons une symétrie bilatérale en façade. L'accès aux logement se fait par une porte située sur le côté. Les ouvertures ont un aspect vertical car leur hauteur correspond habituellement à deux fois leur largeur. Notons que la maçonnerie est mise en évidence dans les diverses parties de l'édifice: motifs aux encoignures, linteaux au-dessus des ouvertures, etc.

Fiche typologique synchronique:

BÂTIMENTS MIXTES

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type "A"



IMPLANTATION

Bâti / site

- Les bâtiments sont implantés sur un site relativement plat.

Bâti / parcelle

- Les bâtiments sont implantés le long d'une des limites latérales (marge latérale de 0) et libèrent un accès véhiculaire sur l'autre flanc du bâtiment.

Bâti / viaire

- Les bâtiments mixtes sont implantés à l'alignement de la rue (marge de recul = 0).

Bâti / espace libre

- Les bâtiments définissent habituellement une paroi continue délimitant l'espace typique de la rue.

BÂTI**Volumétrie générale**

- Les bâtiments s'étirent en profondeur et présentent une façade continue sur la rue.
- Les édifices mixtes de la rue Notre-Dame se composent de deux parties distinctes, un rez-de-chaussée commercial et un étage et demi réservé à un usage résidentiel.

Matériaux

- La façade est marquée par l'abondance des parois vitrées au rez-de-chaussée et par la présence de la maçonnerie à l'étage.

Découpage horizontal

- Le rez-de-chaussée commercial est directement au niveau du trottoir ou légèrement surélevé par rapport à celui-ci (une à trois marches maximum).
- Le rez-de-chaussée, par sa fenestration généreuse, accentue le découpage horizontal du bâtiment.
- Il existe souvent une galerie à l'étage;
- Une toiture à double pans percée de lucarnes marque le couronnement de l'édifice.

Découpage vertical

- La façade principale du bâtiment est habituellement symétrique (symétrie bilatérale).
- Les ouvertures sont généralement alignées verticalement.

Ouvertures

- Le degré d'ouverture entre le rez-de-chaussée et celui de ou des étages peut se chiffrer comme ceci: 80% pour le rez-de-chaussée
20% pour l'étage
- Généralement les fenêtres sont plus hautes que larges.

5.2.2. Analyse synchronique du faubourg « B » en 1955

5.2.2.1. Le parcellaire et le réseau viaire

Le parcellaire de la rue Notre-Dame Est est découpé de façon très régulière et chaque parcelle est étroite et très profonde afin d'accueillir les nouveaux bâtiments faubouriens qui commencent à se mettre en place à la fin du 19ème siècle (1890) et qui remplacent les types plus anciens (type A). Les parcelles sont groupées en îlots orientés parallèlement à la rue Notre-Dame. Cette organisation en îlots de taille considérable atteste de l'incroyable force de concentration générée par la présence de la gare et du réseau ferré du Grand Tronc. À cette époque, Victoriaville affirme son rôle en tant que centre commercial et industriel de la région. Le long de la rue Notre-Dame Est, là où la pression foncière est la plus forte, les parcelles sont entièrement occupées par des bâtiments nouveaux qui en soudant les uns aux autres (mitoyenneté), constituent un linéaire commercial

Parallèlement à la saturation du tissu localisé au centre de l'agglomération, nous assistons à la constitution de quartiers faubouriens résidentiels à l'est et à l'ouest, de part et d'autre de la voie ferrée (voir la figure 26). La présence de nombreuses industries à Victoriaville explique l'émergence de ces nouveaux quartiers où loge la main-d'oeuvre ouvrière. Cette période voit apparaître des types bâtis plus denses tels les duplex et les triplex où logent les ouvriers. À proximité des pôles institutionnels, nous retrouvons des quartiers plus cossus où loge une population plus bourgeoise de commerçants ou de petits notables locaux. Observons en détail la structure morphologique de ces nouveaux quartiers. À l'ouest, le nouveau quartier résidentiel faubourien est délimité par les rues Notre-Dame, Alice, Monfette et Saint-Augustin. À l'est, le

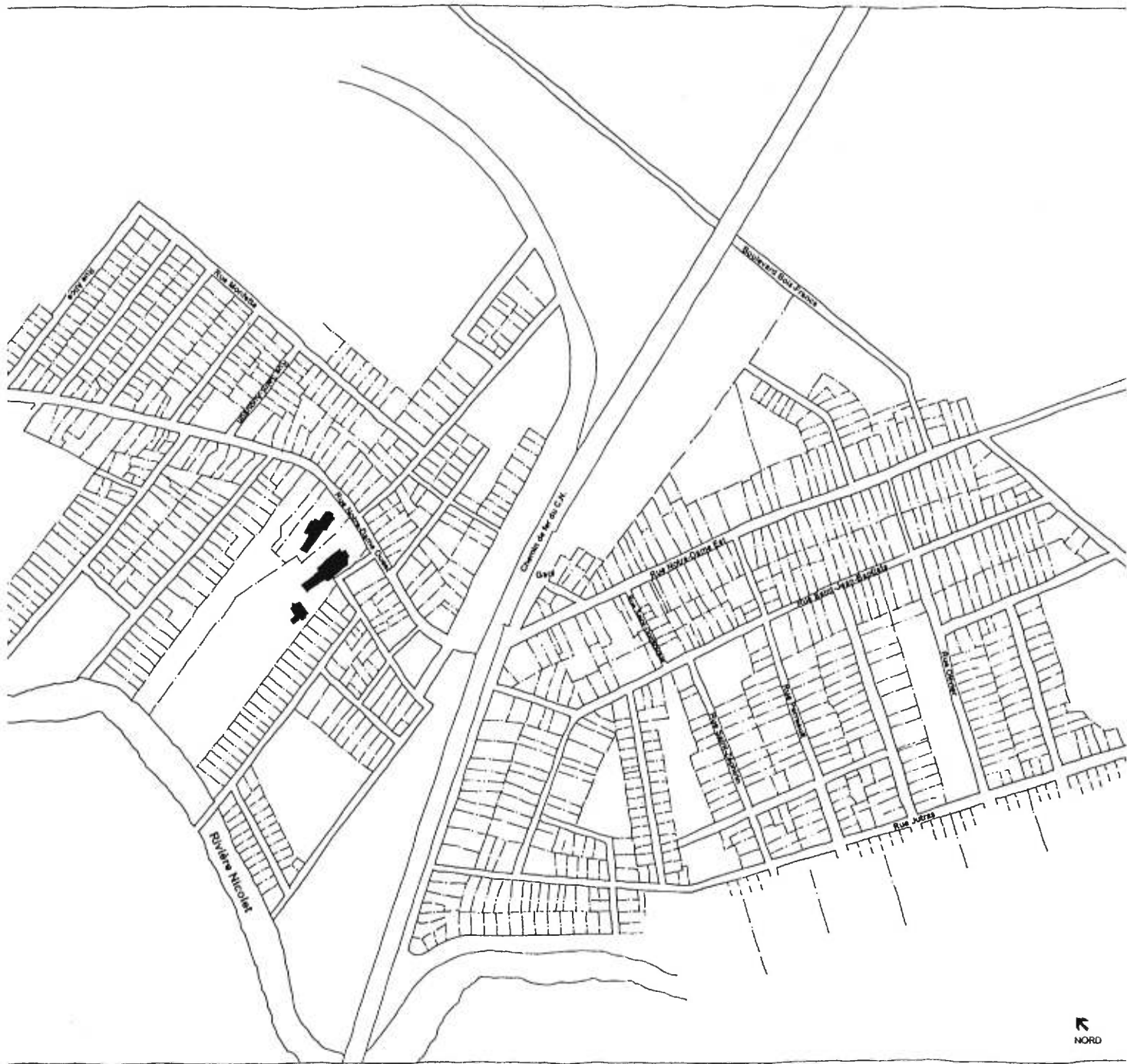


Figure 26: **Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1955.**
Source: reconstitution à partir du cadastre révisé de la ville de Victoriaville
(plusieurs feuillets) 1953. Archives de Victoriaville.

nouveau quartier résidentiel de type faubourg est circonscrit par les rues Saint-Jean-Baptiste, Olivier, Jutras et Saint-Zéphirin. Ces quartiers suivent tous deux le même processus de formation. L'urbanisation des rangs ruraux a donné lieu à une trame de rues et d'îlots qui reprend tel quel le découpage agraire. Les nouvelles rues traversent le centre de la parcelle agricole. Les deux bandes de terrain attenantes sont par la suite loties en plus petites parcelles qui sont, à l'image des anciens lots agricoles, étroites et profondes.

Le réseau viaire est marqué par la multiplication de voies perpendiculaires à la rue Notre-Dame (réseau viaire orthogonal). De plus, la rue Saint-Jean-Baptiste constitue un dédoublement de la rue Notre-Dame. Les voies secondaires tracées perpendiculairement à la rue Notre-Dame permettent l'implantation du bâti nouveau. Notons aussi qu'il existe une différence entre le mode de division des parcelles réalisé à la fin du 19^{ème} siècle (bourg) et celui du faubourg dont la formation date du début du 20^{ème} siècle. Nous voyons que les lots suivent deux directions différentes. Cette différence se traduit dans le mode d'implantation du bâti le long de la rue Notre-Dame. Certains bâtiments bordant la rue principale de Victoriaville sont implantés parallèlement à la rue tandis que d'autres sont implantés de biais car ils s'appuient sur la direction principale du cadastre agricole. L'ensemble de ces constatations nous guide dans la datation du bâti situé le long de la rue Notre-Dame Ouest. Les maisons villageoises (bourg), de dimensions plus modestes (peu profondes), se reconnaissent facilement car leur façade est parallèle au parcours de la rue Notre-Dame. La façade des bâtiments faubouriens est généralement à angle par rapport à la rue Notre-Dame. Pourtant malgré ces transformations, les deux types de bâtiments jouent un rôle comparable dans la définition de l'espace public de la rue, compte tenu de sa faible marge de recul, assurant une continuité malgré les transformations.

Le parcellaire le plus ancien du bourg tend à s'adapter au tracé ondulant et sinueux de la rue Notre-Dame Ouest (parcellaire en « éventail ») tandis que la trame du parcellaire du faubourg suit davantage la direction du cadastre agricole à mesure que l'on atteint l'extrême ouest du territoire urbanisé (comparer la figure 25 datant de 1900 et la figure 26 datant de 1955). À l'ouest, le parcellaire issu de la croissance faubourienne s'oriente de biais par rapport à la rue Notre-Dame. Certaines parcelles permettent une articulation progressive entre les deux couches de croissance, en épousant une direction « double ». Notons que la volumétrie imposante des bâtiments faubouriens, couvrant presque entièrement la superficie des parcelles, s'accommode mal d'une parcelle avec une double direction. C'est ce qui explique pourquoi, lorsque l'on réalise les nouveaux tissus, on adopte plutôt la direction du cadastre agricole (voir figure 26).



Figure 27: **Bâtiment faubourien à double direction.** Nous voyons comment s'effectue l'articulation entre deux règles d'orientation du bâti, ici la partie avant du bâtiment suit l'alignement de la rue tandis que la partie arrière adopte la direction principale du cadastre agricole. Source : Archives de Victoriaville, registre de propriété de 1961.



Figure 28: **Immeuble faubourien au coin de la rue Alice et Notre-Dame Ouest.** La façade est à angle par rapport à la rue Notre-Dame, la direction principale de la parcelle est tributaire du cadastre agricole sur lequel s'est formé le tissu des faubourgs. Source: Archives de Victoriaville, registre de propriété de 1961.

5.2.2.2. Le type bâti du faubourg (type B)

Nous allons nous concentrer maintenant sur la portion est de la rue Notre-Dame pour illustrer le type d'édifices construits entre 1900 et 1955 sur la rue Notre-Dame Est. À l'image des édifices construits pendant la période précédente (voir fiche typologique des bâtiments mixtes en 1898), ce bâtiment a lui-aussi une vocation mixte (commercial et bureau ou commercial et logement). Ces édifices types sont construits sur le parcellaire situé à proximité du chemin de fer et il font partie du lotissement généré par la présence de la voie ferrée. La fiche typologique présente les caractéristiques du type « B » faubourien de la rue Notre-Dame Est à Victoriaville sur le tronçon entre l'emprise ferroviaire et le boulevard Bois-Francis (pages 198 et 199). Cette fiche typologique élaborée à partir de la grille de Lévy et du travail de Morisset se veut une lecture du type bâti pendant la période d'industrialisation (dans la première moitié du 20ème siècle), sans volonté de comparaison entre ce type et le type précédent. Elle revêt donc un caractère synchronique. Elle se veut représentative de la typologie du bâti édifié sur la rue Notre-Dame Est pendant la première moitié du 20ème siècle.

Fiche typologique synchronique:

BÂTIMENTS MIXTES

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple de bâtiment de type "B"



IMPLANTATION

Bâti / site

- Les bâtiments sont implantés sur un site relativement plat.

Bâti / parcelle

- Les bâtiments, généralement mitoyens, occupent l'ensemble de leur parcelle, la parcelle est déterminante dans la forme du bâtiment.

Bâti / viaire

- Les bâtiments mixtes sont implantés à l'alignement de la rue Notre-Dame (marge de recul = 0).

- Les bâtiments situés au croisement de rues secondaires ont la propriété de se retourner afin de s'adapter à leur position particulière dans la trame bâtie (vitrines sur deux faces, etc.).

Bâti / espace libre

- En se soudant entre-eux, les bâtiments définissent une paroi continue délimitant l'espace typique de la rue Notre-Dame Est.

BÂTI**Volumétrie**

- Les bâtiments sont des parallélépipèdes rectangles qui s'étirent en profondeur et qui présentent une façade continue sur la rue.
- Les édifices mixtes de la rue Notre-Dame Est se composent de deux parties distinctes, un rez-de-chaussée commercial et un ou deux étages réservés aux bureaux ou à des logements.

Matériau et couleur

- Il existe un contraste marqué entre l'effet de masse des étages et l'effet de légèreté du rez-de-chaussée commercial, ce contraste est renforcé par l'abondance des parois vitrées sur la rue et par la présence de la maçonnerie à l'étage.

Découpage horizontal

- Le rez-de-chaussée commercial est directement au niveau du trottoir ou légèrement surélevé par rapport à celui-ci (une à trois marches maximum).
- Le rez-de-chaussée, par sa fenestration généreuse, accentue le découpage horizontal du bâtiment.
- Une bande horizontale vient marquer une transition entre le rez-de-chaussée et l'étage.
- La propriété générale des bâtiments est de s'unir par leur rez-de-chaussée afin de border directement l'espace du trottoir.

Découpage vertical

- La façade principale du bâtiment est symétrique.

Ouvertures

- Le degré d'ouverture entre le rez-de-chaussée et celui de ou des étages peut se chiffrer comme ceci: 80% pour le rez-de-chaussée
20% pour l'étage
- Généralement les fenêtres sont plus hautes que larges.

5.2.3. Analyse synchronique de la banlieue « C » en 1998

5.2.3.1. Le parcellaire et le réseau viaire

Les lotissements suburbains forment le nouveau tissu de la croissance de Victoriaville et entoure, à l'ouest, à l'est et au sud le tissu du bourg et du faubourg (le tissu urbain). Nous n'étudions pas dans son ensemble ce tissu nouveau mais nous allons plutôt voir ce qui se passe aux abords du secteur plus central de Victoriaville (bourg et faubourg). Ce qui nous intéresse en particulier dans cette thèse, c'est l'action de la banlieue sur le tissu urbain (rétroaction).

Une nouvelle voie, le boulevard Jutras, est tracée le long de la rivière Nicolet (figure 29). Au nord-ouest, de nouvelles voies desservent un pôle institutionnel de type « campus » où de grands équipements sont implantés dans un grand espace vert. La voie ferrée, structure linéaire importante dans la formation de la ville, est démantelée, ce qui laisse vacante une tranchée qui est en attente d'une nouvelle vocation polarisante. Au nord, nous assistons à la poursuite de la rue Perreault et à son élargissement aux abords de la rue Notre-Dame Est. La largeur de la rue est à l'image des collectrices de banlieue où l'aspect véhiculaire prime au détriment de l'espace urbain d'origine davantage resserré. Notons que le boulevard Bois-Francs est le nouvel axe de croissance de la ville vers le sud et son nouveau « strip » commercial.

Nous assistons à un remembrement des parcelles de la rue Notre-Dame Est, ce qui permet de ménager des galeries commerciales transversales intérieures et extérieures reliant les stationnements arrières à la rue Notre-Dame.

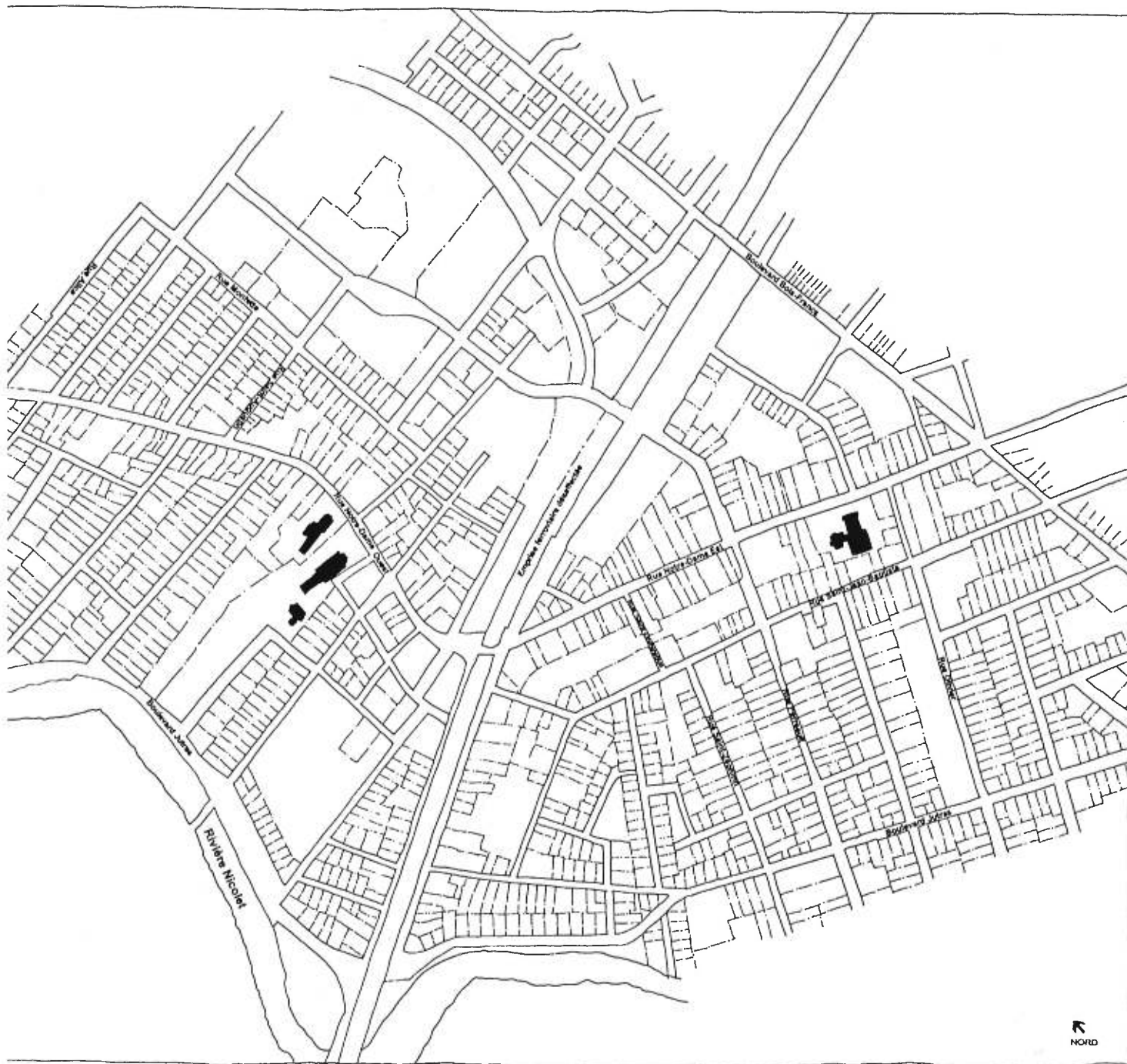


Figure 29: **Plan du parcellaire et du réseau viaire de Victoriaville en 1998.**
Source: Services techniques de Victoriaville

Une nouvelle réglementation impose un nouvel alignement au bâti bordant la rue Saint-Jean-Baptiste. Ceci provoque de nombreuses démolitions et il s'agit actuellement de la rue la plus déstructurée de Victoriaville. Les opérations d'urbanisme sur cette rue aboutissent à la constitution d'un nouvel espace hybride où se multiplient les ruptures formelles et spatiales entre des types urbains directement attenants à la rue et les types suburbains avec leur aire de stationnement en façade et leur aspect isolé. La vocation même de cette voie est actuellement en suspens, s'agit-il strictement d'une voie de desserte automobile des commerces situés sur la rue Notre-Dame? Aux abords de la rue Notre-Dame, nous observons une opération de percement et d'élargissement de la rue Perreault. Cette opération urbanistique planifiée entraîne de nombreuses démolitions et un éclatement de l'espace continu et resserré de la rue Notre-Dame Est. Nous assistons aussi au curetage du coeur des îlots situés de part et d'autre de la rue Notre-Dame Est. Ces transformations sont motivées par la volonté de dédensifier le centre-ville et de l'adapter à la présence de l'automobile en y aménageant des stationnements. Ceci doit permettre aux commerces du centre-ville de Victoriaville de concurrencer avec les nouveaux centres commerciaux installés à la périphérie, le long du boulevard Bois-Francs.

5.2.3.2. Le type bâti de la banlieue (type C)

Nous avons prélevé un bâtiment de la rue Notre-Dame Est construit en 1980 afin d'illustrer le type bâti implanté sur la rue entre 1955 et 1998. Il s'agit d'une lecture synchronique du bâti qui se veut représentative de l'ensemble des bâtiments implantés sur la rue pendant la seconde moitié du 20ème siècle. Les caractéristiques typologiques de ces bâtiments (implantation et caractéristiques architecturales) sont résumées dans la fiche typologique présentée aux pages suivantes.

Fiche typologique synchronique:

BÂTIMENTS COMMERCIAUX

Grille d'analyse

	SITE	ESPACE LIBRE	BÂTI	VIAIRE	PARCELLE
PARCELLE			X		
VIAIRE			X		
BÂTI	X	X	O		
ESPACE LIBRE					
SITE					

Exemple d'un bâtiment de type "C"



IMPLANTATION

Bâti / site

- Les bâtiments commerciaux sont implantés sur un site relativement plat.

Bâti / parcelle

- Les bâtiments commerciaux ne sont généralement pas mitoyens, ils ne sont donc pas accolés aux bâtiments voisins (présence de marges latérales).

Bâti / viaire

- Les bâtiments commerciaux sont souvent implantés en recul de la rue Notre-Dame et ils ne respectent pas systématiquement l'alignement de la rue.

- Les bâtiments situés au croisement de deux rues n'ont pas la propriété de se retourner afin de s'adapter à leur position particulière dans la trame bâtie (vitrines sur deux faces, etc.).

Bâti / espace libre

-Souvent la présence d'un accès véhiculaire et de stationnements localisés sur le côtés des bâtiments entraînent une interruption de la paroi continue définissant l'espace de la rue.

BÂTI**Volumétrie générale**

- La volumétrie typique des bâtiments de la période "C" se détache parfois, par rapport à la volumétrie étroite et généralement profonde, des bâtiments de la rue.
- Les édifices se composent de deux parties distinctes, un rez-de-chaussée commercial et un étage occupé par des bureaux. Il arrive qu'ils aient un seul étage.

Matériau et couleur

- Il existe un contraste marqué entre l'effet de masse des étages et l'effet de légèreté du rez-de-chaussée commercial, ce contraste est renforcé par l'abondance des parois vitrées sur la rue et par la présence de la maçonnerie à l'étage.

Découpage horizontal

- Le rez-de-chaussée commercial est directement au niveau du trottoir ou légèrement surélevé par rapport à celui-ci (une à trois marches maximum).
- Le rez-de-chaussée, par sa fenestration généreuse, accentue le découpage horizontal du bâtiment.
- Une bande horizontale réservée à l'affichage vient marquer une transition entre le rez-de-chaussée et l'étage (lorsque présent).
- Parfois, les bâtiments de la période "C" ne s'unissent pas par leur rez-de-chaussée aux bâtiments voisins, à cause de reculs avants et de marges latérales importants.

Découpage vertical

- La façade est souvent asymétrique.

Ouvertures

- Le degré d'ouvertures entre le rez-de-chaussée et celui de ou des étages peut se chiffrer comme ceci: 80% pour le rez-de-chaussée et 0% pour l'étage (partie aveugle) ou 80% pour le rez-de-chaussée et l'étage.
- Les ouvertures ne suivent aucune proportion ou dimension particulière.

5.3. Les périodes de transformation du tissu

Grâce à l'analyse synchronique, nous avons observé les caractéristiques formelles et spatiales du tissu à trois moments de l'histoire, et repéré les typologies courantes. Nous passons maintenant à l'analyse diachronique, celle des transformations du bâti (phénomènes de restructuration et de substitution), dans la partie ancienne de la ville. Notre méthode de recherche propose d'étudier synchroniquement trois périodes morphologiques successives et de les comparer diachroniquement. Compte tenu de l'importance du tissu et des types faubouriens dans l'identité architecturale et urbaine de Victoriaville, nous avons choisi d'observer en particulier les transformations qui affectent le bâti situé sur le tronçon de la rue Notre-Dame Est (tissu faubourien). Nous nous sommes concentré sur l'effet des types suburbains « C », sur les types faubouriens « B » et nous avons restreint notre étude des transformations affectant les types « A ». Nous allons quand même comparer la nature des transformations lors du cycle de 1900 à 1955 avec celles effectuées entre 1955 et 1998. Cette comparaison nous permet d'évaluer si, conformément à notre hypothèse, les transformations sont plus drastiques lors du deuxième cycle alors qu'émerge le modèle suburbain (discontinuités supérieures en degré et en nombre). Compte tenu des différences marquées entre les caractéristiques typo-morphologiques des tissus urbains et ceux de la banlieue, nous avons supposé que les transformations survenues depuis les années cinquante causent de profonds bouleversements dans le milieu urbain du Vieux-Victoriaville.

Mode de sélection de l'échantillon

Nous ne reviendrons pas ici sur la méthode de sélection de notre échantillonnage car elle est expliquée de façon détaillée au chapitre précédent (Sainte-Anne-des-Plaines).

1- Analyse d'ensemble de la rue

Dans le cas de la rue Notre-Dame Est, nous avons retrouvé 48% de bâtiments avec une discontinuité nulle et 52% avec un certain degré de discontinuité (faible, moyen, fort) (voir figure 30A). De ce 52% de bâtiments présentant un degré de discontinuité, nous avons retrouvé 10% de discontinuité forte, 22% de discontinuité moyenne et 20% de discontinuité faible (voir le tableau XI: Répartition des discontinuités).

2- Analyse détaillée selon la grille de pondération

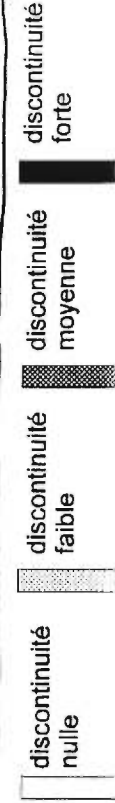
Afin d'obtenir un échantillonnage conforme à la réalité observée sur le terrain, le nombre de cas sélectionné dans chacune des catégories de discontinuités est proportionnel à leur répartition dans l'espace de la rue (en pourcentage)². Comme nous avons recensé 10 % de discontinuité fortes, 22% de discontinuités moyennes et 20% de discontinuités faibles, nous sélectionnons un bâtiment dans la catégorie forte, deux bâtiments dans la catégorie moyenne et deux bâtiments dans la catégorie faible. Nous pouvons alors passer à l'analyse diachronique détaillée des états antérieurs de ces cinq cas afin d'observer et de comparer les transformations subies de 1900 à 1955 et de 1955 à 1998.

3- Analyse diachronique des états antérieurs

L'analyse diachronique détaillée est présentée dans les fiches d'évaluation diachronique. Les fiches 1 et 4 présentent des variantes de

² Notons que compte tenu de la problématique de notre recherche, nous nous concentrons sur les cas où il existe un degré de discontinuité donc nous n'étudions pas en détail les cas où la discontinuité est nulle. De plus, nous ne présentons pas dans la thèse de façon détaillée tous les cas de discontinuité présents mais nous sélectionnons cinq cas selon la répartition d'ensemble de ces discontinuités sur une même rue.

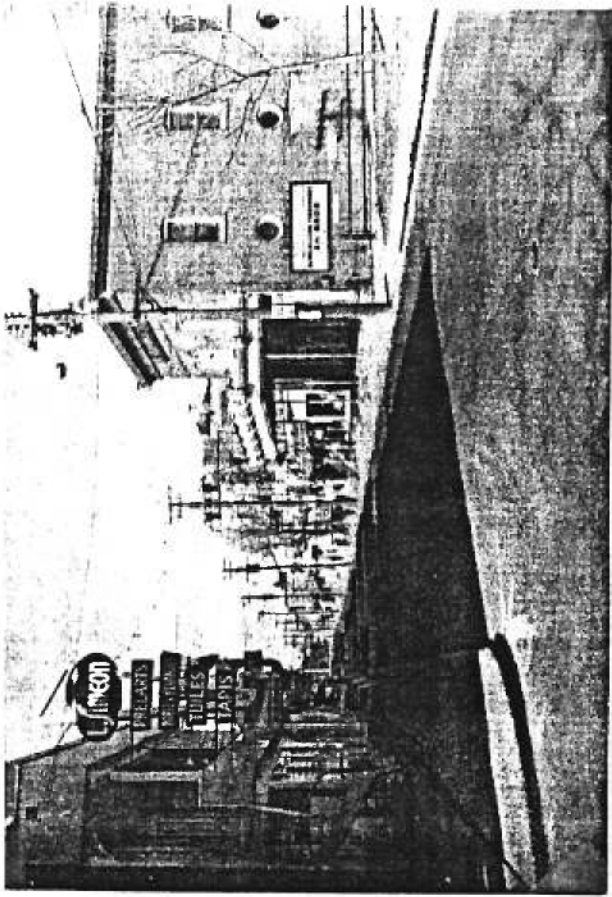
Degré de discontinuité	Nombre	Pourcentage
Discontinuité nulle	30	48%
Discontinuité faible	12	20%
Discontinuité moyenne	14	22%
Discontinuité forte	6	10%
TOTAL	62	100%



⬆
NORD

Figure 30A: Plan de pondération des discontinuités à Victoriaville

substitution, et les fiches 2, 3 et 5 présentent des variantes de restructuration. Un plan au début de cette section permet au lecteur de localiser les cinq bâtiments étudiés dans la trame urbaine de la rue Notre-Dame Est (figure 30B).



LOT: 1815, rue Notre-Dame Est

FICHE: 1

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: un bâtiment mitoyen mixte (type B) et une résidence

IMPLANTATION

- À l'origine nous retrouvons deux bâtiments dont un bâtiment mixte et une résidence sur les deux parcelles;
- Le bâtiment mitoyen mixte respecte l'implantation typique (marge avant = 0);
- Le bâtiment mixte contribue à la définition de l'espace de la rue;

BÂTI

- Le bâtiment mixte possède deux étages avec une toiture plate;
- Le bâtiment est recouvert de brique.

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

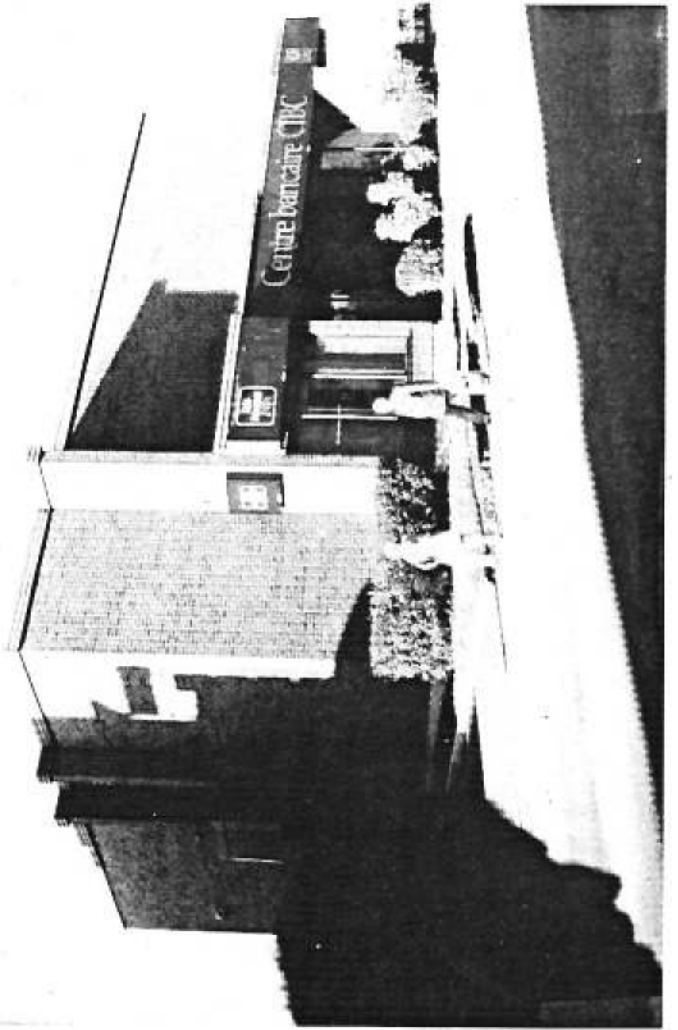
TYPE: construction d'un bâtiment de type « C » sur deux parcelles remembrées

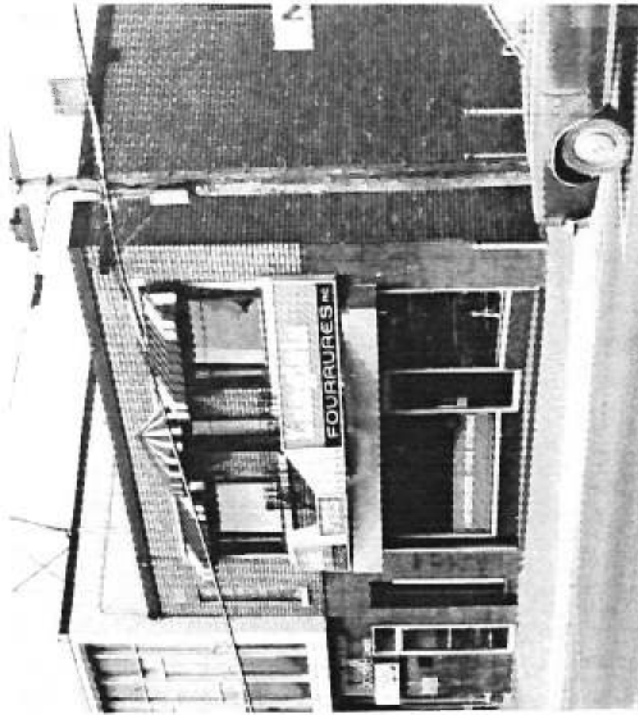
IMPLANTATION

- Le bâtiment est implanté en recul de la rue (3 mètres) et sa façade ne borde plus directement l'espace piéton du trottoir;
- Le nouveau bâtiment n'est pas mitoyen, il n'est donc pas accolé aux bâtiments voisins (marge latérale de 8 mètres);
- Le bâtiment possède une marge de recul de 10 mètres par rapport à la rue Perreault;
- La présence d'un accès véhiculaire et d'un stationnement localisé sur un des côtés du bâtiment (marge latérale de 8 mètres) provoque une interruption dans la continuité du bâti de la rue Notre-Dame (partie de 8 mètres non construite);
- L'aménagement paysager est différent de celui retrouvé sur la rue (caractère urbain et minéral de la rue);

BÂTI

- La volumétrie du bâtiment est différente de la volumétrie profonde des bâtiments de type « B » retrouvés sur la rue;
- Le rez-de-chaussée commercial comporte des parties aveugles;
- Il existe des replis verticaux sur la façade avant et la façade latérale visibles de la rue Notre-Dame;
- Le degré de fermeture à l'étage (mur aveugle) est plus grand par rapport aux percements retrouvés sur les autres bâtiments plus anciens de la rue.





LOT: 1845, 1846 p, rue Notre-Dame E.

FICHE: 2

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

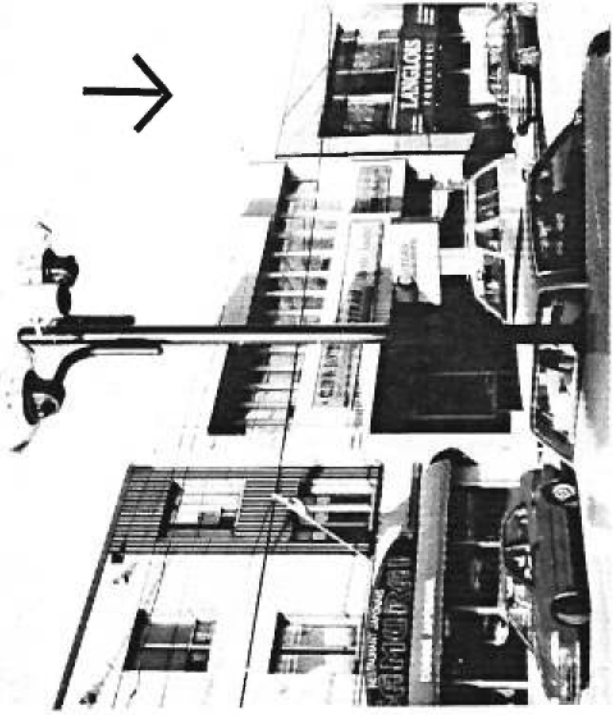
TYPE: bâtiment mitoyen mixte (type B)

IMPLANTATION

- Le bâtiment est implanté en tenant compte de l'alignement typique de la rue Notre-Dame Est;
- Le bâtiment est accolé aux autres bâtiments (mitoyenneté) afin de définir la paroi de la rue;

BÂTI

- Il existe deux parties constitutives du bâtiment soit le rez-de-chaussée (commercial) et l'étage (résidentiel);
- À l'étage, le bâtiment affirme davantage son caractère plus introverti;
- Les différentes strates horizontales sont clairement affirmées (socle / corps / couronnement);
- La brique constitue le matériau de parement dominant qui s'apparente aux autres bâtiments de la rue.



DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: restructuration d'un bâtiment de type « B »

IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- La continuité horizontale typique des rez-de-chaussée est moins forte;
- Les découpages verticaux prennent de l'importance, ce qui tend à « détacher » les bâtiments et à les singulariser (matériaux différents, modénature différente, etc.);
- Dans plusieurs cas, le degré d'ouverture entre le rez-de-chaussée et l'étage est équivalent, ce qui entraîne une diminution de la distinction typique entre ces deux parties (socle / corps);
- Nous voyons apparaître un affichage de type « strip » commercial installé sur le trottoir de la rue Notre-Dame.



LOT: 1779, rue Notre-Dame Est

FICHE: 3

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: implantation d'un bâtiment mitoyen mixte

IMPLANTATION

- Le bâtiment est implanté à l'alignement de la rue (marge « 0 »);
- La vitrine commerciale qui se retourne sur la rue latérale atteste de la prise en compte de la position particulière du bâtiment dans la trame;
- Le bâtiment en se retournant définit l'espace du carrefour;

BÂTI

- Le rez-de-chaussée est divisé en deux parties et la vitrine commerciale se retourne sur la rue latérale (Saint-Dominique);
- Le bâtiment est plus ouvert au rez-de-chaussée et plus fermé à l'étage;
- L'utilisation de la maçonnerie vient accentuer l'effet de masse de l'étage et de légèreté typique du rez-de-chaussée commercial;



DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

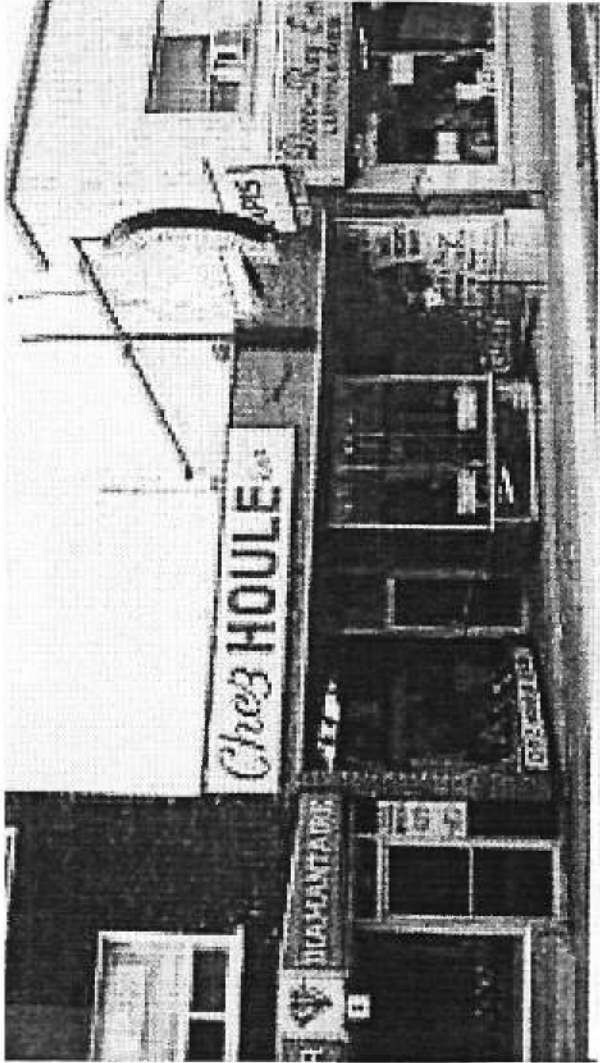
TYPE: restructuration d'un bâtiment mixte

IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- Nous assistons à l'application d'un parement métallique à l'étage;
- L'emploi de plaques métalliques plus foncées s'intercallant entre les ouvertures renforcit plus les partitions verticales que les découpages horizontaux typiques de ce genre de bâtiment implantés sur la rue, durant la période précédente.



LOT: 1820, rue Notre-Dame Est

FICHE: 4

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: Bâtiment mitoyen de type « B »

IMPLANTATION

- Le bâtiment est implanté à l'alignement de la rue (marge de recul = 0);
- Le bâtiment occupe une grande partie de l'espace parcellaire;

BÂTI

- Le bâtiment ne possède qu'un étage commercial;

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

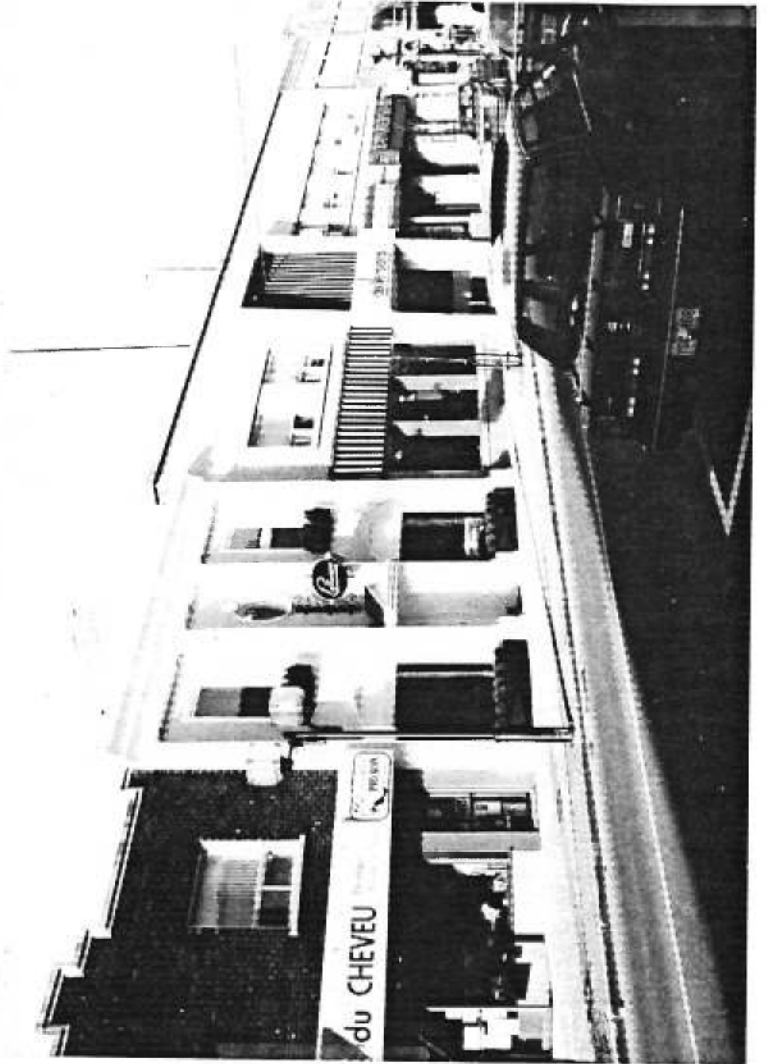
TYPE: implantation d'un bâtiment nouveau (substitution)

IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- Le nouveau bâtiment de deux étages est de la même hauteur que l'ensemble des bâtiments mixtes de la rue;
- Le bâtiment est recouvert d'un matériau nouveau (ciment acrylique de teinte beige) différent des matériaux dominants de la rue Notre-Dame (brique d'argile);
- Les découpages verticaux sont marqués par la présence de colonnes saillantes, hautes de deux étages;
- L'expression du bâtiment est marquée par un couronnement en forme de fronton;



LOT: 1805, rue Notre-Dame Est

FICHE: 5

PREMIÈRE PÉRIODE DE TRANSFORMATION

TYPE: bâtiment mitoyen mixte (trois étages)

IMPLANTATION

• Le bâtiment est implanté à l'alignement de la rue (marge de recul= 0) et suit l'alignement de la période précédente;

BÂTI

- Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée commercial très ouvert et des logements aux étages;
- Malgré sa hauteur de trois étages, le bâtiment adopte la tripartition typique (socle / corps / couronnement) des bâtiments de la rue;
- Le bâtiment poursuit le linéaire commercial de la rue Notre-Dame avec sa vitrine très ouverte qui est couronnée par une corniche légèrement saillante.

DEUXIÈME PÉRIODE DE TRANSFORMATION

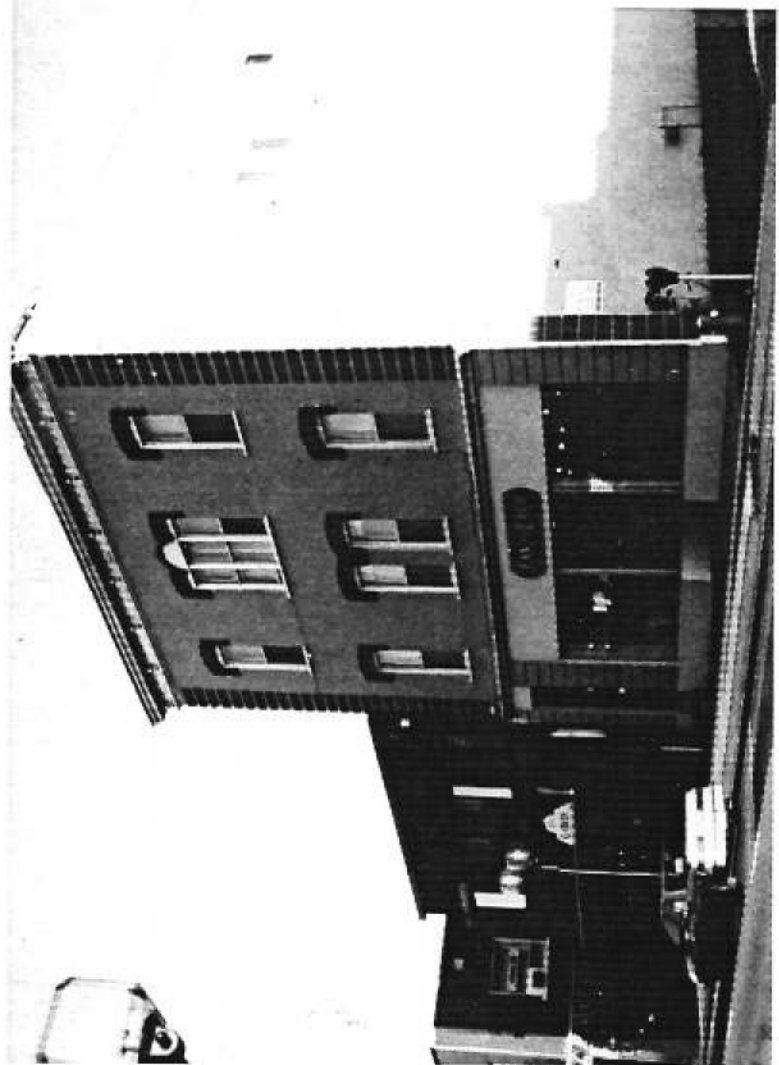
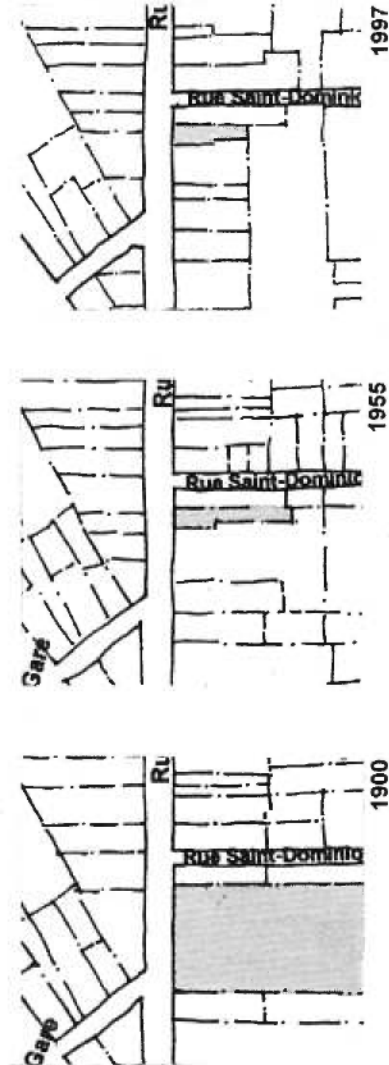
TYPE: restructuration d'un bâtiment de la période « B » (rénovation)

IMPLANTATION

- Aucune modification notable;

BÂTI

- La coloration turquoise de la peinture appliquée sur la brique d'argile d'origine est différente de celle du reste de la rue;
- Les travaux de rénovation au rez-de-chaussée et la préservation de certains éléments architectoniques (la corniche notamment) ont permis de maintenir et de renforcer la partition tripartite typique du bâtiment (socle / corps / couronnement);



Les tableaux de pondération des discontinuités

Nous avons regroupé les différentes observations contenues dans les fiches, sur deux tableaux synthèses (tableaux de pondération des discontinuités). Le premier tableau indique les transformations retrouvées entre 1900 et 1955 (tableau XII). Il s'agit de l'évaluation de la première phase de transformation (cycle urbain). Le deuxième tableau liste les types d'interactions retrouvés lorsque le type « C » influence la transformation du type « A » et du type « B » (cycle suburbain) (tableau XIII). Pour chacun des cinq bâtiments retenus, nous avons comparé (lorsque cela est possible) l'état d'origine en 1900 avec son état en 1955 (première évaluation diachronique inscrit au premier tableau). Par la suite, nous avons comparé l'état d'avant 1955 à son état actuel en 1998 (deuxième lecture inscrite au deuxième tableau).